



CONFLITS ET CROISSANCE  
EN AFRIQUE

Vol. 2 : Kenya, Ouganda et Tanzanie

PAR  
JENI KLUGMAN, BILIN NEYAPTI  
ET  
FRANCES STEWART



© OCDE, 1999

© Logiciel, 1987-1996, Acrobat, marque déposée d'ADOBE.

Tous droits du producteur et du propriétaire de ce produit sont réservés. L'OCDE autorise la reproduction d'un seul exemplaire de ce programme pour usage personnel et non commercial uniquement. Sauf autorisation, la duplication, la location, le prêt, l'utilisation de ce produit pour exécution publique sont interdits. Ce programme, les données y afférentes et d'autres éléments doivent donc être traités comme toute autre documentation sur laquelle s'exerce la protection par le droit d'auteur.

Les demandes sont à adresser au :

Chef du Service des Publications,  
Service des Publications de l'OCDE,  
2, rue André-Pascal,  
75775 Paris Cedex 16, France.

ÉTUDES DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT

# CONFLITS ET CROISSANCE EN AFRIQUE

Vol. 2 : Kenya, Ouganda et Tanzanie

*Par*

Jeni Klugman, Bilin Neyapti

*et*

Frances Stewart

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

## ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973), le Mexique (18 mai 1994), la République tchèque (21 décembre 1995), la Hongrie (7 mai 1996), la Pologne (22 novembre 1996) et la Corée (12 décembre 1996). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

*Le Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a été créé par décision du Conseil de l'OCDE, en date du 23 octobre 1962, et regroupe vingt-trois des pays Membres de l'OCDE : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, la Finlande, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne le Portugal, la République tchèque, la Suède et la Suisse, ainsi que l'Argentine et le Brésil depuis mars 1994, et le Chili depuis novembre 1998. La Commission des Communautés européennes participe également à la Commission Consultative du Centre.*

*Il a pour objet de rassembler les connaissances et données d'expériences disponibles dans les pays Membres, tant en matière de développement économique qu'en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de politiques économiques générales; d'adapter ces connaissances et ces données d'expériences aux besoins concrets des pays et régions en développement et de les mettre à la disposition des pays intéressés, par des moyens appropriés.*

*Le Centre occupe, au sein de l'OCDE, une situation particulière et autonome qui lui assure son indépendance scientifique dans l'exécution de ses tâches. Il bénéficie pleinement, néanmoins, de l'expérience et des connaissances déjà acquises par l'OCDE dans le domaine du développement.*

Also available in English under the title:  
CONFLICT AND GROWTH IN AFRICA  
Vol. 2: Kenya, Tanzania and Uganda



LES IDÉES EXPRIMÉES ET LES ARGUMENTS AVANCÉS DANS CETTE PUBLICATION SONT CEUX DES AUTEURS ET NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CEUX DE L'OCDE OU DES GOUVERNEMENTS DE SES PAYS MEMBRES.

\*  
\* \*

© OCDE 1999

Les permissions de reproduction partielle à usage non commercial ou destinée à une formation doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, Tél. (33-1) 44 07 47 70, Fax (33-1) 46 34 67 19, pour tous les pays à l'exception des États-Unis. Aux États-Unis, l'autorisation doit être obtenue du Copyright Clearance Center, Service Client, (508)750-8400, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 USA, or CCC Online: <http://www.copyright.com/>. Toute autre demande d'autorisation de reproduction ou de traduction totale ou partielle de cette publication doit être adressée aux Éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

## **Avant-propos**

Cet ouvrage a été réalisé dans le cadre des travaux du Centre de Développement consacrés au processus d'intégration des pays pauvres dans l'économie mondiale. Il présente en particulier une partie des résultats du projet de recherche intitulé *Économie politique et développement en Afrique* ; deux autres ouvrages complètent la série.

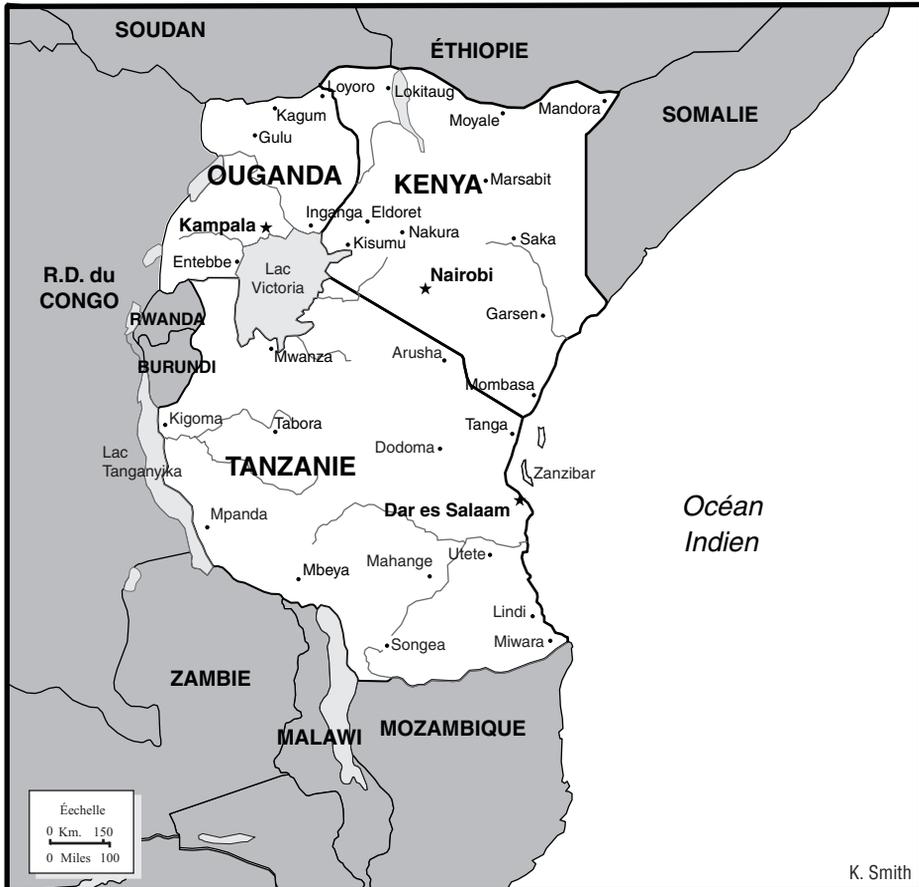
## **Remerciements**

Le Centre de Développement remercie le gouvernement de la Suisse pour le soutien financier qu'il a apporté au projet sur « l'Afrique émergente » dans le cadre duquel cette étude a été réalisée.

# Table des matières

Remerciements .....	4
Préface .....	7
Résumé .....	9
<i>Chapitre 1</i> Introduction : le cadre analytique .....	11
<i>Chapitre 2</i> L'héritage colonial au Kenya et en Tanzanie .....	17
<i>Chapitre 3</i> Stabilité et conflits au Kenya et en Ouganda : un bilan contrasté .....	25
<i>Chapitre 4</i> Facteurs socio-économiques des conflits au Kenya et en Ouganda .....	39
<i>Chapitre 5</i> Coûts et avantages du conflit : synthèse .....	73
<i>Chapitre 6</i> L'expérience de la Tanzanie .....	89
<i>Chapitre 7</i> Conclusions et recommandations politiques .....	117
Bibliographie .....	123

## Afrique de l'Est – Tanzanie, Kenya et Ouganda



Les frontières et les noms sur cette carte n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation quelconque par l'OCDE.

# Préface

L'une des conclusions du séminaire « Quel avenir pour l'Afrique ? », organisé par le Centre de Développement à la fin de l'année 1994, avait souligné l'importance de l'environnement socio-politique pour la croissance économique des pays africains. Pour nombre d'entre eux, les échecs économiques résultent de l'instabilité politique, des violences et des guerres civiles qui ont paralysé ces sociétés.

C'est dans ce contexte que le Centre de Développement a engagé un programme de recherche sur les causes et les conséquences des conflits en Afrique. Trois régions ont été privilégiées pour cette analyse et le présent ouvrage apporte des enseignements particulièrement intéressants sur le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie ; deux autres études accompagnent celle-ci et traitent de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique australe, respectivement. Une comparaison fondée sur une analyse historique des trois pays d'Afrique de l'Est étudiés ici a permis d'identifier les causes et de mesurer les coûts des conflits puisque ces pays, qui avaient approximativement le même niveau de développement vers 1960, ont connu des sorts très différents : la paix en Tanzanie, une paix relative au Kenya en raison de violences périodiques et des guerres civiles atroces en Ouganda, qui ont fait des centaines de milliers de morts.

L'économie de l'Ouganda a été ruinée par ces guerres : le niveau de vie de la population a chuté et ce pays, qui paraissait pendant la période coloniale le plus favorisé des trois, est devenu le plus pauvre. En revanche, les troubles sporadiques au Kenya n'ont pas compromis une croissance assez rapide sauf depuis quelques années où ils se sont aggravés et ont ainsi freiné, avec d'autres facteurs, le développement du pays. Enfin, la Tanzanie a enregistré des contre-performances économiques dans les années 70 et 80, mais celles-ci sont imputables uniquement à des erreurs de politique économique. D'ailleurs, dans les années 60 comme dans les années 90, d'autres politiques ont conduit à des performances plus satisfaisantes. Cette comparaison prouve donc que l'instabilité politique a un coût économique très élevé dès lors qu'elle dépasse un certain seuil.

Le mérite des auteurs a été, grâce à une analyse politico-économique originale, de mettre en évidence les facteurs de stabilité ou d'instabilité politique. En Ouganda, la politique coloniale a été responsable d'un dualisme économique et politique très prononcé entre le Sud bantou et le Nord, peuplé par d'autres ethnies, de telle sorte que la situation politique était potentiellement explosive dès les lendemains de l'indépendance. En effet, tous les investissements, comme les dépenses d'éducation ou de santé, ont été réservés au Sud. Ce dernier a été seul à pouvoir développer des

cultures commerciales tandis que le Nord était traité comme une réserve pour recruter de la main-d'œuvre et des soldats. A l'opposé, la stabilité politique en Tanzanie est due au fait qu'un tel dualisme n'existait pas à l'indépendance et que les gouvernements ont pris soin de pratiquer ensuite une politique équilibrée de dépenses publiques au bénéfice de toutes les régions, de toutes les ethnies, en s'efforçant de promouvoir par tous les moyens l'intégration nationale.

Les auteurs ont ainsi montré que si les inégalités économiques jouent au départ un rôle essentiel dans l'émergence des conflits, la situation devient ensuite beaucoup plus complexe. Des antagonismes religieux, ethniques ou politiques sont utilisés pour aggraver les tensions et, dès que les premiers massacres surviennent, la société est plongée dans un déchaînement cumulatif de haines, de vengeance, où tous les facteurs sont interdépendants. Comme on le voit, la stratégie la plus efficace est la prévention et pour engager celle-ci, cet ouvrage indique des pistes utiles. Comme il s'agit d'éviter des massacres et la misère qui s'étend dans les pays ainsi dévastés, cet ouvrage devrait susciter l'intérêt de nombreux lecteurs.

Ulrich Hiemenz  
Directeur  
Centre de Développement de l'OCDE  
juillet 1999

## Résumé

Comment expliquer qu'un pays devienne politiquement stable ou instable, qu'il vive dans la paix ou la violence ? Quel est, dans un tel processus, le rôle des inégalités économiques et sociales par rapport à celui d'autres facteurs, tels que les différences dans l'héritage colonial, les systèmes politiques et les caprices de tel ou tel dirigeant ? Cet ouvrage explore la question en s'appuyant sur l'histoire de trois pays africains — le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie — qui, depuis leur indépendance, il y a plus de 30 ans, offrent des contrastes saisissants à la fois sur le plan des résultats et de leurs facteurs explicatifs. Au moment de l'indépendance, ces trois anciennes colonies britanniques ont mis en œuvre des stratégies de développement économique assez proches, avant de diverger notablement en termes de politiques appliquées, de croissance économique et de partage des ressources économiques et sociales à l'échelle nationale. Leur expérience diffère également radicalement touchant la stabilité politique et les conflits armés. Analyser ces résultats différents au moyen d'hypothèses causales cohérentes permettra peut-être d'éclairer la situation d'autres pays, en Afrique comme ailleurs.

Selon cet ouvrage, les motivations économiques des conflits dépendent de la manière dont les chefs et leur base — considérée collectivement, car ce sont les groupes et non les individus qui se livrent à la violence organisée — en perçoivent les coûts et avantages économiques. Dans un cas comme dans l'autre, cela concerne le contrôle des ressources, question dans laquelle l'inégalité horizontale (entre ou parmi les groupes) revêt davantage d'importance que l'accès en valeur absolue, parce qu'un conflit voit toujours un groupe en attaquer un autre pour améliorer sa situation relative. Les facteurs non économiques entrent en jeu lorsqu'on se sert des clivages ethniques ou culturels, ainsi que des événements politiques, comme d'instruments à cultiver et à utiliser dans la recherche du pouvoir.

Dans des contextes nationaux caractérisés par une grande complexité dont les facteurs varient constamment, les faits corroborent largement cette argumentation. Selon le constat le plus marquant de cet ouvrage, les violences inspirées par les facteurs économiques ne peuvent éclater que si les chefs comme la base ont le sentiment d'avoir si peu à perdre que les bénéfices potentiels l'emportent sur ces pertes. Cela s'est souvent vérifié en Ouganda et cela, pour deux raisons. D'une part, parce que les opportunités économiques hors de la sphère étatique étaient si infimes que prendre les

commandes de l'État a vite revêtu une importance essentielle, et d'autre part, parce que les agriculteurs tiraient tellement peu d'avantages sociaux ou économiques du système de marché qu'ils pouvaient se replier sans grandes pertes sur une activité de subsistance. Au Kenya, en revanche, les chefs potentiels n'avaient pas besoin du pouvoir politique — et donc de la violence — pour prospérer économiquement. Dans le même temps, les agriculteurs étaient suffisamment nombreux à se satisfaire du système (en termes de croissance des revenus et d'accès aux services de base) pour avoir intérêt à préserver la stabilité. Par ailleurs, la stratification sociale au Kenya était verticale, c'est-à-dire qu'on trouvait des très pauvres et des membres de la classe moyenne dans différents groupes ethniques. La Tanzanie, pour sa part, a, dès le départ, intégré des membres de différents groupes ethniques à sa nombreuse fonction publique et mis en place un accès universel aux services sociaux de base (principalement la santé et l'éducation). Même si, à la fin des années 70 et au début des années 80, ces progrès se sont ralentis — un certain recul a même été enregistré — les difficultés ont été partagées de manière égale entre les différents groupes.

Les résultats obtenus sont à la mesure de ces tendances. La Tanzanie se distingue par l'absence de conflits et par une stabilité politique remarquable. Le Kenya connaît certes des tensions, mais demeure relativement épargné par les conflits armés. Enfin, l'Ouganda affiche l'un des plus mauvais palmarès du continent pour les violences chroniques et massives. Cette situation s'est toutefois apaisée ces dernières années, sous l'impulsion d'un régime qui a réorienté le calcul économique des coûts et avantages dans le sens de la stabilité et de luttes politiques moins violentes.

## **Introduction : le cadre analytique**

Cet ouvrage cherche à déterminer si les conditions socio-économiques sont mieux à même que d'autres facteurs — héritage colonial, système politique et rôle de chaque dirigeant, notamment — d'expliquer les fortes différences observées entre certains pays en termes de stabilité politique et de violence. L'hypothèse de départ est la suivante : les situations économiques relatives des groupes qui composent la société ont une influence essentielle sur l'ampleur de l'instabilité et des conflits. Les conflits en Afrique résultent d'une interaction complexe de clivages ethniques, régionaux et religieux, mais ces clivages sont sous-tendus par des disparités économiques profondément ancrées dans les sociétés considérées. Même lorsque tel ou tel chef ou clivage ethnique a une importance, les facteurs économiques peuvent néanmoins fournir les motivations qui mènent au conflit.

Depuis leur indépendance, au début des années 60, les trois pays d'Afrique de l'Est envisagés — tous trois anciennes colonies britanniques — ont connu des évolutions radicalement différentes en termes d'instabilité politique, de conflits armés et de développement économique et social. La Tanzanie se distingue par sa stabilité et par l'absence de conflits. Malgré des tensions considérables, le Kenya est resté relativement épargné par les conflits armés, à la différence de son voisin ougandais, qui détient l'un des pires palmarès du continent par les violences chroniques et massives, à l'origine de quelque 800 000 décès. Il existe également, entre ces trois pays, des différences fondamentales dans les stratégies de développement et leurs résultats. Immédiatement après leur indépendance, tous trois ont certes adopté des régimes assez interventionnistes de substitution aux importations, avec l'ambition d'assurer une couverture universelle des services sociaux. Cependant, les résultats ont nettement divergé à mesure que la vie politique et les stratégies de mise en œuvre des décisions s'écartaient.

A l'époque coloniale, ces trois pays formaient le protectorat britannique sur l'Afrique de l'Est. Le Kenya et l'Ouganda avaient été colonisés dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La Tanzanie résulte quant à elle de l'union du Tanganyika et de Zanzibar, en 1964. Colonie allemande depuis 1885, le Tanganyika a été placé sous mandat britannique en

1920. Chacun des trois pays a accédé à l'indépendance politique au début des années 60. La taille de leur population était alors comparable (l'Ouganda étant le moins peuplé, avec 8 millions d'habitants). Chaque pays comprenait un certain nombre de groupes tribaux, parlant pour la plupart des langues différentes. Au Kenya et en Ouganda, qui comptaient des groupes ethniques comparativement plus importants, les frontières entre communautés se confondaient avec des délimitations administratives. En 1960, c'est le Kenya qui enregistrait le revenu par habitant le plus élevé, mais cette différence s'effaçait si l'on ne tenait compte que de la population de souche africaine. A cette époque, les indicateurs sociaux tels que l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation des adultes et l'accès à l'eau potable, étaient au même niveau dans les trois pays. Du fait de ces analogies globales dans la situation initiale, il est particulièrement éclairant de comparer les trajectoires suivies par chacun d'entre eux depuis l'indépendance. Le Kenya et l'Ouganda présentent ici un intérêt tout particulier, compte tenu des fortes analogies observées dans les tensions ethniques entre des groupes importants. La première partie de cet ouvrage se concentre donc sur ces deux pays. Un long chapitre est ensuite consacré à la Tanzanie, et la conclusion reprend l'ensemble de ce groupe et présente les enseignements de l'étude à l'intention des décideurs nationaux comme des donateurs internationaux.

## **Le cadre analytique**

La motivation et la concrétisation d'un conflit armé doivent être envisagées à deux niveaux. Les conflits violents et organisés supposent des chefs, qui en sont les instigateurs et les orchestrateurs, et une base, qui exécute les ordres et fournit une aide ou un abri aux combattants. Un conflit ne peut perdurer sans soutien à ces deux niveaux. La motivation économique du conflit dépend quant à elle de la manière dont les chefs potentiels et leur base éventuelle perçoivent les coûts et les avantages économiques de ce conflit, en particulier le contrôle des ressources. Pour les chefs potentiels, cela signifie notamment une mainmise sur les emplois ou les contrats. A ce niveau, l'accession au pouvoir est une promesse d'avantages économiques personnels et permet également de récompenser des groupes alliés. Pour la base, l'accès aux ressources est notamment synonyme d'opportunités de revenus (l'emploi), d'accès à un patrimoine (la terre, en particulier) ou à des services sociaux. L'émergence d'un conflit devient plus probable lorsque le calcul des coûts et des avantages perçus par ces deux groupes penche en sa faveur.

Normalement, ces perceptions reflètent *grosso modo* la réalité. On peut donc évaluer la situation économique réelle d'un groupe à partir de critères permettant de calculer les avantages et les coûts potentiels d'un conflit pour ce groupe. Ces critères sont, entre autres, l'accès au patrimoine, à l'emploi et aux prestations publiques. Ils donnent lieu à un ensemble de droits économiques et sociaux. Parmi les facteurs sur lesquels s'appuient ces droits, il faut citer les tendances globales du développement

économique et du développement humain, la structure de l'économie, le rapport population/ressources, les politiques publiques en matière de dépenses et de fiscalité et les règles d'accès aux droits (de propriété ou de participation à la vie démocratique, par exemple).

A cet égard, il y a de fortes chances que l'accès relatif ait davantage d'importance que l'accès en termes absolus. En effet, il y a conflit lorsqu'un groupe en attaque un autre pour améliorer sa situation relative : il importe donc d'évaluer les différents degrés de l'inégalité. Pourtant, l'inégalité seule n'est pas une cause suffisante de conflit : celui-ci nécessite d'autres conditions. Premièrement, il faut que les chefs comme la base perçoivent les inégalités comme suffisamment importantes pour que les bénéfices à retirer du combat soient supérieurs à ses coûts. Deuxièmement, l'État peut lui-même être à l'origine des violences, ou être trop faible pour les réprimer rapidement. Troisièmement, les combattants ont besoin d'un soutien : des armes et des vivres, par exemple. Quatrièmement, le degré d'intégration économique joue lui aussi un rôle. Ce qu'un groupe aurait à gagner et à perdre d'un conflit tient non seulement à ses droits absolus ou relatifs, mais aussi à la manière dont il pourrait perdre ces droits du fait d'un conflit. Dans une économie faiblement intégrée, l'effondrement dû à un conflit peut n'avoir qu'une faible incidence économique sur les individus, car ceux-ci n'ont guère besoin du commerce ou de l'échange pour assurer leur revenu. Dans une économie plus intégrée, le coût du conflit s'élève à mesure que les individus ou les groupes perdent leurs capacités d'autosuffisance.

Ce cadre n'a nullement pour objet de nier l'importance des facteurs non économiques. Dans notre hypothèse, la recherche du pouvoir par des moyens violents comporte une motivation économique sous-jacente. Les clivages ethniques ou culturels, de même que les événements politiques, y sont des instruments importants, cultivés et utilisés à cette fin. Dans un système politique qui permet les changements non violents, la violence devient un moyen inutilement coûteux de provoquer des changements. C'est ici que les droits politiques — accès aux mécanismes de décision aux niveaux local et national et droits de l'homme élémentaires, tels que la protection contre la détention arbitraire, le droit de réunion et la liberté d'expression — trouvent leur importance.

Par définition, la violence organisée est le fait de groupes, et non d'individus agissant au hasard, comme c'est souvent le cas avec la délinquance. Même si des individus peuvent se laisser convaincre de rejoindre un groupe et d'opter pour la violence, les groupes doivent se percevoir comme tels, avec un intérêt commun pour la violence. L'analyse doit donc établir une classification des intérêts de chaque groupe, intérêts qui peuvent différer selon l'appartenance ethnique, la religion, la géographie, la classe économique, ou une combinaison de ces facteurs. Même si cet ouvrage envisage chacun de ces modes de différenciation, le recours fréquent au facteur ethnique pour expliquer la violence dans les pays considérés impose de commencer par une présentation des grandes différences ethniques.

## Populations et ethnies d'Afrique de l'Est

Mugai (1995) définit l'ethnicité (ou le facteur ethnique) comme « une conscience commune à des personnes qui partagent des racines culturelles, linguistiques, parfois familiales et religieuses (et qui, sur ces bases, se rassemblent dans un but politique) ». Selon d'autres analyses, l'ethnicité fait intervenir la maximisation conjointe des intérêts politiques, économiques et sociaux du groupe (voir, par exemple, Chazan *et al.*, 1992).

L'ethnicité joue un rôle dominant dans la formation des groupes au Kenya et en Ouganda et nettement moins significatif en Tanzanie. Ainsi, Mugai (1995) relate qu'au Kenya, les « masses expriment leur solidarité ethnique ouvertement et consciemment au travail, à l'école, à l'hôpital et dans les réunions politiques ». Dans chacun des trois pays, les autres lignes de partage — religieuses et économiques — coupent transversalement les clivages ethniques. Le Kenya compte 30 groupes ethniques officiellement reconnus, dont l'importance numérique va de quelques centaines à plusieurs millions d'individus. Les cinq principaux, qui comptent chacun plus d'un million de personnes et qui, ensemble, représentent plus de 70 pour cent de la population, sont, par ordre de taille : les Kikuyu, les Luyha, les Luo, les Kalenjin et les Kamba. Au moment de son indépendance, l'Ouganda abritait 15 grands groupes ethniques, parlant quelque 63 langues ou dialectes, divisés grossièrement (selon une classification d'origine européenne et non africaine) entre les langues bantoues au Sud et les non bantoues au Nord, les langues nilotiques (parlées dans la région Ouest, irriguée par le Nil Albert) formant une troisième catégorie. Avant la colonisation, quatre de ces groupes, les Baganda (royaume de Bouganda), les Bunyoro, les Kitara et les Ankolé (royaume de Nkore) possédaient des royaumes centralisés et hiérarchisés, selon un schéma qui sera perpétué par la colonisation. D'autres groupes formaient des sociétés dites « segmentales », plus égalitaires et dépourvues d'autorité centrale. C'était notamment le cas des Langi, des Acholi, des Lugbara et des Kakwa, au Nord et à l'Est. La Tanzanie connaît, elle aussi, une grande diversité ethnique, avec environ 120 groupes tribaux parlant différentes langues. Quelque 95 pour cent des Africains de souche y parlent toutefois une langue d'origine bantoue. Le principal groupe ethnique — les Sukuma — représente moins d'un douzième de la population<sup>1</sup>. Chacune des autres tribus relativement importantes représente entre 3 et 5 pour cent de la population. Aucun groupe ethnique n'occupe donc de position dominante.

Le nombre, l'importance et la répartition géographique des groupes ethniques ne diffèrent guère entre le Kenya et l'Ouganda (tableau 1.1). Quoique d'une taille significative, le principal groupe (les Kikuyu au Kenya et les Baganda en Ouganda) est dans les deux cas incapable de former une majorité sans alliés. Cette situation est encore accentuée en Tanzanie, où le groupe principal représente une part beaucoup plus faible de la population (environ 8 pour cent, contre quelque 20 et 30 pour cent au Kenya et en Ouganda, respectivement). Dans chacun de ces pays, le fonctionnement d'un système démocratique suppose donc une majorité composite, susceptible d'être formée par différentes alliances. Dans un système non démocratique, le souci de stabilité semblerait également imposer un partage du pouvoir par différentes ethnies. En

apparence, ce type de composition ethnique pourrait apparaître moins propice à la violence que, d’une part, les situations de type majorité contre minorité qui prédominent au Rwanda, au Burundi ou en Irlande du Nord, où la majorité peut aisément opprimer la minorité sans risquer de sanction démocratique et, d’autre part, les pays dans lesquels les groupes sont trop atomisés pour permettre la négociation de compromis. En réalité, si les expériences kenyane et tanzanienne viennent soutenir cette opinion, celle de l’Ouganda montre que de tels compromis peuvent facilement se disloquer, débouchant sur un cycle de violences et de représailles.

**Tableau 1.1. Taille et localisation des principaux groupes ethniques au Kenya et en Ouganda**

Groupe ethnique	Kenya		Groupe ethnique	Ouganda	
	Pourcentage de la population (1989)	Implantation dans les provinces		Pourcentage de la population africaine (1969)	Implantation dans les régions
Kikuyu	20.8	Centre	Baganda	28.2	Sud
Luyha	14.4	Ouest	Banyanko	12.2	Ouest
Luo	12.4	Nyanza	Basogo	10.0	Est
Kalenjin	11.5	Vallée du Rift	Batoro	6.1	Ouest
Kamba	11.4	Sud-Est	Nubiens	6.1	Nord, Nil occidental
Kisii	6.2		Bakedi	5.6	Est
Meru	5.1		Langi	5.3	Nord
Masai	1.8	Sud de la vallée du Rift	Acholi	4.9	Nord
Embu	1.2	Centre-Est	Bagisu	4.5	Est

*Sources* : Office des statistiques, ministère des Finances et de la Planification économique, Kampala ; Republic of Kenya, *Population Census 1989* ; Middleton et Rassam, 1990.

## Note

1. Selon le recensement national de 1957 (Hyden, 1986). Voir également Galli, (1981).



## **L'héritage colonial au Kenya et en Tanzanie**

L'évolution du Kenya et de la Tanzanie après l'indépendance a été en grande partie déterminée par la période coloniale. Même si ces pays faisaient tous deux partie du protectorat britannique sur l'Afrique de l'Est, leur expérience de la colonisation diffère sur plusieurs points essentiels :

- traitement et comportement des groupes ethniques « centraux » ;
- clivages et formes d'autoritarisme découlant du système d'administration locale adopté par les Britanniques ;
- émergence ou absence d'un sentiment national ;
- influence sur la vie politique post-coloniale de la rareté des opportunités économiques ouvertes aux Africains sous le régime colonial ;
- creusement d'importantes inégalités régionales au sein de chaque pays ;
- rôle et nature de l'armée ;
- influences religieuses ;
- dispositions constitutionnelles conçues pour l'accession à l'indépendance.

Ce sont les Kikuyu au Kenya et les Baganda en Ouganda qui ont subi les effets les plus directs du colonialisme, s'agissant dans les deux cas d'un groupe important et implanté dans une zone fertile comprenant la capitale. Si les autorités coloniales ont avantagé les Baganda en Ouganda, les Kikuyu ont probablement souffert davantage que les autres ethnies du Kenya.

En Ouganda, en effet, le colonisateur a réservé un traitement privilégié aux Baganda, avec pour effet d'accentuer les clivages existants au sein du pays. Le royaume de Bouganda possédait une histoire d'au moins quatre siècles. Fondement officiel du protectorat anglais, le traité de 1900 signé avec les Baganda donnait à ces derniers un rôle particulier. Les autorités coloniales les considéraient comme un peuple très supérieur aux autres, « d'une intelligence et d'une capacité générale dépassant très largement celles de tous les autres habitants de l'Afrique centrale » (Mullins, 1904).

Une loi coloniale de 1908 attribuait des terres au Kabaka (le roi), à sa famille et aux principaux chefs, dans le cadre du système du *mailo*. Appliquant le régime de « l'administration indirecte », les Britanniques ont confié à des Baganda la gestion d'une grande partie du pays, en dehors de leur royaume. Parallèlement, Baganda et Britanniques se sont alliés pour attaquer les territoires voisins. Les Baganda ont ainsi reçu les « comtés perdus » pris aux Bunyoro. Dans le royaume de Bouganda et dans le Sud, les cultures de rapport ont été encouragées et l'éducation a été favorisée. Faute d'opportunités économiques sur leurs propres terres, les habitants de l'Ouest et du Nord furent nombreux à émigrer vers le Bouganda en tant que main-d'œuvre bon marché. Le rôle central et les privilèges matériels et économiques dont jouissaient les Baganda, ainsi que leur attitude envers le reste des Ougandais — et réciproquement — (attitude datant certes de l'époque précoloniale, mais nettement renforcée par le favoritisme britannique) ont laissé une faille béante au cœur de la société ougandaise.

*A contrario*, les Kikuyu qui, en 1989, représentaient 21 pour cent de la population kenyane, ont beaucoup souffert de l'époque coloniale. Ils furent notamment chassés de leurs terres par les colons blancs, ce qui contribua dans une large mesure à déclencher l'insurrection des Mau-Mau, avant l'indépendance. Le système d'agriculture commerciale pratiqué par les européens faisait appel au travail sous contrat, et en particulier à ce que l'on appelait les *squatters* dont beaucoup étaient des Kikuyu privés de leurs terres par les premiers colons. A la fin des années 30, l'insécurité de la propriété foncière s'était généralisée, les paysans sans terre étaient de plus en plus nombreux et les conditions de vie des *squatters* se dégradaient. Ceux-ci ne disposaient d'aucun moyen légal pour défendre leurs intérêts et ne recevaient que des miettes des prétendus « bienfaits du colonialisme » : éducation et autres services sociaux, notamment. L'intensification de la répression a conduit à une escalade de la résistance. Selon les termes d'un observateur, les *squatters* kikuyus avaient « très peu à perdre ». Ils sont entrés en résistance au milieu des années 40. Une campagne de prestations de serment, symbole d'une unité d'objectifs, commença à la fin de 1947, marquant le début de la révolte des Mau-Mau. Les premières violences contre les Européens installés sur les hauts plateaux eurent lieu en 1950. L'augmentation des prix encouragea la population à soutenir les Mau-Mau (Furedi, 1992). Les autorités réagirent à ce mouvement par de nouvelles mesures répressives : éviction, saisie des récoltes et du bétail et instauration de l'État d'urgence pour les Kikuyu (couvre-feu, permis de résidence, arrestations arbitraires, etc.) On estime qu'en 1954, lorsque ce mouvement a été définitivement écrasé, la répression avait fait 15 000 morts (en grande majorité des Africains de souche). Les causes profondes de ce conflit continuèrent de préoccuper les instances décisionnaires jusqu'à l'indépendance et au-delà.

Pour ce qui est des clivages et des formes d'autoritarisme découlant du système d'administration locale adopté par les Britanniques, le Kenya et l'Ouganda partagent le même héritage colonial, avec toutefois une différence essentielle ayant trait au rôle des Baganda. En Ouganda, en effet, les Britanniques confièrent à des chefs traditionnels l'exercice de l'autorité à l'échelon local, dans le cadre d'une législation qualifiée de

« draconienne » (Mugai, 1995). Présentée comme inspirée des coutumes locales, cette structure revenait en fait à pervertir ces dernières en transformant l'autorité limitée des chefs traditionnels en un système plus autoritaire, plus arbitraire et moins participatif (Mamdani, 1996). Elle eut pour effet d'amoindrir les formes traditionnelles d'autorité. Conçu expressément pour « pacifier les indigènes » (Gertzel, 1970), ce système était symbolisé par les uniformes et les casques coloniaux des détenteurs de l'autorité locale. Dans les deux pays, les limites administratives locales se confondaient avec les frontières ethniques, avec pour effet de renforcer les clivages entre communautés. Au Kenya, cependant, les responsables locaux étaient nommés administrateurs en vertu de la loi sur les chefs (*Chiefs Act*), alors qu'en Ouganda, les chefs Baganda exerçaient leur pouvoir indirectement, non seulement sur le royaume de Bouganda, mais aussi sur le Nord et l'Est du pays, suscitant des antagonismes durables.

La période coloniale n'a pas suscité de sentiment national sur le territoire qui devait devenir l'Ouganda. C'est peut-être le point le plus néfaste qu'elle ait laissé en héritage. La plupart des régions se considéraient comme des entités distinctes, et voyaient le gouvernement central comme un arbitre lointain de leurs querelles (le *Rapport Wallis* datant de 1953 note que chaque entité administrative désirait l'indépendance pour elle-même<sup>1</sup>). Les Baganda, en particulier, estimaient que le statut spécial et l'autonomie que leur conférait le protectorat devaient leur permettre d'accéder à l'indépendance. Ils revendiquèrent cette indépendance de manière répétée, avant et après la fin du régime colonial. Ils refusèrent également de prendre part au conseil législatif mis en place avant l'indépendance du pays et boycottèrent les élections de 1961. Pendant de nombreuses années, la puissance coloniale elle-même hésita sur les frontières à donner au pays et sur la question de savoir si celui-ci devait former un État unique. Comme le déclara Andrew Cohen, gouverneur d'opinion progressiste dans les années 50, « c'était un système (colonial) qui se penchait sur les problèmes et les intérêts de chaque zone et de chaque tribu. Ce système n'a pas été conçu en prévision de la constitution d'un État ou d'une nation » (Cohen, 1959). Milton Obote a ainsi demandé que l'accession à l'indépendance soit retardée, par crainte des désavantages que supporteraient les régions moins développées : « Nous, Semi-Hamites et habitants du Nord de l'Ouganda, estimons que le Congrès, en visant à 'l'autodétermination en Ouganda' brûle les étapes et nous laisse en arrière du fait de notre incapacité actuelle à atteindre un objectif aussi élevé » (*Uganda Herald*, 24 avril 1952).

L'Ouganda n'a pas connu d'équivalent à la révolte des Mau-Mau. Néanmoins, comme dans le cas des Kikuyu, la conscience politique s'est davantage développée chez les Baganda qu'ailleurs. C'est au sein de cette ethnie que sont nés les premiers mouvements politiques et syndicaux, ainsi que les premières manifestations. Des mouvements de paysans et d'ouvriers ont conduit à une grève générale en 1945 et à des émeutes contre les Britanniques en 1949. Pourtant, l'Ouganda n'avait pas véritablement de mouvement *nationaliste* ou de dirigeant *national*. Une indépendance hâtive a donc débouché sur un jeu d'intrigues pour le pouvoir, avec pour effet d'approfondir encore les dissensions ethniques.

Au Kenya, en revanche, le sentiment national était fort dès l'indépendance, et l'est resté dans les premières années qui ont suivi. Kenyatta avait l'aura d'un dirigeant national et, en tant que premier Président du pays, était souvent appelé *Meze*, le père. Ce sentiment national s'est développé malgré une administration favorisant les divisions et l'absence d'une langue commune autre que l'anglais et, dans une moindre mesure, le swahili. C'est en fait le mouvement des Mau-Mau qui a joué un rôle essentiel en démontrant que les Kikuyu étaient à même de jouer un rôle de premier plan dans la promotion des intérêts locaux face aux autorités coloniales. Attisé par la détérioration de la situation économique des Africains dans les régions les plus peuplées et par la répression brutale du mouvement des Mau-Mau, le ressentiment contre l'exploitation coloniale était très largement partagé au sein de la population. C'est notamment son rôle pendant l'insurrection des Mau-Mau (qui lui valut la prison) qui fit de Kenyatta un dirigeant d'envergure nationale.

Néanmoins, l'unité n'était pas totale parmi les Africains du Kenya. Des différences persistaient entre, d'une part, la *Kenyan African Union* (KAU<sup>2</sup>), dirigée par Kenyatta et recrutant parmi les ethnies kikuyu et luo et, d'autre part, la *Kenyan African Democratic Union* (KADU), dont le chef était arap Moi et qui était soutenue par les ethnies kalinjin et kamba. Pour autant, l'obtention de l'indépendance et le charisme du premier Président kenyan fournirent une base suffisante pour asseoir, au moins dans un premier temps, un quasi-consensus national. L'expérience du Kenya indépendant diffère donc nettement de celle de la « nation » ougandaise, créée par les Britanniques et non par les habitants du pays.

Les opportunités économiques ouvertes aux Africains étaient très limitées dans les deux pays sous le régime colonial. Jusque dans les années 50, les Africains de souche étaient exclus de la plupart des activités non agricoles (Brett, 1993). Les petites et moyennes entreprises étaient dominées par les Asiatiques. Les Africains travaillaient principalement dans l'agriculture traditionnelle, le petit commerce et l'administration. Néanmoins, suite au mouvement des Mau-Mau, les autorités coloniales commencèrent de s'attaquer à la question des droits et des opportunités économiques au Kenya. En Ouganda, en revanche, être aux commandes de l'État demeurait pratiquement le seul moyen de progresser. L'accès au pouvoir politique était donc encore plus essentiel que dans les pays où les opportunités économiques étaient plus diversifiées.

Le Kenya a été l'un des rares pays africains à entreprendre à un stade précoce un programme de remembrement et de délivrance de titres fonciers. Les autorités considéraient la propriété foncière individuelle comme une solution aux revendications nées pendant la révolte des Mau-Mau et comme un moyen d'améliorer la production agricole. Suite au plan Swynnerton de 1954, les Britanniques encouragèrent le passage de l'exploitation communale des terres à un système de propriété individuelle dans la province centrale. Ce mouvement s'est ensuite accéléré et étendu après l'indépendance. Selon un rapport ultérieur publié par la Banque mondiale (World Bank, 1983*b*), ce plan n'a pas atteint deux de ses objectifs : faciliter l'accès au crédit et éviter la fragmentation des parcelles. Il a en revanche pleinement réalisé l'un de ses buts affichés :

créer une classe marchande d'agriculteurs africains ayant intérêt à préserver la stabilité et, donc, à œuvrer à une « communauté politiquement stable » (Swynnerton, 1955, cité par Hunt, 1996).

D'importantes inégalités régionales se sont creusées au sein de chaque pays pendant la période coloniale. Dans chaque colonie, le développement a été inégalement réparti, car l'infrastructure et les services allaient de préférence aux colons et aux régions contribuant le plus à la culture de rapport. Dans les deux pays, mais surtout au Kenya, des clivages transversaux fondés sur la classe et sur la propriété foncière sont apparus s'ajoutant aux lignes de fractures raciales et régionales pendant la période coloniale.

En Ouganda, des disparités significatives se sont développées entre le Nord et le Sud (c'est-à-dire *grosso modo* entre populations bantoues et non bantoues) pendant la période coloniale. Les efforts de développement — enseignement, cultures de rapport, infrastructure et siège de l'administration — étaient concentrés dans le Sud. Le Nord et l'Ouest étaient quant à eux censés fournir de la main-d'œuvre au Sud et au Centre. En 1925, le responsable de l'agriculture a ainsi réprimandé un chef de district pour avoir encouragé la culture du coton dans la province du Nil occidental. Selon ses termes, il fallait « s'abstenir d'encourager la production de coton ou d'autres cultures marchandes dans les districts périphériques », dont le pays « dépendait pour fournir la main-d'œuvre nécessaire aux activités essentielles organisées dans le Centre du pays et les autres zones productives » (Mamdani, 1976). La culture du coton s'est plus tard implantée dans le Nord, mais elle est restée beaucoup moins lucrative que celle du café, concentrée dans le Sud.

Au Kenya, des inégalités ethniques et régionales sont certes également apparues pendant la période coloniale, mais la principale ligne de partage socio-économique séparait, d'un côté, la population africaine et, de l'autre, les Européens et les Asiatiques. La loi interdisait aux non-Européens de posséder de la terre, et les intérêts des Européens étaient protégés par diverses restrictions et subventions. Le montant relativement élevé de la taxe foncière et d'habitation, ainsi que l'interdiction faite aux Africains de pratiquer les cultures de rapport, contraignaient ces derniers à conclure des contrats d'occupation précaire et à louer leur main-d'œuvre, attisant ainsi la rébellion des Mau-Mau. La confiscation par le colonisateur des terres africaines, qui étaient ensuite divisées en petites parcelles (pour les Africains) et grandes exploitations (pour les autres), est à l'origine des schémas fonciers les plus courants au Kenya. Dans ce pays, la dichotomie entre petites et grandes exploitations existe encore aujourd'hui, en particulier dans les régions à potentiel agricole moyen et élevé (World Bank, 1983a). Le plan Swynnerton et les déplacements de population qui en découlèrent n'ont pas modifié ce schéma colonial.

Le Kenya possédait une armée coloniale relativement équilibrée en termes ethniques. En Ouganda, au contraire, le colonisateur a poursuivi une politique délibérée de déséquilibre ethnique au sein des forces armées. A partir de 1905, celles-ci ne comprenaient presque plus que des habitants du Nord et de l'Est : ceux du Sud étant officiellement de trop petite taille pour le service. On assista alors au développement

d'une théorie de « l'ethnofunctionnalisme », selon laquelle les habitants du Nord et de l'Est avaient naturellement la fibre guerrière. Cette opinion était encore défendue après l'indépendance. On en trouve la trace dans des déclarations telles que « certaines parties de la population sont tout simplement incapables de combattre... même si elles servent comme soldats » (H. Makmot, cité dans *Republic of Uganda*, 1966, vol. 4). En général, les habitants du Nord n'avaient qu'une éducation très sommaire. Une grande partie des militaires étaient donc illettrés. Rares étaient les officiers ougandais qui possédaient expérience et éducation<sup>3</sup>.

En Ouganda, la concurrence qui régnait entre les missionnaires étrangers depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'assentiment d'un Kabaka (le roi des Baganda) habile à diviser pour régner, fut responsable de profonds clivages religieux. Les Britanniques favorisaient pour leur part les protestants dans l'accès à la terre et aux responsabilités, ce qui suscita des rancœurs chez les catholiques et les musulmans. Au Kenya, les influences religieuses extérieures ont eu un effet nettement moins délétère sur la cohésion de la société. Pendant une grande partie de la période considérée, les mouvements religieux étaient acceptés à la condition de soutenir la stabilité du régime. Plus récemment, le Conseil œcuménique des églises s'est ouvertement prononcé en faveur du multipartisme et du changement pacifique.

Au Kenya comme en Ouganda, la constitution imaginée pour l'accession à l'indépendance a cherché à pérenniser l'autonomie régionale et à affaiblir le gouvernement central, quoique de manière différente. Dans un cas comme dans l'autre, la formule adoptée s'est révélée impraticable, suscitant des réactions très différentes. Dans les deux années qui ont suivi l'indépendance, le nouveau pouvoir kenyan a changé sans heurts un État fédéral en un État unitaire. A son indépendance, l'Ouganda, a quant à lui adopté une constitution très particulière. Seuls les Baganda jouissaient d'une certaine autonomie, dans le cadre d'une relation fédérale avec le Centre. Le roi des Baganda est par ailleurs devenu Président de tout le pays. D'autres royaumes possédaient un statut semi-fédéral. Enfin, le reste du pays était divisé en districts d'un État unitaire. Véritable bombe à retardement, cette constitution symbolisait ainsi les tensions auxquelles ce jeune pays était confronté. Elle ne pouvait guère durer. De plus, son illogisme la privait du respect essentiel à la stabilité du gouvernement.

De toute évidence, chacun des éléments de l'héritage colonial contribuait à un mélange potentiellement explosif en Ouganda. Alors que le Sud était relativement prospère, l'armée était dominée par le Nord. Les clivages ethniques et régionaux coïncidaient dans une large mesure avec les inégalités économiques : les Baganda et les habitants du Sud étaient privilégiés pour l'accès à l'éducation et aux ressources, tandis que le Nord et l'Est demeuraient extrêmement pauvres et sous-développés. Quant aux différences religieuses, elles ne se recoupaient qu'en partie avec ces clivages régionaux, ethniques et économiques. Catholiques et protestants étaient présents dans l'ensemble du pays, si bien que les divisions religieuses auraient pu contrebalancer les antagonismes ethniques. Enfin, le pouvoir politique promettait des récompenses d'autant plus grandes que les autres sources de revenu étaient rares. Dans un pays où l'unité nationale était remplacée par des clivages ethniques, la conquête et la conservation du pouvoir politique ont donc acquis une importance essentielle.

Malgré un certain nombre de points communs avec l'Ouganda, ainsi que le rude et coûteux conflit des Mau-Mau, le colonisateur a quitté le Kenya en laissant un héritage plus propice à la stabilité. Parmi les différents aspects concernés, le plus notable est peut-être la révolte des Mau-Mau, qui a encouragé le désir d'indépendance, conféré aux Kikuyu une primauté reconnue et suscité un sentiment national. La redistribution des terres qui a suivi ce mouvement a par ailleurs accru la part de la population ayant un intérêt économique à voir s'installer la stabilité.

## Notes

1. *Rapport Wallis*, cité par Mudoola, 1992.
2. La KAU, à son accession au pouvoir, a été rebaptisée *Kenyan African National Union* (KANU).
3. Avant l'indépendance, Idi Amin Dada (qui était lui-même à demi illettré) fit preuve d'une telle brutalité avec une communauté de villageois Turkana qu'il faillit être jugé en cour martiale. Le colonisateur a toutefois renoncé à cette procédure car Amin Dada était l'un des deux seuls Africains ayant le grade d'officier dans l'armée ougandaise.



### Chapitre 3

## Stabilité et conflits au Kenya et en Ouganda : un bilan contrasté

Depuis leur indépendance, le bilan du Kenya et de l'Ouganda en termes de stabilité et de conflits armés contraste fortement, au détriment de l'Ouganda (tableau 3.1). Ce pays en est actuellement à son septième chef de l'État, alors que le Kenya n'a connu que deux Présidents, le second étant l'ancien vice-Président du premier. Ce chapitre examine en détail l'histoire complexe de ces deux pays.

Tableau 3.1. **Violences au Kenya et en Ouganda : nombre de décès estimés**

Période	Événement	Kenya		Événement	Ouganda	
		Total	Homicides et décès en détention		Total	Homicides et décès en détention
Années 50	Mau-Mau	15 000	n.d.	---	---	---
Années 60	Guerre des Shifita	3 000	n.d.	Émeutes après un référendum sur les comtés perdus. Massacre de Narulabye. Bataille de Mengo.	2 500	n.d.
Années 70	---	---	920 <sup>a,d</sup>	Terreur sous le régime d'Amin Dada, 1971-79, en particulier contre les Acholi et les Langi	plus de 300 000	n.d.
Années 80	---	---	1 410 <sup>b,d</sup>	1979, attaque du Nil occidental 1984-85, massacre de Baganda dans le triangle de Luwero	entre 300 000 et 500 000	n.d.
Années 90	Affrontements ethniques, vallée du Rift (1994-95). Actions de gangs armés	1 500	2 000 <sup>c,d</sup>	Rebellions dans le Nord et l'Ouest, 1986-96	entre 3 000 et 5 000	1 720 <sup>d,e</sup>
Total (est.)		19 692	1 780 <sup>d</sup>		entre 605 500 et 807 500	1 720 <sup>d</sup>

Notes : a) sur deux ans ; b) sur un an ; c) estimation comprenant 819 morts en détention en 1994-95 ; d) moyenne annuelle estimée (voir autres notes) ; e) moyenne 1991-94.

Sources : Kenya Human Rights Commission (1995) ; Africa Watch (1993) ; Sivard (1993) ; Republic of Kenya (1981, 1985).

## Ouganda

Les quatre périodes composant l'histoire politique de l'Ouganda indépendant ont été marquées par la violence : la première présidence Obote (Obote I, 1962-71), la période Amin Dada (1971-79), une phase de transition qui a ouvert la voie à la seconde présidence Obote (Obote II, 1980-85), et enfin une nouvelle transition, qui a débouché sur la présidence Museveni (depuis 1986). Rétrospectivement, la première présidence Obote apparaît comme relativement paisible, à une exception près avec le renversement en 1966 du Kabaka entraînant quelque 2 000 morts. La période Amin Dada a ensuite été caractérisée par la violence d'État. Les troubles ont culminé en 1978, date du renversement du régime par une coalition de troupes tanzaniennes et de rebelles ougandais. Plus de 300 000 personnes ont été tuées pendant cette période, principalement par les forces gouvernementales. Cependant, la seconde présidence Obote a été au moins aussi meurtrière, l'armée commettant des ravages incontrôlés, en particulier dans le triangle de Luwero (ancien royaume de Bouganda), qui abritait des troupes rebelles. Entre 300 000 et 500 000 personnes sont mortes. Au cours de ces 15 années, un nombre bien supérieur encore de décès découlèrent indirectement de ces violences, du fait de la dégradation de la situation économique, de la baisse de la production agricole et de la désintégration des services de santé. Quant à Museveni, qui a mené les rebelles au pouvoir en 1986, il a dû faire face à des rebellions dans le Nord et le Nord-Ouest, avec comme résultat au moins 5 000 morts sur les dix dernières années.

### *Obote I : 1962-71*

Obote a initialement accédé au pouvoir grâce à une alliance avec les Baganda. Dès qu'il a pu se passer d'eux, il a ensuite monopolisé les commandes et entrepris de marginaliser cette ethnie. Deux événements ont mené à la rupture avec cette communauté. En 1964, le référendum sur les « comtés perdus » (pris aux Bunyoro pour être attribués aux Baganda à l'époque du protectorat) a restitué ces terres à leurs détenteurs originels. Dans le royaume de Bouganda, les émeutes qui ont suivi ont été sévèrement réprimées, entraînant de nombreux décès. Puis, en 1966, Obote a suspendu la constitution, pris la présidence, déposé le roi Mutesa (le Kabaka) et privé le Bouganda de son statut semi-fédéral. Président constitutionnel de l'Ouganda, le Kabaka a demandé alors l'aide de la communauté internationale, tandis que le parlement du Bouganda votait en faveur de la sécession (Karugire, 1980). En réaction, les troupes gouvernementales, dirigées par Idi Amin Dada, attaquèrent le palais royal. Ce fut la bataille de Mengo, premier massacre de l'Ouganda indépendant (sans doute plus de 2 000 morts, dont de nombreux civils). Cet épisode a démontré qu'Obote était prêt à faire fi du droit constitutionnel et, au besoin, à utiliser la force contre des civils pour consolider son pouvoir. Cela lui valut la haine implacable des Baganda.

En 1964, toute l'Afrique de l'Est fut secouée par des mutineries. Le Kenya réagit en renforçant l'emprise du gouvernement sur l'armée<sup>1</sup> et Obote en augmentant fortement les soldes, en achetant du matériel militaire et en donnant de l'avancement aux officiers. Plus nombreuse, mieux armée et disposant désormais d'une aviation, l'armée ougandaise vit alors son pouvoir s'accroître, en particulier après le succès de son engagement contre la rébellion au Congo. Obote recourut de plus en plus à ses services, et la purgea de ses officiers bantous en 1965.

Appuyée sur l'armée, la présidence devint alors de plus en plus autoritaire. Elle se fit des ennemis auprès de nombreux groupes par ses violations des droits de l'homme et par son favoritisme envers l'ethnie du Président. Déclaré au Bouganda en 1966, l'état d'urgence fut étendu au reste du pays en 1969. La même année, Obote interdit les partis politiques et chercha à devenir Président à vie. Il tenta de restaurer sa popularité par un « virage à gauche » et une « charte populaire », mais il devint l'ennemi juré des Baganda, s'était aliéné les catholiques par des discriminations dans l'enseignement et avait offensé de diverses manières d'importants représentants des communautés protestante et musulmane (Mudoola, 1992). Des dirigeants politiques et religieux furent arrêtés, et de nombreux membres de la classe moyenne — hommes d'affaires, avocats, enseignants, médecins — ainsi que d'autres conditions sociales étaient occasionnellement arrêtés. La violence d'État pendant ces années n'en a pas moins été modeste par rapport à ce qui allait suivre.

Loyale à Obote en 1966, l'armée se divisa en une faction pro-Amin Dada (rassemblant les éléments nilotiques, ethnie d'Amin Dada) et un groupe pro-Obote, principalement composé d'Acholi et de Langi. Les différends entre les deux hommes s'aggravèrent. Amin Dada a perpétré son coup d'État en janvier 1971, alors que le Président était en visite à Singapour, pour un sommet du Commonwealth. Commettant une bévue proprement shakespearienne, Obote avait tenu, avant son départ, à prévenir Amin Dada que, dès son retour, ce dernier ferait l'objet d'une enquête pour détournement de fonds et meurtre.

### *Le régime Amin Dada : 1971-79*

La prise de pouvoir par Amin Dada fut tout d'abord accueillie avec jubilation parmi les nombreuses communautés qu'Obote s'était aliénées. Cependant, des massacres de civils et de militaires ne tardèrent pas à suivre. Les premiers visés étaient originaires des ethnies acholi et langi. Amin Dada lança ensuite sa « guerre économique », qui se traduisit par l'expulsion de tous les Asiatiques, citoyens ou simples résidents. La violence s'étendit enfin à toute personne soupçonnée de s'opposer à l'homme fort du pays. Partisans d'Obote, les Acholi et les Langi jouaient un rôle dominant dans l'armée, ce qui inquiétait beaucoup Amin Dada. Ce dernier prit alors prétexte de coups d'État manqués pour organiser des purges, assorties de massacres à grande échelle<sup>2</sup>. Vint ensuite l'expulsion de certaines catégories de résidents étrangers. Ce furent d'abord

tous les Israéliens vivant en Ouganda, sous le prétexte de sabotages, puis quelque 50 000 Asiatiques qui, ensemble, possédaient ou contrôlaient environ la moitié de la richesse nationale. Selon les termes d'Amin Dada, cette mesure faisait « partie d'une guerre économique (destinée à) faire de l'Ougandais ordinaire le maître de sa propre destinée économique<sup>3</sup> ». Le patrimoine de ces Asiatiques fut transféré aux partisans d'Amin Dada, qui étaient originaires principalement de sa propre tribu (nubienne). En décembre 1972, cette « guerre économique » visa les intérêts britanniques, avec la nationalisation de toutes les plantations de thé et d'un certain nombre d'entreprises.

Les pouvoirs de la police militaire furent fortement accrus. En 1973, un décret l'autorisait à arrêter toute personne sans injonction d'un tribunal ni mandat, sur la seule foi de soupçons (Bwengye, 1985). Suite aux coups d'État avortés de 1973 et 1974, Amin Dada réorganisa l'armée en la plaçant sous son contrôle direct, *via* un conseil de défense qui empiétait sur les fonctions du gouvernement. Il s'agissait, dans les faits, de transformer l'armée en instrument d'État voué à la consolidation du pouvoir personnel du Président. L'armée effectua de plus en plus d'arrestations en lieu et place de la police. La violence et le meurtre s'institutionnalisèrent. Les disparitions et les exécutions sommaires — parfois effectuées en public — devinrent monnaie courante. Ce chaos coûta la vie à de nombreux personnages de premier plan : ce fut le cas de Ben Kiwanuka, enlevé en plein jour du tribunal qu'il présidait, pour ne jamais réapparaître. L'indépendance du système judiciaire, ainsi que toute forme d'État de droit avaient été liquidées. Ceux qui le pouvaient, en particulier parmi la classe moyenne éduquée, quittèrent le pays en grand nombre.

En octobre 1978, Amin Dada envahit le Nord-Ouest de la Tanzanie, le revendiquant comme une partie de l'Ouganda. Soutenus par l'armée tanzanienne, les opposants ougandais regroupés dans le Front national de libération de l'Ouganda (UNLF : *Uganda National Liberation Front*) attaquèrent alors le Centre et l'Ouest du pays et défirent l'armée d'Amin Dada.

### ***L'interrègne du Front national de libération de l'Ouganda (UNLF) : 1979-80***

Le nouveau pouvoir comprenait un ensemble de groupes qui différaient par leur idéologie et leurs aspirations et dont le seul objectif commun était de renverser le dictateur<sup>4</sup>. En coulisse, les Tanzaniens restaient puissants, et militairement très présents. Une commission militaire fut formée pour prendre les décisions politiques. Les deux années qui suivirent connurent trois gouvernements, jouets des intrigues de groupes rivaux. Nommé Président, le professeur Ysuf Lule, de l'ethnie baganda, ne tarda pas à s'aliéner des intérêts puissants, notamment par son projet de réformer l'armée. Après seulement deux mois, il fut remplacé par Godfrey Binaisa, homme lige d'Obote au début des années 60. Son régime fut marqué par la corruption et la confusion. En mai 1980, il fut déposé par les forces pro-Obote de l'UNLF. Sur toute cette période, les Tanzaniens semblaient déterminés à ramener Obote au pouvoir.

Dans la confusion, des soldats acholi et langi de l'armée nationale de libération de l'Ouganda (UNLA : *Uganda National Liberation Army*) entreprirent de se venger des massacres d'Amin Dada. Des tueries aveugles perpétrées dans le Nil occidental, région natale de celui-ci, détruisirent la plus grande partie de la ville d'Arua. Selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, plus d'un quart de million de réfugiés quittèrent alors cette région pour des pays voisins, en particulier le Soudan et le Zaïre (Karugire, 1980).

Le renversement de Binaisa fut suivi d'élections générales, disputées par deux partis politiques traditionnels — le congrès du peuple ougandais (UPC : *Uganda People's Congress*), protestant et anti-baganda, dirigé par Obote, et le parti démocratique (DP : *Democratic Party*), catholique et baganda — ainsi que par une nouvelle formation : le mouvement patriotique ougandais (UPM : *Uganda Patriotic Movement*), dirigé par Yoweri Museveni. Le trucage des résultats suscita des contestations : même si le DP avait manifestement remporté la majorité des suffrages, c'est Obote qui fut déclaré vainqueur par la commission militaire<sup>5</sup>.

### ***Obote II : 1980-85***

Obote retrouva la présidence en décembre 1980. Face à la fraude électorale et « ... au système de violence institutionnalisée dirigé contre le peuple ougandais<sup>6</sup> », l'armée nationale de résistance (NRA : *National Resistance Army*) de Yoweri Museveni et plusieurs autres factions d'opposition entrèrent en lutte armée contre le nouveau pouvoir. La NRA s'implanta dans certaines zones du Centre de l'Ouganda, en particulier dans le « triangle de Luwero », aux abords immédiats de la capitale. La NRA recrutait principalement parmi les Baganda, principales victimes de l'armée sous la première présidence Obote. Yoweri Museveni était lui-même d'ethnie ankolé.

Le pouvoir réagit avec brutalité, ne faisant aucune distinction entre les guérilleros — très mobiles, et donc difficiles à capturer — et les civils, emprisonnés, torturés, violés ou assassinés en grand nombre. Selon des estimations prudentes, au moins 300 000 personnes auraient été tuées pendant cette période, tandis que 500 000 autres étaient chassées de leur terre dans la seule région du Bouganda (Mutibwa, 1992). De nombreux commentateurs affirment que les violations des droits de l'homme pendant la deuxième présidence Obote dépassèrent même celles commises sous Amin Dada.

Au milieu de 1985, l'absence de succès militaire contre les rebelles avait discrédité le régime. Les soldats, en particulier les Acholi, victimes en grand nombre de la NRA, décidèrent de négocier. L'autorité du Président vacillait même au sein de l'UNLA, à la fois parce qu'il refusait de négocier et parce qu'il favorisait les officiers langi par rapport aux Acholi. L'UNLA remplaça alors Obote par un conseil militaire dirigé par le Major-General Tito Okello. Cependant, la sécurité continuait de se détériorer à Kampala, dont les différents quartiers étaient sous la coupe de bandes armées rivales, et les massacres continuaient dans le triangle de Luwero. Les rebelles dirigés par Museveni profitaient du chaos au sein de l'UNLA pour consolider leur emprise sur les

campagnes du Sud-Ouest du pays et pour capturer des garnisons dans les principales villes situées à l'Ouest de Kampala. La NRA poursuivit son action jusqu'à la prise de Kampala, en janvier 1986. Yoweri Museveni devint alors Président.

### *Museveni : depuis 1986*

Museveni mit sur pied un gouvernement diversifié politiquement et ethniquement (même si on lui reproche depuis peu de favoriser les Ankolé en termes d'emplois et d'influence). Des représentants importants des différents partis politiques, régions et religions du pays obtinrent des postes dans l'administration, avec un léger avantage en faveur des régions de l'Ouest et du Centre du pays. A son arrivée au pouvoir, le gouvernement formé par le mouvement de la résistance nationale (NRM : *National Resistance Movement*, bras politique de la NRA) se voulait provisoire, et avait annoncé un programme sur quatre ans devant déboucher sur une nouvelle constitution et des élections. Cependant, fin 1989, ce régime fut prorogé pour cinq ans. Il chercha à maintenir son monopole sur la vie politique organisée : les partis politiques tels que le DP et l'UPC étaient certes autorisés, mais on leur refusait le droit de se réunir publiquement. Une élection présidentielle — sans partis politiques — fut enfin organisée en mars 1996. Ce fut une victoire facile pour Museveni.

Le régime chercha à incorporer tous les groupes armés au sein d'une armée nationale unique (la NRA), de composition ethnique équilibrée (Mudoola, 1988). Cela s'appliqua non seulement aux différentes factions qui avaient lutté contre Obote, mais aussi à l'UNLF et aux derniers partisans d'Amin Dada, dans la région du Nil occidental. Les anciens soldats de l'armée d'Obote furent envoyés dans des camps d'épuration et « d'éducation politique ». La NRA passa ainsi d'une force de guérilla peu nombreuse et très disciplinée à l'une des armées d'Afrique les plus nombreuses : plus de 100 000 hommes.

Quelques mois après son arrivée au pouvoir, le gouvernement Museveni dut affronter l'opposition armée de partisans d'Amin Dada et d'Obote dans le Nil occidental, le Nord et le Nord-Est du pays. Après les massacres de 1979, un grand nombre d'habitants du Nil occidental, région d'Amin Dada, avaient fui au Zaïre. Moses Ari, ancien ministre d'Amin Dada, prit la tête de ce groupe, mais ne tarda pas à se rendre et à accepter un poste gouvernemental. Une opposition armée d'intensité variable persiste depuis lors dans l'Ouest du pays, avec le soutien du Zaïre et du Soudan.

Pour réduire l'opposition armée dans le Nord, le gouvernement formé par le NRM eut recours à la fois aux négociations et à l'action militaire. Il annonça une amnistie pour ceux qui se rendraient, en intégra une partie à la NRA et envoya les autres dans des camps de rééducation, où ils reçurent une formation politique ou professionnelle. Beaucoup d'entre eux retournèrent à la vie civile. A la fin de 1986, au moins deux groupes d'insurgés opéraient dans le Nord et le Nord-Est, régions habitées par les Acholi : l'armée démocratique du peuple ougandais (UPDA : *Uganda People's Democratic Army*) et le « mouvement de l'esprit saint ». Un accord de paix

fut conclu avec une partie importante de l'UPDA en avril 1988. Le reste de ce groupe rejoignit le mouvement de l'esprit saint, sous la direction de Joseph Kony. Début 1991, après de nouvelles défections, le reste des opposants prit le nom d'armée chrétienne démocratique unie (UDCA : *United Democratic Christian Army*). Soutenue par le pouvoir soudanais, cette insurrection dans le Nord continue depuis lors, avec une férocité variable. Elle s'accompagne du massacre délibéré de centaines de personnes. Certaines des victimes sont des élus des comités de résistance (instances locales mises en place par Museveni), mais la plupart sont de simples villageois, sans lien institutionnel avec le gouvernement. Des civils sont enlevés et contraints de suivre les rebelles. Certains d'entre eux sont recrutés de force comme combattants. La mutilation est fréquemment utilisée pour punir les civils soupçonnés de coopérer avec les autorités (Amnesty International, 1992). La NRA répond avec violence contre les rebelles, mais aussi contre les villageois accusés de soutenir la rébellion.

La violence persiste ainsi dans le Nord et l'Ouest de l'Ouganda. Dans les deux cas, elle s'entremêle avec la situation des pays voisins. Dans le Nord, les rebelles sont soutenus par les Soudanais, tandis que le gouvernement ougandais appuie les forces d'opposition au Soudan. Dans l'Ouest, les troupes ougandaises ont prêté main forte aux rebelles zaïrois en 1997 et le gouvernement zaïrois de l'époque a aidé les forces anti-Museveni. Le succès de l'offensive menée contre Mobutu n'a d'ailleurs pas mis fin à ces violences.

## **Kenya**

L'histoire du Kenya indépendant est moins violente que celle de son voisin ougandais. Ce pays n'en connaît pas moins des épisodes conflictuels depuis les années 50 (voir tableau 3.1). La violence y prend différentes formes. Elle peut être d'origine gouvernementale, provenir de différends entre catégories de la population menant à des affrontements soutenus ou non par le gouvernement, ou découler de conflits personnels violents. Les principaux actes de violence qu'a connus le pays sont la répression du mouvement des Mau-Mau (chapitre 2), les guerres des Shifta et des affrontements ethniques dans la vallée du Rift et l'Ouest du pays. Il faut également mentionner la montée de la criminalité.

L'accession à l'indépendance, ainsi que le charisme du premier Président, ont semblé, du moins au départ, suffisants pour garantir un consensus national. Le premier plan de développement définissait le « socialisme africain » à la kenyane dans les termes suivants : « démocratie politique, bien-être social, économie mixte et autosuffisance, avec une africanisation progressive du patrimoine et de l'emploi » (Berg-Schlosser et Siegler, 1990). Pendant l'ère Kenyatta, l'adoption d'une nouvelle constitution, en 1966, et les lois qui ont suivi, ont rapidement concentré le pouvoir politique dans les mains de la présidence. Par ailleurs, la loi sur le maintien de la sécurité publique (*Public Security Preservation Act*) autorisa la détention sans procès et un régime de parti unique s'imposa *de facto*.

Le gouvernement Kenyatta renforça son emprise par la contrainte, la menace et la récompense. Il agit avec brutalité contre les opposants présumés, par la détention, le bannissement ou l'interdiction (ce fut le cas d'Oginga Odinga et de l'union populaire kenyane ouvertement socialiste). On l'accusa d'avoir trempé dans l'assassinat politique de rivaux potentiels de Kenyatta, notamment ceux de Pinto (1965), Mboya (1969) et Kariuki (1975). Le pouvoir eut recours à un ensemble de pratiques népotistes, notamment pour apaiser les tensions parmi les Kikuyu et pour favoriser la stabilité. La période Kenyatta s'accompagna de la domination économique et politique des Kikuyu : la province centrale prospérait. De fait, la presse de l'époque montre qu'aux yeux des groupes « périphériques, » la *kenyanisation* s'apparentait plutôt à une « *kikuyuisation* ». La corruption — par exemple dans l'octroi de licences et les marchés publics — devint endémique dans l'administration publique.

Néanmoins, le népotisme institutionnalisé et ses retombées ont permis d'intégrer à l'appareil d'État les dirigeants de presque tous les groupes ethniques (à l'exception des Luo, à compter de 1966) (Throup, 1996). La concurrence électorale à l'échelon local était vive et l'assemblée nationale était régulièrement renouvelée. Les critiques du régime Kenyatta (par l'ordre des avocats et les églises, par exemple) étaient libres de s'exprimer et il n'était pas rare que des opposants soient élus députés. De fait, seul un quart des députés de base élus en 1969 a été réélu en 1974. « A l'aune africaine, la vie politique demeurait remarquablement ouverte et la presse relativement libre » (Throup, 1996). Tant qu'il demeurait membre du parti (ce qui ne s'accompagnait d'aucune contrainte idéologique stricte) et qu'il s'abstenait de critiquer le Président, tout homme politique jouissait d'une liberté considérable. On a ainsi observé que ce régime parvenait à être réactif sans être démocratiquement représentatif et que la tenue d'élections régulières quasi pluralistes contribuait à éviter des conflits potentiels.

Le seul épisode systématique de violence organisée de cette époque s'est produit à l'occasion des guerres des Shifta, dans les années 60. Au début de cette décennie, les habitants du Nord s'étaient prononcés par référendum pour la sécession et l'union avec la Somalie. Peu après, ils prirent les armes contre l'État kenyan. L'histoire de cette région regorge de conflits, liés principalement à des questions de territoire (eau et pâturages), de capture de bétail, d'affirmation de domination et de rétribution. Dans une certaine mesure, ces conflits se poursuivent encore aujourd'hui. Téléguidés par des dirigeants mal organisés et en exil en Somalie ou au Proche-Orient, les guerres des Shifta ont duré jusqu'en 1968. Les affrontements à proprement parler prirent la forme d'une campagne de guérilla menée dans le désert contre les symboles de l'autorité centrale. Le gouvernement eut recours à des mesures punitives et répressives lui donnant des pouvoirs d'exception : perquisition, saisie de biens, détention et, dans certaines zones, autorisation de tirer à vue, de détruire tout bâtiment et de saisir ou d'abattre du bétail. L'unité initiale entre les sécessionnistes se fissa peu à peu, tandis que les Shifta continuaient d'attaquer les villages, de tuer et de piller. La réponse des autorités se fit de plus en plus brutale, répondant aux actes de banditisme et aux razzias par des

punitions collectives (Sora, 1995). L'accord de paix entre les chefs de l'État somalien et kenyan, en 1968, fut suivi par une période de calme relatif qui dura jusqu'à la guerre de l'Ogaden, entre la Somalie et l'Éthiopie.

A la mort de Jomo Kenyatta, c'est le vice-Président Daniel arap Moi qui prit les commandes du pays, d'abord temporairement, puis plus durablement. Originaire de la « périphérie » (du sous-groupe tugen de l'ethnie kalenjin), il dut affronter une forte résistance de la part de l'*establishment* kikuyu, qui craignait pour ses privilèges. En fait, les premières années de la présidence arap Moi produisirent une série de mesures populistes ciblant les éléments les plus pauvres de la société kenyane et tendant à contourner le système clientéliste en place. Cette politique coupa l'herbe sous le pied des concurrents politiques éventuels du Président. Le Président arap Moi chercha enfin à élargir la base du développement dans le pays et à avantager ses alliés dans la vallée du Rift, l'Ouest du pays et les provinces côtières.

Même si la prééminence des Kikuyu au sein du gouvernement et de la fonction publique marqua un recul, la plupart des membres de l'élite parvinrent à s'adapter au nouveau système et à poursuivre leurs activités économiques ou parlementaires. En 1982, un coup d'État spectaculaire, mais avorté, perpétré par l'aviation (à dominante kikuyu) et soutenu par les étudiants, fit vaciller le régime. Le Président chassa alors les Kikuyu de tout poste important au sein du gouvernement (Nelson, 1986) et adopta une attitude de plus en plus répressive jusqu'à la fin des années 80. Le régime de parti unique fut officialisé par une révision constitutionnelle. Plus important, encore, les structures du parti au pouvoir (la KANU) furent réactivées et les intérêts des ethnies kalenjin et luyha y furent favorisés<sup>7</sup>. La carte du parti devint pratiquement indispensable pour obtenir de l'avancement dans la fonction publique, ou pour accéder au crédit, par exemple (Throup, 1996). Le recours à la détention sans procès et la répression des syndicats et des autres foyers potentiels d'opposition se poursuivirent (Holmquist *et al.*, 1994). La presse commença à faire preuve d'une plus grande autocensure. Plus grave encore, les citoyens étaient de moins en moins en mesure d'exprimer un jugement sur leurs représentants *via* le processus électoral. Même en l'absence de réels choix politiques, la tenue régulière d'élections avait établi un lien entre les attentes de la population et l'élite décisionnaire, réélue en fonction de son aptitude à répondre aux demandes. Or, la fraude électorale devint systématique. En outre, en 1986, l'instauration d'un nouveau système de vote à la file (remplaçant le scrutin secret) contribua fortement à intimider les électeurs.

Au début des années 90, les pressions internes et internationales en faveur d'une libéralisation de la vie politique s'accrurent, culminant avec la suspension de l'aide étrangère en 1991. Le Président réagit en autorisant des élections multipartites et en relâchant nettement son emprise sur les médias. D'abord unie sous la bannière du forum pour la restauration de la démocratie (FORD : *Forum for Restoration of Democracy*), l'opposition signa sa perte en se divisant. Finalement, la KANU se retrouva face à trois partis principaux, et cinq autres plus petits. Lors de la campagne présidentielle, arap Moi fit appel aux forces de sécurité et aux administrations provinciales pour surveiller et perturber l'action de l'opposition. La plus manifeste de

ses tactiques politiques consista à encourager directement les troubles ethniques de 1992 (*Africa Watch*, 1993). Il s'agissait de susciter un sentiment d'insécurité qui amènerait les électeurs à préférer la certitude associée au *statu quo* (c'est-à-dire la KANU) et de modifier l'équilibre ethnique dans la vallée du Rift, région cruciale en termes électoraux (avec 44 des 183 sièges du parlement).

Ces élections ne donnèrent pas la majorité des suffrages au Président. Avec 36.5 pour cent des voix, arap Moi arrivait néanmoins en tête, face à une opposition divisée. Les résultats démontrèrent clairement l'importance des allégeances locales et ethniques (Mugai, 1995). Les soutiens d'arap Moi et de la KANU se trouvaient dans la région côtière (ancien bastion de la KADU, avec 62 pour cent des voix pour le Président), le Nord-Est (également 62 pour cent) et la vallée du Rift (où les affrontements ethniques avaient déplacé des dizaines voire des centaines de milliers de personnes, 66 pour cent). *A contrario*, arap Moi n'obtenait que 16 pour cent des suffrages à Nairobi, où dominent les Kikuyu, dont la région d'origine environne la capitale, 14 pour cent dans le Nyanza, peuplé essentiellement de Luo, et seulement 2 pour cent dans la province Est du pays. Au sein de l'assemblée nationale, la KANU ne comptait aucun élu kikuyu ou luo. De même, à l'issue des élections de 1996, tous les parlementaires de ces deux ethnies siégèrent sur les bancs de l'opposition.

La période arap Moi a été marquée par un certain nombre d'épisodes de violence au sein de la population. Ainsi, après la tentative de coup d'État de 1982, Nairobi connut deux jours de saccage et de pillage, principalement dirigés contre la communauté asiatique. Selon la commission kenyane des droits de l'homme et *Africa Watch*, les explosions de violence ne sont pas rares dans les grandes villes. Depuis le début des années 90, les affrontements ethniques dans la vallée du Rift et l'Ouest du pays ont fait 1 500 morts et au moins 300 000 personnes déplacées, avec leur cortège de maisons et de greniers brûlés, de cultures détruites juste avant la récolte, de propriétés pillées et de bétail volé. Les agresseurs étaient le plus souvent des jeunes hommes, connus sous le nom de « guerriers kalenjin ». Le gouvernement voulut y voir une conséquence prévisible du multipartisme. Cependant, plusieurs enquêtes approfondies, menées en particulier par une commission parlementaire (alors même que l'assemblée nationale ne comprenait que des membres de la KANU), le conseil national des églises du Kenya (NCCCK : *National Council of Churches of Kenya*) et par *Africa Watch*, font état d'une implication directe du régime. D'importantes personnalités gouvernementales auraient encouragé la violence directement en soutenant des milices privées et en se livrant à des déclarations publiques enflammées.

L'appareil de sécurité nationale se montra peu disposé à stopper les violences ou à arrêter les coupables. Ces affrontements avaient manifestement une dimension ethnique, mais en même temps, la violence se concentrait sur les petits exploitants kikuyus : les grands exploitants étaient relativement épargnés. Outre des événements tels que le massacre de Molo, en 1992, la presse de cette période laisse à penser que des violences se produisaient à petite échelle, mais en permanence. Ainsi, sur le mont Elgon, à la mi-juin 1992, cinq personnes ont été tuées dans une série d'attaques menées en autant de jours (*The Standard*, 19 juin 1992). Des incidents violents du même type

ont été rapportés en 1996. Les personnes déplacées vivent dans l'insécurité. Nombre d'entre elles n'ont pas retrouvé leur ancien foyer et certaines vivent encore dans des camps de réfugiés.

Jusqu'au milieu des années 90, les attaques contre des fonctionnaires représentaient la forme la plus spectaculaire d'insécurité dans le Nord-Est. Cependant, ces incidents demeuraient beaucoup moins fréquents que les attaques de convois — principal mode de transport dans cette région. Des bandes armées jusqu'aux dents, qui s'en prennent aux villages et au bétail, font régner une terreur dont on parle moins souvent, mais qui est omniprésente (Maalim, 1995). Dans la province du Nord-Est, on fait état de l'apparition de milices privées échappant à tout contrôle et de l'effacement de fait de l'État (Umar, 1995). Il est fortement recommandé d'éviter un certain nombre de zones étendues et certains chefs locaux soutiennent les bandits. Enfin, l'animosité de longue date entre les forces de l'ordre et les communautés locales compte parmi les facteurs incitant l'État à abdiquer sa mission de protection des individus et de la propriété au sein de ces communautés.

La situation au Kenya a enregistré de nouveaux épisodes de tension en 1997, avec de nombreuses flambées de violence dans les grandes villes, en particulier sur la côte. Les affrontements ont pris différentes formes : heurts entre des partisans de l'opposition et les autorités (la police) à Nairobi et sur les campus universitaires et, plus généralement, guerres des gangs, avec dégâts matériels, déplacements de population et pertes en vies humaines. Les questions économiques sous-tendent ces épisodes de violence. Selon certains observateurs, ces deux types de violence sont intimement liés et, comme par le passé, le gouvernement joue un rôle dans la provocation des affrontements ethniques.

La région côtière environnant Mombasa a connu une escalade de la violence à la mi-1997, selon un schéma rappelant celui de la vallée du Rift au début des années 90. Des gangs se seraient ainsi attaqués à des groupes de personnes déplacées, réfugiées par exemple dans des églises. Lors d'un de ces incidents, survenu le 22 août, deux personnes ont été tuées. Des gangs armés s'en prennent également aux autorités, avec des morts dans les forces de police. Quelque 150 hommes armés auraient ainsi attaqué un point de contrôle de la police à la limite Nord de Mombasa. Fin août 1997, on dénombrait au moins 40 morts. Des maisons et des boutiques ont également été incendiées. Ces violences seraient liées à un groupe cherchant à chasser les « étrangers » de la région côtière et à maintenir les terres entre les mains de la population de souche. Une grande partie des morts de nationalité kenyane étaient originaires d'autres régions (*Financial Times*, 20 août 1997). Là encore, le Président et le gouvernement apposèrent le sceau du « tribalisme » sur ces violences.

Quant à l'agitation provoquée par l'opposition, elle s'est focalisée sur les lois électorales, auxquelles il était reproché de favoriser le Président sortant. Les pressions en faveur de la réforme se sont accentuées à l'approche des élections générales. Cette escalade a plusieurs fois dégénéré de manière violente, et même mortelle. Début juillet, 14 personnes ont été tuées lorsque la police a dispersé violemment des manifestations

organisées par les partisans de la réforme dans l'ensemble du pays. Ces événements marquaient également le cinquième anniversaire de manifestations en faveur du multipartisme, elles aussi dispersées par la police, se soldant par 28 morts. Suite aux émeutes de juillet, le gouvernement ferma deux universités publiques et un institut polytechnique à Nairobi. A quelques kilomètres à peine du siège de la présidence, dans la capitale, des étudiants manifestèrent alors en criant : « Dehors Moi-butu, dehors Moi-butu » (*Africa Confidential*, volume 38, n° 24, 1997). Les violences policières se poursuivirent avec l'agression de membres du clergé à coup de matraque dans des églises ayant des sympathies pour l'opposition.

L'opposition resta néanmoins divisée et incapable de présenter un candidat unique contre le Président lors des élections de 1997. Elle n'a pas soutenu unanimement les mots d'ordre de grève lancés en août 1997, qui n'ont eu d'effets qu'à Nairobi et dans certaines parties de la province centrale. Elle a néanmoins fait preuve d'une plus grande cohérence dans ses demandes de réformes constitutionnelles et électorales.

Les églises, des organisations non gouvernementales, des missions étrangères et un certain nombre de ministres des Affaires étrangères occidentaux dénoncèrent la brutalité des méthodes employées pour disperser les manifestations de l'opposition — en appelant plus généralement à une démocratisation du régime. Ainsi, les États-Unis fixèrent des conditions expresses concernant les élections à venir. Le Fonds monétaire international (FMI) retira son soutien le 31 juillet 1997, pour cause de corruption chronique, interrompant les versements d'une aide de 220 millions de dollars destinés à équilibrer la balance des paiements et conditionnant leur reprise à l'adoption de mesures anti-corruption au sein de l'État. Le FMI n'avait jamais employé une telle arme contre un pays atteignant globalement ses objectifs budgétaires et monétaires.

Les élections générales ont eu lieu fin 1997. Malgré de multiples accusations de fraude et d'intimidation des candidats d'opposition, arap Moi conserva une nouvelle fois le pouvoir, avec un peu plus de 40 pour cent des voix. Il semble que tout changement à la tête de l'État doive attendre le siècle prochain, lorsque le Président n'aura plus d'autre solution que de se retirer de manière élégante.

Depuis les élections de 1997, la prédisposition du Kenya à la violence ne semble pas se démentir. Dans les campagnes comme dans les villes, la criminalité, sous différentes formes, qui ne relèvent pas toujours du « conflit ethnique », demeure une dimension significative — et peut-être essentielle — des tensions et des conflits dans le Kenya d'aujourd'hui. Le tableau 3.1 présente ainsi les tendances observées pour les homicides depuis le début des années 70. Bien que sans commune mesure avec les violences perpétrées dans l'Ouganda voisin, les attaques de gangs armés contre les personnes, les habitations et les biens suscitent un sentiment général d'insécurité au sein des communautés visées. Même si ces affrontements ont un fondement ethnique affiché, ils ont également d'importantes racines économiques, liées au creusement des inégalités et à une diminution des opportunités offertes à la jeunesse.

## Notes

1. Au Kenya, l'armée a volontairement été maintenue peu nombreuse, et est restée fortement contrôlée par le pouvoir politique. La Tanzanie, en revanche, a transformé ses forces armées en milice populaire.
2. Les premiers de ces massacres eurent lieu après une tentative de soulèvement, en juillet 1971. Des soldats acholi et langi furent assassinés dans leurs campements de Ganga, Maratha et Mbarara. Le deuxième se produit à Mutukula, à la frontière tanzanienne, en février 1972. Le troisième suivit une nouvelle tentative de renversement, en juin 1972 et le quatrième — le même mois — coïncida avec l'expulsion des Asiatiques.
3. Discours d'Amin Dada devant les étudiants, 1972.
4. Elles étaient présidées par Paulo Muwanga, vétéran de l'UPC soutenu par les Tanzaniens.
5. Les premiers résultats étaient nettement à l'avantage du DP. Paul Muwanga, président de la Commission militaire, annonça alors que tous les résultats ultérieurs seraient publiés par cette Commission et publia un décret en vertu duquel toute personne parlant des résultats serait emprisonnée. Il ne restait plus qu'à proclamer vainqueurs l'UPC et Obote (Mudoola, 1988).
6. Museveni, cité par Mutibwa (1992).
7. Plus précisément, le clientélisme politique se concentra sur les Tugen et les Keiyo plutôt que sur le sous-groupe des Nandi de l'ethnie Kalenjin.



## **Facteurs socio-économiques des conflits au Kenya et en Ouganda**

### **La politique économique et sociale et ses résultats**

Même si les deux pays ont plusieurs fois rencontré de graves difficultés macro-économiques, le Kenya a manifestement dépassé l'Ouganda sur l'essentiel de la période postérieure à l'indépendance — en particulier entre 1970 et le milieu des années 80. En outre, la population kenyane a vu s'améliorer régulièrement la plupart des indicateurs sociaux la concernant, alors que ceux-ci ont reculé dans l'Ouganda des années 70. Le Kenya distance également son voisin sur beaucoup d'autres plans notamment en matière de revenu intérieur et d'investissements étrangers, deux indicateurs de confiance parmi d'autres.

### **L'expansion consécutive à l'indépendance**

La première décennie d'indépendance a été caractérisée par un développement économique dans les deux pays avec une croissance du PIB de l'ordre de 6 pour cent par an et une inflation modérée. La consommation par habitant a augmenté plus rapidement en Ouganda, tandis que le Kenya consacrait davantage de ressources à l'investissement (tableau 4.1).

Les deux pays ont adopté une stratégie de développement industriel par la substitution aux importations, au moyen de droits de douane et de licences d'importation. La croissance rapide de l'industrie témoigne du succès de cette politique. L'extérieur continuait néanmoins de jouer un rôle important, avec le maintien des relations avec les marchés d'Afrique de l'Est et la préservation d'un climat favorable à l'investissement direct étranger (IDE). Au Kenya, ces investissements étaient

notamment attirés par la garantie de rapatriement des bénéficiaires (en vertu, notamment, de la loi de 1964 sur la protection des investissements étrangers — *Foreign Investment Protection Act*) et par des avantages fiscaux. Dans ce pays, malgré, d'une part, l'existence d'un grand nombre de contrôles pesant sur les prix et l'activité économique et, d'autre part, l'expansion du secteur parapublic, les principes de la propriété et de l'entreprise privées n'ont nullement été remis en cause au cours des dix premières années. En Ouganda, Obote commença par adopter une politique analogue, avant d'opérer un « virage à gauche » dans les dernières années de sa première présidence en nationalisant certains secteurs.

Tableau 4.1. **Performances macro-économiques du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie**  
(Croissance et inflation en pourcentage par an ; investissement/PIB en pourcentage)

Période	Pays	Croissance du PIB	Croissance du PIB par habitant	Croissance de la consommation privée	Inflation	Investissement/PIB
Années 60	Ouganda	6.0 <sup>a</sup>	2.3 <sup>a</sup>	5.6	2.4 <sup>a</sup>	11 <sup>b</sup>
	Kenya	6.2 <sup>c</sup>	2.8 <sup>c</sup>	2.9	2.7 <sup>c</sup>	14
	Tanzanie	6.0	2.3	6.6	1.6	14 <sup>d</sup>
Années 70	Ouganda	-1.2	-4.1	-4.0	47.4 <sup>e</sup>	6 <sup>f</sup>
	Kenya	4.4 <sup>g</sup>	0.4 <sup>g</sup>	5.9	10.1 <sup>c</sup>	25
	Tanzanie	3.7	-0.2	6.5	11.9	29
Années 80	Ouganda	3.1	0.2	2.9	92.7	12 <sup>h</sup>
	Kenya	4.2	0.5	4.7	11.8	25
	Tanzanie	2.3	-0.8	3.3	31.0	21
1990-95	Ouganda	6.6	4.0	6.4	19.7	161
	Kenya	1.4	-2.6	4.5	27.2	19
	Tanzanie	4.3 <sup>i</sup>	1.4 <sup>j</sup>	n.d.	27.3	32

Notes : a) 1962-71 ; b) 1965 ; c) 1964-72 ; d) 1960 ; e) 1970-82 ; f) 1980 ; g) 1972-81 ; h) 1987 ; i) 1993-95 ; j) 1990-94.

Sources : Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde* (diverses années) ; Banque mondiale (1997) ; Fichiers Banque mondiale ; Banque de Tanzanie (1983).

Au Kenya, la période immédiatement consécutive à l'indépendance a été marquée par d'importants efforts pour supprimer les différentes composantes d'un fort clivage racial. La plus spectaculaire de ces mesures a été un processus de redistribution des terres par lequel 1.9 million d'acres appartenant auparavant à des Européens ont été transférées à des Africains dans les dix premières années d'indépendance. Dans le même temps, avec la politique « d'africanisation », des Africains remplaçaient les Européens dans l'industrie et l'appareil d'État. Ces deux stratégies ont permis d'accroître la part des Africains dans la prospérité économique. L'Ouganda, quant à lui, n'a pas eu besoin de mesures aussi radicales, car les Européens jouaient un rôle moins important dans son économie.

Dans les deux pays, l'emploi s'est considérablement développé au cours des premières années. Dans les années 70, le nombre de fonctionnaires au Kenya a ainsi progressé de 10 pour cent par an (quatre fois plus vite que l'emploi formel dans le secteur privé, selon la Banque mondiale, 1988). En Ouganda, l'emploi total des Africains de souche a augmenté de près de 40 pour cent entre 1962 et 1970.

Au Kenya, la part de l'État dans le PIB a triplé entre 1964 et 1972, alors que celle du secteur parapublic quintuplait. Parallèlement, dans ce pays s'est mis en place une base d'imposition relativement diversifiée et efficace. La part de l'impôt dans le PIB est ainsi passée de 12 pour cent en 1986 à 18 pour cent en 1972, ce qui a aidé à financer le développement des programmes publics. Même si la fiscalité occupait une part plus faible dans le PIB ougandais (14 pour cent en 1972), les dépenses publiques représentaient en 1972 une proportion très proche du revenu national des deux pays : 22 pour cent en Ouganda et 21 pour cent au Kenya (tableau 4.2).

Tableau 4.2. Recettes et dépenses publiques, Ouganda, Kenya et Tanzanie

Année	En pourcentage du PIB									En pourcentage du PIB des dépenses publiques					
	Recettes			Dépenses			Dépenses sociales			Dépenses de défense		Dépenses sociales			
	O	K	T	O	K	T	O	K	T	O	K	T	O	K	T
1972	13.7	18.0	15.8	21.8	21.0	19.7	4.5	6.3	4.8	23.1	6.0	11.9	20.6	29.8	24.5
1981	0.7	23.5	11.9	3.2	28.4	21.2	0.5	8.1	2.4	34.5	10.7	11.2	14.9	28.4	17.6
1990	7.4	22.4	15.3	14.6	28.1	17.3	2.2 <sup>a</sup>	7.1	4.0	26.9 <sup>a</sup>	10.0	17.3	16.7 <sup>a</sup>	25.3	24.8
1994	8.2	23.5	n.d.	18.4	29.9	n.d.	7.2	n.d.		6.2	n.d.		24.2	n.d.	

Note : a) 1987.

Sources : Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde* (diverses années) et *World Data*.

En 1972, les dépenses sociales (santé et enseignement) représentaient une part nettement plus significative des dépenses publiques au Kenya qu'en Ouganda, notamment du fait d'un budget de la défense ougandais beaucoup plus conséquent, lié au développement de l'armée par Obote (tableau 4.2). Les deux pays ont néanmoins enregistré de nets progrès dans l'éducation et les services de santé, comme l'attestent les indicateurs sociaux du tableau 4.3. Le taux de scolarisation a très fortement progressé dans les premières années du Kenya indépendant, l'État cherchant à combler le fossé interracial creusé par l'histoire et à répondre aux aspirations de la population. Entre 1964 et 1968, le taux d'inscription s'est accru de plus de 5 pour cent par an dans le primaire et de plus de 30 pour cent dans le secondaire. Le nombre d'établissements d'enseignement secondaire est ainsi passé de 101 à 601, et celui des élèves qu'ils accueillait de 27 509 à 101 361. La progression de l'enseignement, en particulier secondaire, a été moins spectaculaire en Ouganda, mais ce pays a enregistré une augmentation plus rapide du nombre de médecins par habitant. Ces deux pays ont par ailleurs assisté à une baisse significative de leur mortalité infantile.

Tableau 4.3. **Progrès sociaux au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie**

	1960	1970	1980	1990	1995
<b>Nombre de calories par habitant</b>					
Ouganda	2 383 <sup>a</sup>	2 096 <sup>b</sup>	1 778 <sup>c</sup>	2 180 <sup>d</sup>	n.d.
Kenya	2 289 <sup>a</sup>	2 117 <sup>b</sup>	2 056	2 075 <sup>e</sup>	n.d.
Tanzanie	1 832 <sup>a</sup>	2 003 <sup>b</sup>	2 310	2 021 <sup>e</sup>	n.d.
<b>Calories en pourcentage des besoins</b>					
Ouganda	96 <sup>a</sup>	90	80	93 <sup>d</sup>	n.d.
Kenya	98 <sup>a</sup>	91	88	89 <sup>f</sup>	n.d.
Tanzanie	85 <sup>a</sup>	86 <sup>b</sup>	83	94	n.d.
<b>Scolarisation dans le primaire <sup>o</sup></b> (pourcentage)					
Ouganda	49	54 <sup>b</sup>	50	67	91 <sup>g</sup>
Kenya	48	58	110	95 <sup>h</sup>	91 <sup>g</sup>
Tanzanie	25	34	93	70	70 <sup>g</sup>
<b>Scolarisation dans le secondaire <sup>o</sup></b> (pourcentage)					
Ouganda	3	4	5	11 <sup>g</sup>	13 <sup>n</sup>
Kenya	2	9	19	23 <sup>h</sup>	25 <sup>n</sup>
Tanzanie	2	3	3	5	5 <sup>g</sup>
<b>Habitants par médecin (milliers)</b>					
Ouganda	15.0	9.2	26.0	21.7 <sup>i</sup>	n.d.
Kenya	10.7	8.0	7.9	10.1	n.d.
Tanzanie	21.0	22.9	17.6	28.3 <sup>j</sup>	n.d.
<b>Population ayant accès à l'eau potable</b> (pourcentage)					
Ouganda	n.d.	35 <sup>k</sup>	16 <sup>l</sup>	34 <sup>m</sup>	42
Kenya	n.d.	17 <sup>k</sup>	28	53 <sup>m</sup>	43
Tanzanie	n.d.	39 <sup>k</sup>	46 <sup>l</sup>	52	49
<b>Alphabétisation des adultes (pourcentage)</b>					
Ouganda	25	44	43 <sup>l</sup>	54 <sup>g</sup>	61 <sup>e</sup>
Kenya	20	32	47	69	77 <sup>e</sup>
Tanzanie	10	66 <sup>k</sup>	79	74 <sup>n</sup>	n.d.
<b>Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)</b>					
Ouganda	133	117	113	114 <sup>f</sup>	98
Kenya	112	102	83	61 <sup>f</sup>	58
Tanzanie	144	132	119	87	82

Notes : a) 1965 ; b) 1974 ; c) 1981 ; d) 1988-90 ; e) 1994 ; f) 1993 ; g) 1991 ; h) 1992 ; i) 1989-90 ; j) 1985 ; k) 1975 ; l) 1983 ; m) 1990-95 ; n) 1993. o) Les taux de scolarisation peuvent dépasser 100 car des enfants n'appartenant pas à la classe d'âge concernée peuvent assister aux cours.

Sources : PNUD (1996) et *Rapport mondial sur le développement humain* (diverses années) ; World Bank (1989, 1996a) et *Rapport sur le développement dans le monde* (diverses années).

## Les années 70 et la période Amin Dada

Les indicateurs socio-économiques généraux des deux pays ont fortement divergé au cours des années 70. Le Kenya a continué d'enregistrer des progrès sur la plupart des fronts, quoiqu'à un rythme plus lent, mais en Ouganda, la mauvaise administration de la période Amin Dada s'est traduite par une baisse du PIB, un effondrement des recettes et dépenses publiques et une accélération de l'inflation. Ce recul de l'économie tenait, d'une part, aux perturbations et aux incertitudes liées à la brutalité du régime et, d'autre part, à la « guerre économique » contre les Asiatiques, les Israéliens et les Britanniques. Entre 1971 et 1980, le PIB monétaire a baissé chaque année de 3.6 pour cent par an et la production non monétaire d'environ 0.8 pour cent. En 1980, on estime que le revenu par habitant ne représentait plus que 60 pour cent de son niveau de 1971, alors que celui du Kenya avait augmenté d'environ 5 pour cent. Le secteur secondaire a été particulièrement touché : la part de l'industrie dans le PIB monétaire est descendue à 4.3 pour cent (contre 8.5 pour cent en 1971). Les recettes fiscales se sont effondrées tandis que les dépenses naguère consacrées au secteur productif et à l'action sociale étaient transférées à l'armée. Les services de santé et l'enseignement se dégradèrent. Le nombre d'habitants par médecin doubla pratiquement, pour atteindre 27 600 en 1977. Des infrastructures médicales furent détruites et le nombre de consultations hospitalières diminua de moitié (Dodge et Weibe, 1985). Les indicateurs de santé, notamment le taux de mortalité infantile, se détériorèrent. Dans la seconde moitié des années 70, les taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire s'effondrèrent à leur tour. L'apport calorique journalier tomba à 1 778 (l'un des plus faibles du monde) en 1981, contre 2 383 en 1965 (tableau 4.3).

Au Kenya, la croissance économique a été freinée par une série de chocs exogènes, mais la plupart des indicateurs ont néanmoins continué d'y progresser. L'économie relativement ouverte du pays — les exportations représentant jusqu'à un tiers de la production et les importations environ 30 pour cent — a beaucoup souffert des crises pétrolières de 1973 et 1979, de l'éclatement de la Communauté économique est-africaine, en 1977, et de la sécheresse de 1979-80. La politique économique générale n'a guère varié par rapport aux premières années d'indépendance et l'accent a continué de porter sur l'expansion des services sociaux. Le tassement de la croissance économique nationale n'empêcha ni la croissance par habitant de demeurer positive ni la consommation par habitant d'augmenter (plus de 2 pour cent par an). En 1980, l'investissement représentait un quart du PNB (contre seulement 6 pour cent en Ouganda), la part des recettes et dépenses publiques dans le PIB était en augmentation et celle des dépenses sociales restait stable, à près de 30 pour cent des dépenses publiques. De ce fait, alors que les dépenses de santé et d'enseignement étaient tombées à 0.5 pour cent en Ouganda en 1981, elles dépassaient 8 pour cent au Kenya. En 1974, le gouvernement kenyan supprimait les droits d'inscription pour les quatre premières années d'enseignement primaire. Le premier plan de développement de la présidence arap Moi (1979-84) se donna pour objectif global de faire reculer la pauvreté, notamment

par une meilleure satisfaction des besoins essentiels. Un programme de distribution gratuite de lait a ainsi été instauré dans les écoles primaires en 1979. Les indicateurs sociaux continuèrent de progresser, avec des augmentations très sensibles de la scolarisation dans le primaire et le secondaire, ainsi que de l'accès à l'eau potable. La part de l'enseignement dans le PIB — 3.4 pour cent à l'indépendance — atteignait 6.1 pour cent en 1976. Quand au taux net d'inscription dans le primaire, il représentait 86 pour cent, contre seulement 50 pour cent à l'indépendance. Entre 1975 et 1984, la distance moyenne entre les ménages ruraux et les points d'eau s'est réduite de près de la moitié, passant de 3.4 km à 1.8 km. Enfin, entre 1970 et 1980, le taux de mortalité infantile a baissé de 20 pour cent.

### **Depuis 1980 : confusion, puis assainissement en Ouganda ; endettement et ajustement au Kenya**

Les performances économiques ont certes continué de diverger après 1980, mais moins fortement. L'Ouganda a connu une timide amélioration, suivie d'une nouvelle aggravation due à la généralisation des conflits dans les dernières années du second régime Obote. Depuis 1986, il bénéficie en revanche d'une reprise régulière, mais celle-ci part d'un niveau très faible. Le Kenya se débat pour sa part avec la crise de la dette, des problèmes de change et de l'ajustement qui assaillent la plus grande partie de l'Afrique. L'économie de l'ensemble du continent a beaucoup souffert au début des années 80. A cette époque, l'accumulation de la dette, principalement due aux emprunts contractés pour faire face à la montée des prix pétroliers, s'est conjuguée à la récession mondiale et à la baisse des cours des matières premières pour déboucher sur une pénurie de devises. Le déficit des opérations courantes du Kenya augmenta par rapport au PIB, tandis que l'inflation moyenne approchait 13 pour cent par an, contre moins de 3 pour cent dans les années 70. La croissance au Kenya était en moyenne de 2.7 pour cent par an entre 1980 et 1985, avant de grimper à 5 pour cent entre 1986 et 1990, grâce à un bref boom du secteur du café, puis de retomber à 2.3 pour cent en 1991 et à 0.2 pour cent en 1992. La moyenne sur la période 1989-94 était inférieure à 1.5 pour cent. En 1994, le revenu par habitant atteignait seulement 250 dollars, soit près de 40 pour cent de moins qu'en 1980. Les pressions inflationnistes demeuraient fortes. L'indice des prix à la consommation a atteint près de 19 pour cent par an dans les années 80 et dépassé 30 pour cent par an en moyenne entre 1989 et 1994. La population active a quant à elle continué de s'accroître d'environ 4 pour cent par an (soit 400 000 personnes). Le nombre de fonctionnaires (et de salariés du secteur parapublic) a rapidement progressé sur l'ensemble des années 80, à un rythme moyen supérieur à 5 pour cent par an. Dans le même temps, les salaires en termes réels diminuaient considérablement. En 1993, le salaire réel moyen (secteurs privé et public) était tombé à 45 pour cent du niveau de 1985. Dans les villes, la participation au secteur informel s'est certes fortement développée au début des années 90 (14 pour cent par an), mais en 1993 le taux de chômage dépassait 20 pour cent (World Bank, 1993b).

En Ouganda, l'instabilité politique et économique des années 1978-81 a entraîné une nouvelle baisse du PIB, de la consommation et des recettes fiscales, parallèlement à une augmentation de l'inflation. Ces problèmes économiques confortèrent la Commission militaire et les Tanzaniens dans leur opinion que le retour au pouvoir d'Obote était souhaitable. Dans ses premières années, la seconde présidence Obote s'est effectivement caractérisée par une certaine reprise économique. Dans le cadre d'un programme de stabilisation soutenu par le FMI et la Banque mondiale, la croissance économique dépassa 4 pour cent par an, tandis que la consommation et la production alimentaire par habitant, ainsi que les salaires réels, le taux d'investissement et le rapport recettes publiques/PIB évoluaient tous positivement. Cependant, l'escalade militaire ne tarda pas à stopper la reprise économique, en particulier à partir de 1984, après les terribles massacres du triangle de Luwero.

A partir de 1986, à l'arrivée au pouvoir de Museveni, l'économie a enregistré une reprise significative, avec le soutien de programmes et de financements émanant du FMI et de la Banque mondiale. Le revenu par habitant a augmenté, la dégradation des services sociaux s'est inversée, le taux de scolarisation, l'accès à l'eau potable et le nombre de médecins rapporté à la population ont progressé (tableau 4.3). Entre 1986 et 1995, la croissance économique a atteint 6 pour cent par an en moyenne, mais sans entraîner d'augmentation proportionnelle de la consommation privée : une partie a été absorbée par la reconstitution des recettes publiques et une autre par l'augmentation de l'investissement. La consommation par habitant n'a augmenté que de 1.5 pour cent par an, avec une faible amélioration de l'apport calorique et de la production alimentaire. L'inflation débridée a été maîtrisée, passant de 250 pour cent à 6 pour cent par an entre 1987 et 1995. Les recettes fiscales se sont améliorées, permettant une augmentation des dépenses sociales, même si la défense a maintenu — et même accru — sa part dans les dépenses publiques sur l'ensemble de cette période. Entre 1984 et 1992, les taux de scolarisation sont passés de 57 à 71 pour cent dans le primaire et de 8 à 13 pour cent dans le secondaire. Les infrastructures de santé ont été rénovées et le taux de vaccination est passé de moins de 10 pour cent en 1986 à plus de 60 en 1990.

Malgré le redressement économique en Ouganda depuis 1986 et la poursuite des difficultés au Kenya, ce dernier peut manifestement s'enorgueillir d'un bilan bien meilleur depuis l'indépendance, non seulement en termes de croissance économique générale (sauf après 1990), mais aussi parce que l'État y a maintenu un rapport recettes publiques/PIB très supérieur, en particulier pendant les dernières années catastrophiques du régime d'Amin Dada en Ouganda. En outre, le Kenya est également parvenu à maintenir la part des services sociaux dans le budget de l'État à un niveau beaucoup plus élevé puisqu'il dépensait beaucoup moins pour sa défense (tableau 4.2.). En conséquence, le Kenya a pratiquement toujours affiché des indicateurs sociaux supérieurs, avec pour seule exception la ration alimentaire par habitant au début et à la fin de la période considérée. Ainsi, la mortalité infantile y représentait 84 pour cent de celle de l'Ouganda en 1960 et seulement 54 pour cent en 1990.

L'évolution générale des paramètres socio-économiques au Kenya et en Ouganda semblerait à première vue confirmer que des performances médiocres sont porteuses d'instabilité et de conflits. Néanmoins, un examen plus attentif et *chronologique* des conflits et de l'évolution de l'économie en Ouganda laisse à penser que cette conclusion est trop simple, et en grande partie incorrecte. Le premier facteur durable d'instabilité dans l'Ouganda indépendant — à savoir le renversement d'Obote par Amin Dada — a fait suite à une période relativement prospère en termes socio-économiques. Cette situation socio-économique ne différait d'ailleurs guère de celle du Kenya, où elle n'a pas débouché sur la même instabilité. C'est ensuite Amin Dada lui-même qui a sapé les bases de l'économie et anéanti l'aptitude de l'État à satisfaire aux besoins sociaux — avec des résultats extrêmement graves.

L'effondrement de l'économie sous Amin Dada a contribué de plusieurs manières au renversement du régime, en 1979. Le chaos qui a justifié l'invasion du pays par la Tanzanie et l'UNLF en 1978-79 était non seulement politique, mais aussi économique et social : de toute évidence, cette opération aurait été moins populaire si les résultats socio-économiques avaient été satisfaisants. Ceux que le régime Amin Dada avait mis à mal économiquement du fait de la désintégration générale de l'économie ont accueilli les forces d'invasion en libérateurs et s'y sont joints. Ce fut notamment le cas des agriculteurs, ainsi que des groupes auxquels Amin Dada s'était directement attaqué, notamment les classes moyennes, et plus particulièrement les intellectuels. En outre, avec l'effondrement des recettes publiques, il devenait de plus en plus difficile de subvenir aux besoins des forces armées. Bien que la part du budget consacrée à la défense ait pratiquement triplé (de 7.5 pour cent en moyenne sous Obote I à 22.4 pour cent), les baisses de revenu ont peu à peu abouti à une réduction des dépenses réelles et de la part du PIB allant à ce poste (qui est passée de 5 pour cent en 1972 à 1.3 pour cent en 1979). Cet épisode semblerait confirmer que des performances économiques médiocres peuvent déboucher sur des violences. Autre argument à l'appui de cette opinion, la confusion et la corruption endémiques dans la période immédiatement consécutive au régime Amin Dada ont également contribué à la valse des présidents qui a conduit au retour d'Obote.

La phase de graves turbulences suivante s'est produite en 1984 et 1985, avec la montée en puissance de la NRA et la réaction extrêmement brutale des forces d'Obote. Or, cet épisode a *sui*vi une période de reprise économique, de nombreux indicateurs commençant à peine de retrouver une phase ascendante, ce qui semble réfuter l'hypothèse selon laquelle la violence découlerait de mauvais résultats économiques. Néanmoins, les massacres étaient en partie dus au fait que les soldats d'Obote avaient échappé à tout contrôle, phénomène lui-même provoqué par le montant dérisoire de leur solde et donc par la faible capacité de financement de l'État. En outre, il est certain que le soutien populaire rencontré à partir de 1980 par le NRM et la NRA de Museveni découlait en partie de l'appauvrissement du pays sous le régime Amin Dada et au cours des années suivantes. Selon Okoth, « ce sont les souffrances inouïes des masses... qui ont déclenché l'insurrection populaire » (Okoth, 1996). En revanche,

les années consécutives à 1986 ont globalement conduit à une reprise de l'économie et à une amélioration des indicateurs sociaux. Pour autant, les affrontements sont restés endémiques dans certaines zones. Là encore, il semble que le redressement macro-économique n'empêche pas la persistance des conflits violents.

Il ressort clairement d'une étude comparative des économies kenyane et ougandaise que la violence et l'instabilité *aggravent* les performances économiques et sociales. Il semble que la crise économique et les pénuries de recettes publiques aient à plusieurs reprises encouragé la résistance, mais globalement, cette comparaison ne permet pas de conclure indiscutablement que l'appauvrissement économique est une *cause* d'instabilité et de violence<sup>1</sup>. Cependant, les résultats meilleurs observés au Kenya semblent avoir fait naître des intérêts en faveur de la stabilité du système. (On ne peut pas non plus en conclure que les programmes du FMI ou de la Banque mondiale ont suscité des conflits puisque, dans le cas ougandais, ces programmes ont été associés à des phases de reprise économique.) En fait, il n'y a pas vraiment lieu d'être surpris que les performances économiques globales n'expliquent pas directement la violence. Comme le suggère le cadre décrit plus haut, ce sont en effet la *répartition* de ces performances et la perception des coûts d'un conflit par les différentes catégories concernées qui risquent de motiver un tel conflit.

## **Inégalités et déséquilibres**

Le Kenya comme l'Ouganda connaissent des inégalités économiques et sociales. Les autorités coloniales ayant tracé les limites administratives en fonction des frontières ethniques, les déséquilibres régionaux en termes de partage des ressources se superposent à des clivages ethniques, ce qui peut les rendre politiquement explosifs. À l'indépendance, les deux pays ont ainsi hérité de graves disparités, dues en partie au climat et à la fertilité des sols et en partie à des décisions humaines. En Ouganda, le régime colonial a favorisé le Sud du pays<sup>2</sup> et accentué les inégalités préexistantes. Dans les deux cas, la capitale se trouvait dans une zone très fertile (le Centre) que le colonisateur a privilégiée (infrastructures et opportunités économiques) par rapport au reste du pays, en particulier le Nord. La région Nord en Ouganda et la province du Nord-Est au Kenya étaient en revanche les laissées pour compte des avancées socio-économiques. Un indicateur simple de l'ampleur des disparités — le coefficient de variation du revenu moyen des ménages entre provinces ou régions — met en lumière une analogie remarquable entre les deux pays à la fin des années 60, la variation la plus forte concernant le Kenya, même si la capitale n'est pas prise en compte (tableau 4.12). Les statistiques sur les inégalités dans les paragraphes suivants ne sont pas strictement comparables pour les deux pays concernés en termes de dates, d'ordres de grandeur ni de catégories. En outre, sachant que le Kenya compte sept provinces et l'Ouganda seulement quatre régions, les inégalités devraient être plus importantes dans le premier pays.

## Infrastructures sociales

En 1961, la disponibilité des ressources en eau (mesurée par le nombre de puits par habitant) était relativement bien répartie en Ouganda, avec un léger retard dans les régions Nord et Ouest (tableau 4.4). Les inégalités semblent s'être accrues depuis lors et la répartition s'est inversée : la région Nord est aujourd'hui la mieux desservie, et la région Centre la moins bien lotie. Mesuré depuis le début des années 90, le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable classe les régions Centre et Nord en tête (28 pour cent), mais ne révèle que de faibles disparités au détriment des régions Est (25 pour cent) et Ouest (22 pour cent). Au Kenya, les inégalités mesurées en 1974/75 (sauf pour le Nord-Est, non couvert par les statistiques) ressemblaient à celles de l'Ouganda : c'est dans les provinces Ouest et Centre que l'on comptait le plus grand nombre d'habitants vivant à moins d'un mile (1.6 km) d'un puits pendant la saison sèche. Ce pourcentage y était presque le double de celui enregistré dans la région la plus mal lotie : la côte (tableau 4.4). Avec le temps, ces disparités se sont profondément creusées en Ouganda. Bien que des séries temporelles comparables n'existent pas pour le Kenya, des statistiques concernant l'accès à l'eau courante collectées en 1993 et différenciant les principaux groupes ethniques laissent à penser que les Kikuyu arrivent en tête (quoiqu'avec seulement un ménage sur trois) et les Kalenjin en dernière position (moins d'un ménage sur dix) (Kenya National Council for Population and Development *et al.*, 1993).

Tableau 4.4. Répartition régionale de l'accès à l'eau au Kenya et en Ouganda

Province	Kenya		Région	Ouganda			
	Ménages habitant à moins d'un mile (1.6 km) d'un point d'eau en saison sèche 1974/75			Nombre d'habitants pour un puits	(Ratio) <sup>a</sup>		Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable
	Pourcentage	Ratio <sup>a</sup>			1961	Années 90	
Centre	83	1.9	Centre	1.60	1.0	28	
Côte	43	1.0	Ouest	1.00	1.2	22	
Est	61	1.4	Est	1.50	1.5	25	
Nyanza	70	1.6	Nord	1.00	2.7	28	
Ouest	80	1.9					
Vallée du Rift	70	1.6					
Nord-Est	n.d.	n.d.					
Total	72						
Coefficient de variation	0.29			0.266	0.476	0.112	

Note : a) Les ratios sont présentés sous forme d'indices. La valeur la plus faible (province ou région la plus défavorisée) reçoit la valeur de 1.0 et les autres valeurs sont calculées par rapport à ce plancher.

Sources : Republic of Uganda (1966a, b) ; World Bank (1993a) ; PNUD (1996) ; Republic of Kenya (1981).

En termes d'infrastructures sociales, la plupart des indicateurs sanitaires montrent que l'Ouest de l'Ouganda est la région enregistrant le retard le plus important entre les années 70 et 90, tandis que la région Centre (y compris Kampala) se classe parmi les mieux loties (tableau 4.5). La région Nord, aussi défavorisée que l'Ouest en 1970, a vu sa situation s'améliorer en termes de lits d'hôpital par millier d'habitants en 1991, alors que cet indicateur s'est aggravé dans les autres régions (et dans le pays dans son ensemble). Concernant les dispensaires, la région Nord est en revanche restée loin derrière les autres.

Tableau 4.5. Répartition régionale des infrastructures de santé au Kenya et en Ouganda

Province	Kenya		Région	Ouganda		
	Ménages habitant à moins de 8 miles (12.8 km) d'un dispensaire, 1974/75			Nombre d'habitants par lit d'hôpital (Ratio) <sup>a</sup>		Distance moyenne (km) par rapport à un dispensaire
	Pourcentage	Ratio <sup>a</sup>		1970	1991	1992/93
Centre	91	9	Centre	2.1	1.8	9.3
Côte	66	6.5	Ouest	1.0	1.0	7.7
Est	69	6.8	Est	1.6	1.0	7.4
Nyanza	10	1.0	Nord	1.0	1.8	11.3
Ouest	80	5.3				
Vallée du Rift	54	7.9				
Nord-Est	n.d.	n.d.				
Total	78					
Coefficient de variation	0.459			0.373	0.33	0.201

Note : a) Les ratios sont présentés sous forme d'indices. La valeur la plus faible (province ou région la plus défavorisée) reçoit la valeur de 1.0, et les autres valeurs sont calculées par rapport à ce plancher.

Sources : Republic of Uganda (1972) ; World Bank (1993a) ; Republic of Uganda (1996b).

Globalement, le Kenya a enregistré davantage de progrès dans le secteur de la santé. La gratuité des soins dans les établissements publics a été instaurée en 1965, et le réseau s'est nettement développé après la nationalisation des services de santé en milieu rural, en 1970. Cet accès accru aux soins de santé dans les années 60 et 70 s'est conjugué à l'élévation des revenus et du niveau d'instruction pour déboucher sur une amélioration significative de l'état de santé général<sup>3</sup>. En 1974/75, les disparités régionales concernant les services de santé étaient du même ordre au Kenya qu'en Ouganda. Le Nyanza se situait néanmoins très loin derrière les autres provinces pour la proximité des infrastructures de santé (tableau 4.5). Les différences ethniques restent considérables sur le plan de l'accès aux services de santé publics. Des enquêtes sur les soins de santé en fonction de l'appartenance ethnique laissent à penser que les Kalenjin sont les plus nombreux à faire appel au public — 62 pour cent contre une moyenne de 29 pour cent — alors que les Kikuyu et les Luyha ont tendance à utiliser davantage les infrastructures fournies par les organisations religieuses (Kenya National Council for Population and Development *et al.*, 1993).

Dans l'enseignement, les différences régionales en termes de scolarisation dans le primaire et le secondaire n'ont pas sensiblement évolué. Pour le primaire, la région Ouest arrivait en dernier en 1968 comme en 1990, tandis que la région Centre avait perdu sa position privilégiée en 1990 (tableau 4.6). Les progrès les plus importants ont été accomplis dans la région Nord, qui a atteint un taux de scolarisation dans le primaire de 85 pour cent (record national) en 1990. Quant au secondaire, le taux de scolarisation dans les régions Est et Nord était nettement moindre que dans les régions Centre et Ouest en 1990. Au Kenya, pour chacune des années couvertes par les statistiques, les disparités étaient beaucoup plus marquées qu'en Ouganda dans le primaire comme dans le secondaire. Cependant, ce phénomène tient principalement à la très faible position du Nord-Est, où le taux de scolarisation atteignait seulement 13 pour cent (pour le primaire) en 1980 et 1 pour cent (pour le secondaire) en 1974/75. Le Kenya affiche en revanche un niveau d'études final bien supérieur à celui de l'Ouganda. En effet, le Kenya a fait de l'enseignement un élément essentiel pour assurer la mobilité socio-économique. En atteste notamment l'importance qui lui est accordée dans les efforts de financement volontaire (*harambee*) et dans les dépenses des ménages, y compris ceux vivant en deçà du seuil de pauvreté (UNICEF/ODA/AMREF, 1995).

**Tableau 4.6. Répartition régionale de la fréquentation de l'enseignement au Kenya et en Ouganda**  
(Taux de scolarisation, en pourcentage)

Province	Kenya			Région	Ouganda		
	Primaire	Secondaire (net)	1974/75		Primaire	Secondaire (net)	1990
Centre	105	102	18	Centre	38	69	11
Côte	61	68	11	Ouest	31	68	12
Est	101	108	7	Est	35	79	8
Nyanza	93	97	7	Nord	37	85	9
Ouest	70	93	6				
Vallée du Rift	105	119	8				
Nord-Est	8	13	1				
Coefficient de variation	0.455	0.417	0.63		0.087	0.109	0.183

Sources : Republic of Uganda (1973) ; World Bank (1993a) ; Republic of Kenya (1981) ; Bigsten (1977) ; Heyer (1990).

Au Kenya, le taux de scolarisation primaire à l'échelle nationale a fortement augmenté suite à la suppression des droits d'inscription pour les quatre premières années d'enseignement en 1974, avec néanmoins des inégalités d'accès entre les provinces et les catégories de revenus. Au milieu des années 70, les dépenses publiques

courantes d'éducation par habitant allaient de près de 5 livres kenyanes dans la province du Centre à moins d'une livre dans le Nord-Est. Les tendances provinciales de la même époque font néanmoins apparaître une nette égalisation pour la scolarisation dans le primaire (Bigsten, 1977), les principales augmentations concernant les provinces qui partaient du niveau le plus bas : le Nyanza, la vallée du Rift et l'Ouest (plus 192, 170 et 154 pour cent, respectivement, contre plus 37 et plus 50 pour cent à Nairobi et dans la province du Centre).

Le taux de scolarisation primaire calculé par district révélait encore des poches de scolarisation très faible à la fin des années 80. En 1987, 12 des 41 districts du pays présentaient un taux de scolarisation dans le primaire inférieur à 70 pour cent, principalement dans les régions arides et semi-arides, mais aussi à Nairobi et Mombasa qui, avec 63 et 64 pour cent respectivement, arrivaient derrière bien des districts ruraux. Par ailleurs, la scolarisation dans les zones arides pourrait descendre jusqu'à 2 pour cent chez les enfants des tribus pastorales, les Turkana, par exemple (Barrow, 1995). De plus, la proportion d'enseignants qualifiés, qui, en 1976, allait de 98 et 82 pour cent respectivement à Nairobi et dans la province du Centre à 50-60 pour cent dans le reste du pays laisse entrevoir des différences significatives dans la qualité de l'enseignement. Des enquêtes effectuées depuis 1990 montrent que le taux d'alphabétisation reste nettement supérieur chez les Kikuyu, dont 72 pour cent lisent « sans difficulté », contre moins de la moitié des Kalenjin et environ 63 pour cent des Luo et des Luyha (Kenya National Council for Population and Development *et al.*, 1993).

D'une manière générale, ces deux pays présentent des disparités régionales sur le plan des infrastructures physiques. Initialement plus homogène et mieux loti, le Kenya voit d'ailleurs ces différences se creuser davantage que l'Ouganda. Dans les deux pays, c'est le Centre qui est le mieux traité, en partie parce qu'il comprend la capitale, les zones les moins favorisées étant le Nord en Ouganda et le Nord-Est au Kenya. La position privilégiée de la région Centre en Ouganda s'est toutefois nettement amoindrie depuis le début des années 90, alors que le Nord enregistrait de nets progrès. Il semble également que les différences s'atténuent au Kenya, mais il existe hélas trop peu de données pour confirmer cette tendance sur la durée.

## **Opportunités économiques**

Comme ailleurs, l'emploi salarié constitue une dimension essentielle des droits potentiels des individus au Kenya et en Ouganda. Une analyse récente de données micro-économiques concernant des ménages kenyans confirme que la petite minorité des ménages dont le chef de famille travaille dans les secteurs public et privé formels constitue les ménages ruraux les plus aisés (World Bank, 1995a), et cela malgré une baisse significative des rémunérations dans le secteur formel depuis dix ans. L'importance du travail salarié est également un indicateur d'intégration économique.

A l'indépendance, le travail salarié était assez bien réparti dans la population ougandaise : les régions Centre, Est et Nord représentaient chacune environ un cinquième du total, avec un certain déséquilibre des emplois publics et privés en faveur de la région Ouest. Entre 1962 et 1970, ce sont les régions Centre et Est qui ont le plus tiré parti du développement rapide de l'emploi, tandis que la région Nord se laissait distancer, en particulier pour l'emploi dans le secteur public, qui a progressé deux fois moins vite que le rythme national. Ainsi, pendant la première période Obote, l'augmentation de l'emploi rémunéré n'a pas favorisé le Nord, bien que le président en soit originaire. Ce phénomène peut être dû à la concentration presque inévitable de la croissance autour de la capitale.

Les chiffres datant de la fin des années 80 et du début des années 90 montrent que l'emploi est beaucoup plus concentré dans la région Centre, qui laisse loin derrière les régions Est et surtout Nord. Ainsi, en 1991, la proportion de l'emploi salarié dans la région Centre représentait plus d'une fois et demie la part de la population de cette région, contre à peine plus de la moitié pour le Nord (tableau 4.7). Cet écart est encore plus large pour les emplois hautement qualifiés. Ainsi, avec seulement 29 pour cent de la population, la région Centre s'arrogeait 54 pour cent des cadres et assimilés de sexe masculin et 59 pour cent des techniciens et assimilés de sexe masculin. Avec 19 pour cent de la population, le Nord ne représentait que 11 et 10 pour cent de ces emplois, respectivement<sup>4</sup>.

Tableau 4.7. **Opportunités d'emplois formels par zone au Kenya et en Ouganda**

Province	Kenya			Région	Ouganda			
	Pourcentage de la main-d'œuvre salariée, 1994				Part des emplois/part de la population			
	Public	Privé	Total		Total		Entreprises <sup>a</sup>	
			1962	1970	1991	1989		
Centre	3.6	12.0	15.6	Centre	0.81	0.84	1.62	2.6
Est	2.3	5.8	8.1	Ouest	1.55	1.19	0.91	0.34
Nyanza	1.9	4.5	6.4	Est	0.84	0.98	0.71	0.50
Ouest	2.1	4.0	6.1	Nord	0.9	0.96	0.56	0.16
Vallée du Rift								
Nord-Est	2.4	2.1	4.5					
Nairobi	6.1	19.6	25.7					
Coefficient de variation sans Nairobi	0.241	0.591	0.476		0.343	0.147	0.493	1.269
Total	0.495	0.790	0.704					

Note : a) Entreprises d'au moins cinq salariés.

Sources : Republic of Kenya, *Statistical Abstracts*, diverses années ; Republic of Uganda (1996b).

D'autres enquêtes montrent que les entreprises commerciales du secteur formel et les activités artisanales sont, elles aussi, plus présentes dans les régions Centre et, dans une moindre mesure, Ouest. Elles sont beaucoup moins bien représentées dans le Nord, en particulier pour les entreprises du secteur formel. En revanche, le Nord enregistre une proportion plus importante de ménages d'agriculteurs, dont les revenus sont généralement inférieurs. Sur l'ensemble de l'Ouganda, la valeur ajoutée par salarié d'une entreprise commerciale était de 584 000 shillings ougandais (1989), contre 124 000 shillings (1992-93) pour l'artisanat et les entreprises individuelles (une correction de ces sommes en fonction de l'inflation ne ferait qu'accroître la différence).

Au Kenya également, c'est dans la province du Centre que l'emploi public et privé était le mieux implanté en 1994 (tableau 4.8). La province la plus en retard était le Nord-Est. Les ménages vivant de l'agriculture de subsistance (avec le taux de pauvreté — 46 pour cent — le plus élevé du pays, selon une analyse de la Banque mondiale) se trouvent principalement dans le Nyanza et la province de l'Est. Les activités pastorales, également liées à une forte pauvreté (42 pour cent) se rencontrent surtout dans le Nord-Est. C'est néanmoins dans l'accès à l'emploi privé que les disparités régionales sont les plus fortes au Kenya. A l'exception de Nairobi, l'emploi dans le secteur public semble pour sa part assez bien réparti, dans une fourchette allant de 2 à 3.6 pour cent de la population. Sur les deux pays considérés, le recours à un coefficient de variation montre que les disparités se sont atténuées en Ouganda dans les années 60, avant de se creuser fortement jusqu'en 1991, pour atteindre un niveau équivalent au Kenya et en Ouganda depuis lors.

Dans les deux pays, les postes de fonctionnaires sont bien souvent attribués en fonction de critères tribaux. Bienen (1974) a ainsi observé qu'au Kenya en 1969, les Kikuyu occupaient 29 pour cent des postes de responsabilité, les Luyha et les Luo étant eux aussi surreprésentés. Dans les années 80, des programmes de discrimination positive ont accru la participation des tribus plus minoritaires, profitant *de facto* aux Kalenjin, en particulier aux échelons les plus élevés de la hiérarchie. En Ouganda également, les emplois publics tendent à être attribués en priorité aux membres de la tribu du président. Museveni s'est certes, dans un premier temps, efforcé d'intégrer des individus originaires de l'ensemble du pays, mais aujourd'hui, les observateurs font état d'une représentation disproportionnée des Ankolé dans la capitale.

## **Revenus et pauvreté**

En l'absence de données par habitant directement comparables, les informations disponibles (tableau 4.8) montrent que les différences géographiques (provinces, régions) étaient beaucoup plus marquées au Kenya qu'en Ouganda dans les premières années d'indépendance. Au Kenya, elles se sont accrues jusqu'en 1975 — on estime qu'à cette date, le revenu moyen des ménages dans la province côtière était sept fois plus élevé que dans la région la plus pauvre (le Nord-Est) — avant de diminuer considérablement jusqu'en 1994 — où le rapport (à l'exclusion de Nairobi) n'était

plus que de 1.9<sup>5</sup>. En Ouganda également, il semble que les différences se soient atténuées avec le temps. Selon Jamal (1991), le Sud, qui comptait en 1970 entre 35 et 40 pour cent de la population nationale, s'arrogeait entre 75 et 80 pour cent du revenu du pays. Pour 1992, on estime que la région Centre, avec 28 pour cent de la population, représentait 44 pour cent du revenu. Enfin, l'addition des régions Centre et Ouest donne 56 pour cent de la population et 67 pour cent du revenu national. Le coefficient de variation est lui aussi en recul.

Tableau 4.8. Différences régionales de revenu au Kenya et en Ouganda

Province	Kenya			Région	Ouganda	
	Revenu par habitant par rapport à la province la plus pauvre				Contribuables ruraux les plus taxés <sup>a</sup> (%)	Dépenses par habitant <sup>a</sup>
	1967	1975	1994			
Centre	2.6	4.3	1.1	Centre	2.9	2.1 <sup>b</sup>
Côte <sup>c</sup>	4.5	7.1	1.9	Ouest	1.7	1.7
Est	1.6	2.6	1.0	Est/Nord	1.0	1.0
Nyanza	1.8	2.5	1.2			
Ouest	1.1	1.8	1.2			
Vallée du Rift	2.6	4.0	1.5			
Nord-Est	1.0	1.0	1.5			
Nairobi	21.7	31.3	3.7			
Coefficient de variation :						
sans Nairobi	0.557	0.608	0.231		0.501	0.412
y compris Nairobi	1.516	1.475	0.538			

Notes : a) valeur obtenue pour la région concernée par rapport à la région la plus pauvre ; b) y compris Kampala ; c) y compris Mombasa.

Sources : PNUD (1996) ; Republic of Uganda (1972) ; Bigsten (1977) et Republic of Kenya (1996).

Le classement des régions en fonction du revenu par habitant n'a pas changé en Ouganda, les régions Centre et Ouest arrivant en tête tandis que l'Est et le Nord restent en dernière position. Au Kenya (comme en Ouganda), les premières années de l'indépendance ont surtout profité au Centre et au Sud, en particulier au détriment du Nord-Est jusqu'en 1975. Puis, alors que Nairobi et la province côtière (qui comprend la deuxième ville du pays, Mombasa) demeuraient en tête, la situation du Centre et de la vallée du Rift s'est détériorée et celle du Nord-Est s'est améliorée. La répartition des revenus entre les provinces du Kenya a donc considérablement évolué depuis l'indépendance, avec une nette atténuation des différences héritées de l'ère coloniale. La capitale conserve toutefois son énorme avance sur le reste du pays : le revenu moyen y était pratiquement dix fois supérieur à celui des autres provinces (sauf la côte, qui arrivait à peu de distance derrière elle) en 1967, mais cet écart relatif s'est

considérablement réduit depuis 1975<sup>6</sup>. En 1994, la vallée du Rift et le Nord-Est se partageaient la troisième place, anciennement détenue par le Centre, rétrogradé pour sa part à la septième place<sup>7</sup>. Cette évolution peut être illustrée par une phrase prononcée par un habitant de Kitui (dans la province du Centre), selon qui « ... Il y a dix ans, nous étions riches, les marchés fonctionnaient bien. Aujourd'hui, il n'y a plus rien à vendre. Les marchés ont disparu » (UNICEF/ODA/AMREF, 1995).

En 1981-82, au Kenya, le taux de pauvreté, correspondant au pourcentage de ménages situés dans le quintile inférieur de l'échelle des revenus, atteignait son niveau minimum dans les provinces Centre et Nord-Est. Il était au moins deux fois supérieur dans l'Est, le Nyanza et l'Ouest (tableau 4.9). Les statistiques nationales disponibles depuis l'indépendance laissent à penser que la pauvreté a reculé jusqu'au milieu des années 70, avant de regagner un peu de terrain jusqu'en 1982 et de s'aggraver fortement, au moins jusqu'en 1992. Les données collectées à l'échelon des districts font état de variations considérables au sein d'une même province, ce qui confirme l'existence d'une hétérogénéité économique au sein des groupes ethniques et régionaux. En Ouganda, c'est dans les régions Centre et Ouest que le taux de pauvreté en zone rurale était le plus faible, et dans les régions Est et Nord qu'il était le plus élevé, tant en 1969 qu'en 1990-91. Sur l'ensemble de cette période, l'écart de pauvreté entre les régions est resté supérieur en Ouganda, en particulier au début des années 90. En 1990-91, le taux de pauvreté en zone rurale était néanmoins très élevé dans tout le pays : plus de 50 pour cent dans la région Centre et plus de 90 pour cent dans le Nord.

Tableau 4.9. Taux de pauvreté au Kenya et en Ouganda

Province	Kenya		Région	Ouganda	
	Pourcentage de la population dans le quintile de revenu inférieur			Pourcentage de contribuables gagnant moins de 1 000 shillings	Pourcentage de la population en deçà du seuil de pauvreté
	1981-82	1994		1969	1989
Centre	11	34.2	Centre	50	51
Côte	16	32.9	Ouest	85	61
Est	26	47.5	Est	91	68
Nyanza	22	42.1	Nord	80	44
Ouest	23	48.6	Grandes villes	16	Note <sup>a</sup>
Vallée du Rift	17	37.2			
Nord-Est	11	28.4			
Nairobi	8	18.9			
Coefficient de variation :					
sans Nairobi	0.163	0.197	A l'exception des grandes villes	0.238	0.384 <sup>b</sup>
y compris Nairobi	0.388	0.275	Grandes villes comprises	0.486	0.486

Notes : a) les grandes villes sont comprises dans les chiffres régionaux ; b) d'après des données concernant 1990-91.

Sources : Republic of Uganda (1972) ; Republic of Kenya (1996) ; World Bank (1993b).

## Bien-être social

En Ouganda, les disparités régionales concernent non seulement les revenus, mais aussi les indicateurs sociaux : la région Centre obtient les meilleurs résultats pour le taux d’alphabétisation des adultes, la mortalité infantile et juvénile (MIJ) et l’espérance de vie, tandis que la région Nord se classe presque toujours en dernière position (tableau 4.10). Déjà observées dans les années 60, ces différences ont perdu jusque dans les années 90, au moins pour le seul indicateur calculé par région sur l’ensemble de la période : la mortalité infantile et juvénile. L’écart s’est creusé dans les années 60, cette mortalité diminuant plus rapidement dans la région Centre qu’au Nord. Il s’est ensuite légèrement réduit entre 1969 et 1991, date à laquelle le taux enregistré dans le Nord dépassait d’un tiers celui du Centre. La plupart des indicateurs classent la région Ouest au deuxième rang et la région Est au troisième. La situation actuelle des ressources humaines reflète les déséquilibres passés en termes d’opportunités éducatives. Ainsi, malgré une progression du taux de scolarisation, la région Nord reste à la traîne des autres sur le plan de l’alphabétisation des adultes.

Tableau 4.10. Indicateurs sociaux : tendances au Kenya et en Ouganda

Province	Kenya				Région	Ouganda			
	MIJ <sup>a</sup> pour 1 000 naissances vivantes	Alphabé- tisation des adultes, %	Enfants rachitiques <sup>b</sup>			MIJ <sup>a</sup> pour 1 000 naissances vivantes	Alphabé- tisation des adultes, %		
	1979	1982	1977	1994		1959	1969	1991	1991
Centre	85	65	31	29	Centre	150	99	105	67
Côte	206	45	19	38	Ouest	163	121	125	51
Est	129	48	38	39	Est	178	139	122	50
Nyanza	220	39	25	36	Nord	170	142	141	43
Vallée du Rift	132	41	29	32	Total	165	125	123	54
Ouest	187	48	21	37					
Nord-Est	160	n.d.	n.d.	26					
Coeff. de variation	0.30	0.19	0.26	0.15		0.07	0.16	0.12	0.19

Note : a) MIJ = taux de mortalité infantile et juvénile ; b) pourcentage des enfants âgés de 1 à 5 ans et dont la taille est inférieure de deux écarts types à la normale.

Sources : Republic of Kenya (1996) ; Kaplinsky (1978) ; Heyer (1990) ; Republic of Uganda, 1960 *Population Census*, Vol. IV ; World Bank (1993a) ; Republic of Uganda (1996b).

Publié par le PNUD, l’indicateur du développement humain (IDH) combine des outils de mesure économiques et sociaux. Pour l’Ouganda (tableau 4.11), il montre que la région Nord se situe à 20 points sous la moyenne nationale en 1992, à onze places sous le classement national de l’Ouganda (c’est-à-dire à huit places du plus bas

niveau mondial). La région Centre se classe quant à elle à 20 points au-dessus de la moyenne nationale (soit 15 points au-dessus du classement de l'Ouganda dans le monde). Enfin, l'Est et l'Ouest obtiennent un IDH assez proche de la moyenne nationale.

Tableau 4.11. **Ouganda : indicateur du développement humain par région, 1991**

	Centre	Est	Nord	Ouest
PIB réel corrigé par habitant	155.5	82.6	75.1	83.0
Alphabétisation des adultes	67.2	49.9	43.2	51.0
Indicateur du niveau d'éducation <sup>a</sup>	111.8	94.6	84.9	95.9
Espérance de vie	49	49	43.6	48.9
IDH, 1992 <sup>a</sup>	119.2	97.9	80.8	95.9

Note : a) Moyenne nationale ougandaise = 100

Source : PNUD (1996).

Au Kenya, les mêmes indicateurs font certes apparaître des écarts interrégionaux plus importants, mais sachant que ces disparités n'obéissent pas à un schéma persistant, elles sont politiquement moins explosives. En 1979, la mortalité infantile était plus inégalement répartie au Kenya qu'en Ouganda, principalement du fait d'un taux relativement faible dans la province Centre (y compris Nairobi), tandis que les écarts dans l'alphabétisation des adultes (en 1982) étaient proches de ceux de l'Ouganda en 1991 (tableaux 4.10 et 4.12). Pour ces deux indicateurs, c'est le Nyanza qui se classe dernier. Le seul indicateur déterminé par province sur la durée est la malnutrition infantile qui fournit des informations fiables sur le bien-être social. Les statistiques concernant le rachitisme renseignent sur la malnutrition passée et celles relatives au dépérissement sur la malnutrition actuelle. Au Kenya, depuis la fin des années 70 (tableau 4.10), le rachitisme progresse globalement, sans distinction claire entre les provinces.

## Les disparités régionales : conclusion

Les deux pays présentent des disparités régionales significatives, concernant les indicateurs d'entrée comme de sortie (tableau 4.12). Les données disponibles font apparaître des disparités régionales moins marquées en Ouganda qu'au Kenya dans les services sociaux et la mortalité infantile, analogues pour l'alphabétisation et la malnutrition et plus importantes (depuis le début des années 90) pour le revenu et la pauvreté. Le Kenya a atténué certaines de ces disparités depuis le milieu des années 70. En Ouganda, le Nord déshérité a amélioré son infrastructure et a vu ses revenus progresser par rapport au reste du pays. Les écarts de revenu moyen restent néanmoins importants, tandis que les inégalités régionales se creusent concernant l'emploi et la pauvreté.

Tableau 4.12. **Disparités régionales mesurées par le coefficient de variation de différents indicateurs économiques et sociaux**

	Kenya		Ouganda	
	Période	Coefficient	Période	Coefficient
<b>Enseignement</b>				
Primaire	1975	0.455	1968	0.087
	1980	0.417	1990	0.109
Secondaire	1975	0.630	1990	0.183
<b>Services de santé</b>				
Distance par rapport à un dispensaire	1974/75	0.458	1992/93	0.201
Nombre d'habitants par lit d'hôpital			1970	0.373
			1991	0.330
<b>Eau</b>				
Distance par rapport à un point d'eau	1974/75	0.290		
Puits par habitant			1961	0.266
			Années 90	0.476
Accès à l'eau potable			Années 90	0.112
<b>Emploi</b>				
			1962	0.343
			1970	0.147
Sans Nairobi	1994	0.476	1991	0.493
Y compris Nairobi	1994	0.704		
<b>Revenu des ménages</b>				
	1967	0.567 <sup>a</sup>	1969	0.501
	1975	0.608 <sup>a</sup>		
	1994	0.231 <sup>a</sup>	1992	0.412
<b>Pauvreté</b>				
			1969 <sup>b</sup>	0.238
			1969 <sup>c</sup>	0.486
	1994	0.163	1990/91 <sup>b</sup>	0.348
			1990/91 <sup>c</sup>	0.486
<b>Taux de mortalité infantile</b>				
			1959	0.073
	1979	0.300	1969	0.157
			1991	0.122
<b>Alphabétisation des adultes</b>				
	1982	0.194	1991	0.192
<b>Malnutrition</b>				
	1977	0.258		
	1994	0.163	Années 90	0.126

Notes : a) sans Nairobi ; b) sans les villes ; c) y compris les villes.

Sources : tableaux 4.4 à 4.10.

Des écarts persistent dans chacun des deux pays sur le plan des opportunités économiques, du revenu et des indicateurs sociaux. A l'indépendance, c'est le Centre, englobant la capitale, qui jouissait de la situation la plus enviable, situation qui a perduré à bien des égards. Ainsi, au Kenya, le Centre se classait parmi les deux provinces

les mieux loties sur la base de dix indicateurs, et n'arrivait jamais en dernière ni en avant-dernière position. En Ouganda, la région Centre se classait au premier rang selon douze critères et au dernier selon trois autres. Dans ces deux pays, une zone obtenait des résultats nettement plus mauvais que les autres : la région Nord en Ouganda (au dernier rang pour huit indicateurs et au premier pour trois autres) et la province du Nord-Est au Kenya (aux deux derniers rangs pour sept indicateurs et au premier pour un seul). La région Est de l'Ouganda se classait à la deuxième place pour le dénuement. La région Nord a certes affiché de nets signes d'amélioration au début des années 90 dans l'accès aux services de santé, à l'eau potable et à l'enseignement, mais cela n'a pas été le cas du Nord-Est du Kenya. Toujours dans ce pays, le Nyanza et la province côtière présentent eux aussi des signes persistants de dénuement.

A elles seules, ces données ne permettent pas d'affirmer que les inégalités du développement sont à même d'expliquer l'histoire plus violente de l'Ouganda par rapport au Kenya. Néanmoins, l'interaction avec les facteurs politiques a indubitablement permis à ces inégalités de jouer un rôle. Dans les deux pays, la zone la plus déshéritée a été source de violences. Cela a été le cas avec les guerres des Shifta dans le Nord-Est du Kenya et avec différentes rébellions provenant du Nord de l'Ouganda, lorsque les chefs originaires de cette zone n'étaient pas au pouvoir. Au Kenya, le Nord-Est est un territoire relativement marginal, qu'il est possible de négliger avec une relative impunité : il ne comprend que 2 pour cent de la population. Le Nyanza, peuplé de Luo et comptant 17 pour cent de la population (situation très proche des 19 pour cent d'habitants que regroupe la région Nord en Ouganda), pourrait en revanche présenter une opposition beaucoup plus sérieuse. Dans la seconde moitié des années 70, le Nyanza était parmi les provinces les plus défavorisées en termes de mortalité infantile, d'infrastructures de santé et d'alphabétisation des adultes, et son revenu par habitant atteignait seulement 60 pour cent de celui du Centre (sans compter Nairobi). En outre, les Luo ont été tenus à l'écart de toute participation politique significative. Leur principal dirigeant, Oginga Odinga, a été emprisonné par Kenyatta et son parti mis hors la loi. Pourtant, cette région n'a pas vu naître d'opposition violente, ce qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Du milieu des années 60 au milieu des années 70, le Kenya a connu une amélioration générale de sa situation économique et sociale, avec une croissance annuelle moyenne du revenu par habitant de 2.7 pour cent. Le Nyanza a participé à cette embellie, son revenu par habitant progressant presque au même rythme que la moyenne nationale. Cette province a également enregistré des avancées sur les plans de la santé, de l'enseignement et de l'accès à l'eau potable. A compter du milieu des années 70, la croissance du revenu par habitant s'est ralentie et les différentiels se sont fortement réduits. Ainsi, en 1994, le revenu par habitant au Nyanza était légèrement supérieur à celui enregistré dans la province du Centre. Le taux de pauvreté au Nyanza était certes élevé, 42 pour cent de la population s'inscrivant dans la catégorie de dépenses des ménages inférieure à 40 pour cent de la moyenne nationale. Dans certains districts de cette province, ce taux atteignait même 46, voire 56 pour cent de la population. La malnutrition (rachitisme) touchait en outre 43 pour cent de ses habitants en 1994, soit nettement plus qu'en 1977. Cependant, ces taux n'étaient pas les plus mauvais du pays. Ils semblent même modestes

par rapport aux plus de 90 pour cent observés dans la région Nord de l'Ouganda, en 1969 comme en 1990-91. En valeur absolue, le Nyanza était donc dans une situation nettement préférable aux zones ougandaises comparables en termes de pauvreté.

En Ouganda, les institutions politiques et militaires héritées du colonialisme ont donné à ces formes de dénuement une signification politique. Le colonisateur et les facteurs agricoles et climatiques ont favorisé le développement des régions Centre et Ouest et désavantagé le Nord, dont les habitants occupaient une place prédominante dans l'armée. Cette prépondérance a joué un rôle essentiel dans la prééminence des nordistes au sein du gouvernement et n'a disparu qu'en 1986, lorsque les forces de Museveni ont défait l'UNLF. En outre, une partie importante des affrontements survenus depuis l'indépendance découle de tentatives des Baganda (habitant le Centre) de protéger leurs privilèges économiques contre les attaques des régimes Obote et Amin Dada, à dominante nordiste. En témoigne la résistance des Baganda à l'incorporation dans la république d'Ouganda, qui demeure une source de tension potentielle. A l'inverse, on peut considérer que les attaques d'Obote contre les Baganda, en 1966 et, beaucoup plus violemment, dans les années 80, ont été provoquées par le ressentiment des nordistes contre ces avantages perçus. Les violences perpétrées par Amin Dada ont certes été moins coordonnées et beaucoup plus aléatoires, mais lui aussi s'est attaqué aux privilèges économiques, et en particulier à ceux des Baganda, en vue de redistribuer les ressources au profit de sa propre ethnie.

La persistance de l'insurrection dans le Nord depuis l'arrivée au pouvoir de Museveni provient indubitablement du dénuement économique et social de cette région. Les chefs rebelles convainquent les jeunes de prendre les armes pour des sommes ridicules et on peut penser que la pauvreté extrême et le faible taux d'alphabétisation facilitent l'adhésion des populations au mouvement de l'Esprit sain. Les données concernant Gulu, Arua et Kitgum, trois zones où les combats font rage, montrent à chaque fois des indicateurs de développement très médiocres, quoique pas forcément pires que dans la région Nord dans son ensemble (tableau 4.13).

**Tableau 4.13. Le dénuement dans les districts du Nord de l'Ouganda affectés par la guerre**

	Arua	Gulu	Kitgum	Région Nord	Ouganda
Taux de mortalité infantile, 1990	137	172	165	141	122
Taux d'alphabétisation, 1990	46	49	39	43	54
Accès à l'eau potable, 1989	23	54	29	42	31
Taux de scolarisation dans le primaire, 1989	69	53	102	72	72
Taux de scolarisation dans le secondaire, 1989	11	8	6	8	14
Nombre d'habitants par dispensaire, 1991 (milliers)	17.3	21.1	17.6	16.2	19.5
Nombre d'habitants par médecin, 1991 (milliers)	52.1	42.3	38.9	57.9	27.1
Part du revenu du quartile de la population le moins bien loti	33	38	64	43	25

Sources : PNUD (1996) ; World Bank (1996b) ; Bigsten (1995).

Au Kenya, la position relativement favorable des Kikuyu continue de susciter du ressentiment. Le régime non kikuyu (arap Moi) a dans une certaine mesure cherché à atténuer ces sentiments par sa politique de recrutement de fonctionnaires et par la distribution d'aides publiques. Mais surtout, à la différence des 25 années qui ont suivi l'indépendance de l'Ouganda, les régimes kikuyu et non kikuyu sont tous deux parvenus à accroître les opportunités économiques et à fournir des services d'une manière favorable à la stabilité politique. L'opinion répandue chez les Kenyans selon laquelle le système leur a effectivement procuré — ainsi qu'à leurs enfants — des opportunités est attestée par l'importance des dépenses privées d'enseignement, qui constituent manifestement un investissement dans l'avenir. La stratégie du Kenya a été un succès au sens où les différences d'opportunités héritées de la colonisation se sont progressivement atténuées, permettant un partage plus équitable des fruits du progrès. Cette stratégie a été éminemment utile au pays, même à partir du milieu des années 80 où la croissance économique s'est ralentie et où le pourcentage de pauvres s'est accru.

## L'accès à la terre

Dans les sociétés agraires, la compétition pour l'accès à la terre peut constituer une source de conflits. On a notamment insisté sur l'importance de ce phénomène au Rwanda. La superficie par habitant en Ouganda est plus de quatre fois supérieure à celle du Rwanda, mais inférieure de moitié à celle du Kenya (tableau 4.14). Cela pourrait expliquer l'ampleur plus importante des violences en Ouganda. Néanmoins, le Bangladesh a une densité de population nettement supérieure, même à celle du Rwanda. On ne peut donc pas conclure à l'existence d'une relation mécanique entre densité de population et conflits.

Tableau 4.14. **Nombre d'hectares par habitant des campagnes dans différents pays**

Bangladesh	0.2
Rwanda	0.4
Ouganda	1.5
Kenya	3.1
Tanzanie	4.4

Sources : PNUD (1996) ; Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, 1995.

La terre n'a été une source primordiale de conflits violents ni en Ouganda ni au Kenya. En fait, malgré un rapport population/superficie plus favorable au Kenya, cette question revêt davantage d'importance politique dans ce pays. Des observateurs notent en effet qu'elle domine nettement plus dans la rhétorique politique kenyane que dans la plupart des autres pays africains (Weeks et Young, 1996), sans pour autant avoir débouché sur des conflits violents sur la plus grande partie de la période considérée. Bien que la terre soit plus rare en Ouganda, les travailleurs agricoles sans

terres sont beaucoup plus répandus au Kenya : 9 pour cent de la main-d'œuvre masculine, contre moins de 3 pour cent en Ouganda (Berg-Schlosser et Siegler, 1990). Selon la plupart des observateurs, dont M. Gashumba, directeur du Secrétariat à l'agriculture, rares sont les signes de pénurie de terrain en Ouganda : moins d'un tiers des terres cultivables en Ouganda seraient actuellement utilisées. Des recherches récentes citées par Kigula<sup>8</sup> montrent que tous ceux qui le désirent peuvent avoir accès à la terre, notamment *via* des emprunts ou un héritage. A l'issue d'un examen de la question de la terre en Ouganda, Nsibambi conclut que « l'Ouganda a bel et bien suffisamment de terres fertiles et [...] que les paysans sans terre n'y constituent pas encore un problème critique » (Rupesinghe, 1989).

Toutes les régions ougandaises ont globalement de quoi assurer leur subsistance et exploiter des cultures de rapport, alimentaires ou non, sachant que le Nord est la région la moins bien lotie en termes de qualité et d'utilisation des terres, et que les régions Centre et Ouest sont les plus fertiles. C'est dans le Centre et l'Ouest que la densité est la plus forte, celle du Nord étant deux fois moins élevée que dans le Centre. Selon des données du début des années 90, c'est dans les régions Est et Centre que la proportion de terres agricoles (hors étangs et lacs) est la plus forte, et dans le Centre que se trouvent les plus grandes exploitations. Le Nord se classe en dernière place pour la proportion de terres agricoles, de grandes exploitations et de plantations de café.

Dans certaines zones de l'Ouganda, l'accroissement de la population, conjugué au mode d'appropriation des terres appelé *Mailo* et à d'autres formes de propriété privée, conduit néanmoins à la marginalisation de certains agriculteurs, relégués sur des parcelles plus petites et moins fertiles. Ainsi, entre 1948 et 1982, la superficie par habitant a diminué de plus de la moitié dans le district de Teso (région Est), et encore plus sur les terres habitées par les Acholi. En conséquence, les exploitations se sont morcelées dans les zones les plus peuplées. En 1982, une étude portant sur quatre districts de différentes parties du pays montrait que plus de la moitié des agriculteurs y exploitaient des parcelles de moins de deux hectares. A l'exception du district de Teso, on constatait à la fois qu'une part significative des terrains privés n'était pas cultivée et qu'environ 90 pour cent des familles possédaient des terres impropres à la culture<sup>9</sup>.

Il existe des signes croissants de pénurie de terrain dans certaines régions ougandaises, en particulier le Sud-Ouest. Dans les districts de Bushenyi et Mbarara (région Ouest), l'accroissement des pressions démographiques a fait disparaître les terres en friche (Kasfir, 1988). Dans certaines zones, des querelles liées à la terre entraînent parfois des violences. Un rapport destiné au conseil des ministres concernant des différends survenus dans le district de Kasese (région Ouest) entre des cultivateurs Bakonjo et des éleveurs Basongora concluait que « [ces troubles] ne sont pas motivés par le facteur ethnique, mais découlent pour l'essentiel d'une pénurie de terres. Les Basongora et les Bakonjo ont indubitablement réussi à cohabiter à d'autres moments de leur histoire... et les différends actuels ont simplement pris une tonalité ethnique hors de proportion » (République d'Ouganda, 1996c). Ce rapport craignait que cette querelle ne dégénère en l'absence d'une intervention.

La plupart des litiges fonciers en Ouganda concernent des personnes appartenant à la même ethnie, voire à la même famille. Selon une étude comparative menée dans plusieurs districts, la principale cause de différends dans celui de Kabala, où la terre est très disputée, semble être la pression démographique, aggravée par l'importance de la polygamie, le retour des émigrés volontaires et la faiblesse de l'économie non agricole. Dans d'autres districts — Masaka et Kabarole, par exemple — cette pression est moins forte du fait de la monogamie, de l'émigration et des opportunités non agricoles. Le mode d'appropriation des terres peut également être un motif de litiges, en particulier lorsque des exploitants aisés tentent d'évincer les occupants tenant leurs terres de la coutume. Les différends concernant les terrains sont en revanche rares dans la région Nord, moins densément peuplée (Kigula, 1993, 1996).

Même si la densité est moins importante au Kenya, la croissance démographique rapide s'y est accompagnée d'une baisse spectaculaire de la taille moyenne des exploitations rurales depuis l'indépendance, avec certaines variations régionales (tableau 4.15). La part des ménages exploitant moins de deux acres est ainsi passée de moins de 18 pour cent à plus de 25 pour cent entre 1983 et 1992. La plupart des familles pauvres vivent sur des parcelles très réduites. C'est dans la province du Centre, qui compte des poches de très grande pauvreté, que cette situation est la plus marquée : plus de 83 pour cent des exploitations y représentent moins d'un hectare. C'est le cas de 57 pour cent des exploitations dans la vallée du Rift et d'une majorité des terrains dans la province de l'Ouest.

Tableau 4.15. **Tendances dans l'exploitation des terres au Kenya, 1982-92, par province**

Province	Superficie moyenne des exploitations (acres)		Pourcentage de ménages occupant moins de deux acres	
	1982	1992	1982	1992
Côte	5.2	3.8	10.3	9.8
Est	6.9	5.4	8.9	22.3
Centre	3.0	2.2	41.0	41.5
Vallée du Rift	4.9	4.7	15.4	20.1
Nyanza	4.9	3.5	7.1	19.1
Ouest	4.7	4.1	20.2	30.9
Moyenne	4.9	4.0	17.7	25.1

Source : World Bank (1995a), Tableau 1.6.

Le Kenya est l'un des rares pays africains à avoir mené à bien de grandes réformes agraires (avec adjudications et attribution de titres de propriété). Suite au plan Swynnerton de 1954, les Britanniques ont encouragé le passage d'un système communal de propriété à un système individuel (terres en pleine propriété) dans la province du Centre. Ces réformes ont gagné en ampleur et en rapidité avec l'indépendance. En 1983, lorsque le rythme s'est tassé, environ 10 pour cent des terres cultivables étaient inscrites au cadastre. Dans les provinces à fort potentiel agricole (Centre, Nyanza et

Ouest), près des trois quarts des terres avaient alors fait l'objet d'une inscription cadastrale. Dans les provinces de la côte et du Nord-Ouest, la situation était beaucoup moins avancée.

Ce processus peut déboucher sur deux types de conflits. Tout d'abord, la répartition des terres reste inégale, en particulier dans les régions à potentiel moyen ou fort. Seul un tiers des anciennes exploitations coloniales a été officiellement divisé, permettant aux élites locales de récupérer des grandes propriétés en l'état. Les grandes exploitations, généralement bien situées, représentent en moyenne 1 000 hectares, contre moins de deux hectares pour les petites.

Ensuite, les mesures adoptées après l'indépendance ont considérablement modifié la structure ethnique de l'occupation des terres. C'est en particulier le cas de la politique d'occupation des terres lancée par Kenyatta qui cherchait à conférer autant de relief que possible aux conséquences de l'indépendance. Cette politique a notamment donné une dimension ethnique spécifique à la question foncière, en avantageant surtout les Kikuyu, qui formaient l'essentiel des nouveaux occupants de la vallée du Rift, auparavant peuplée de Masaï et de Kalenjin. Cette politique a eu des effets significatifs sur la distribution des avoirs fonciers en faveur, d'une part, des Kikuyu sans terres, qui en achetèrent par l'intermédiaire de sociétés spécialisées et, d'autre part, de la bourgeoisie africaine de souche (comprenant là aussi surtout des Kikuyu), formée notamment de fonctionnaires et à même (étant alphabétisés et informés) d'accéder aux crédits hypothécaires publics pour acheter des terres à titre individuel. La répartition ethnique de la propriété des terres a évolué avec une ampleur et à un rythme remarquables. Avec l'accroissement des pressions démographiques, en particulier dans la province du Centre, les cultivateurs (principalement des Kikuyu) se sont implantés sur des terres anciennement pastorales, en général par des achats effectués sur une base individuelle. Un million de Kikuyu se sont ainsi installés au milieu des Kalenjin dans la vallée du Rift. Les terres dévolues aux Masaï se sont quant à elles réduites comme peau de chagrin.

Des enquêtes menées dans la zone de Mbere (Hunt, 1996) montrent que l'attribution de titres de propriété individuels par adjudication et inscription au registre cadastral a effectivement permis, dans certains endroits, d'atténuer les litiges fonciers. D'autres études aboutissent néanmoins à la conclusion opposée (Kanyinga, 1996). Shipton (1988) décrit ainsi comment les adjudications dans le Nyanza ont provoqué une détérioration des relations intercommunautaires et des rivalités ethniques entre occupants de longue date et nouveaux arrivants. Au début des années 80, la Banque mondiale notait « déjà certaines frictions entre les Kikuyu sans terres et les membres d'autres ethnies qui s'efforcent de s'installer et de faire valoir des droits sur des parcelles appartenant en fait à certaines communautés pastorales » (World Bank, 1983*b*). Enfin, comme en Ouganda, les tentatives de prendre le contrôle de terres anciennement communales entraînent des querelles au niveau des individus, des familles ou des clans, ainsi que des jalousies entre groupes ethniques (Hunt, 1996). Ces conflits sociaux sont l'une des principales raisons du ralentissement des adjudications (World Bank, 1983*b*).

En résumé, la terre ne semble pas jouer un rôle primordial dans les affrontements de grande ampleur qui, en Ouganda, prennent essentiellement une forme interrégionale et interethnique. L'Ouganda se distingue notamment du Rwanda par une bien moindre densité démographique et par une tendance à l'homogénéité ethnique des populations rurales dans une grande partie du pays. La terre tient néanmoins une place dans certains des conflits qu'a connus ce pays. Ainsi, le régime foncier du *Mailo*, qui accordait des privilèges fonciers à certains chefs protestants de l'ancien royaume de Bouganda a suscité des tensions et parfois même des jacqueries dans cette partie du pays. De même, le décret foncier d'Amin Dada réduisant pratiquement à rien ces privilèges a déclenché l'hostilité des Baganda, qui ont de ce fait rejoint les forces d'opposition en 1979. Au Kenya, en revanche, la terre joue un rôle important dans les troubles que connaît la vallée du Rift depuis le début des années 90. Dans les zones d'immigration, le schéma de développement agricole et l'individualisation des titres de propriété, conjugués à une grande mobilité de la main-d'œuvre (en particulier chez les Kikuyu) ont en effet suscité le ressentiment des habitants d'origine. L'un des éléments essentiels de l'établissement d'une classe de petits propriétaires ayant intérêt à préserver la stabilité a donc, contre toute attente, semé les germes de l'instabilité.

### **Intégration économique, développement du secteur privé et structure sociale**

Le degré d'intégration d'une économie influe sur le déclenchement des affrontements en déterminant ce que les individus auraient à perdre dans l'effondrement du système économique à la suite d'un conflit violent. Cette observation s'applique à toutes les catégories de revenus, même si les plus pauvres ont moins à perdre. Les motivations économiques d'un conflit sont inversement proportionnelles à l'intégration de l'économie et à l'importance relative d'une classe moyenne prospère. Sur ce point, les différences fondamentales déjà présentes à l'indépendance de l'Ouganda et du Kenya se sont aggravées avec le temps. En Ouganda, en effet, l'effondrement économique qui a accompagné les violences a encore réduit le niveau d'intégration et accru la taille du secteur de subsistance, tandis que l'économie kenyane voyait son intégration s'accroître et sa classe moyenne se développer.

On ne peut pas juger de l'intégration économique sur la foi d'un indicateur unique. Le tableau 4.16 compare donc les deux pays en fonction de plusieurs critères qui concluent tous à une plus grande intégration du Kenya, en particulier à mesure que le temps passe : l'Ouganda est parti d'un niveau plus bas, et sa situation s'est aggravée du fait des conflits. Le critère le plus parlant à cet égard est la part du secteur de subsistance dans le revenu national. En Ouganda, on estime que ce secteur représentait 30 pour cent du PIB et près de 60 pour cent de la production agricole en 1970. Selon Green (1981), les revenus tirés du secteur de subsistance dépassaient encore 40 pour cent du PIB et la moitié de la production agricole en 1980<sup>10</sup>. En revanche, les proportions concernant le Kenya étaient moindres en 1970 et ont diminué depuis lors.

Tableau 4.16. Indicateurs de l'intégration économique en Ouganda et au Kenya

Indicateur	Année	Ouganda	Kenya
PIB non monétaire en pourcentage du total	1970	30.0	
	1980	43.0 <sup>a</sup>	
	1986	35.8	
	1995	26.5	
Agriculture non monétarisée en pourcentage du total de l'agriculture	1970	59.1	
	1986	56.0	
	1995	46.8	
Agriculture en pourcentage du PIB	1960	52	38
	1970	52	33
	1980	76	34
	1985	55	31
	1994	53 <sup>b</sup>	28
Industrie en pourcentage du PIB	1960	13	18
	1970	10	20
	1985	5 <sup>c</sup>	21
	1993	12	18
Pourcentage de la population active travaillant dans l'agriculture	1960	89	86
	1970	86	82
	1980	83	78
Exportations en pourcentage du PIB	1970	22	30
	1993	5	42
Exportations du secteur primaire en pourcentage du total	1965	100	94
	1980	100	84
	1987	100	83
	1993	96	n.d.
Densité du réseau routier : km par million d'habitants	1992	118	324
Téléphones par millier d'habitants	1982	2	8
Dépenses publiques en pourcentage du PIB	1972	22	21
	1980	6	27
	1986	11	25
	1994	20	30
Dépenses économiques et sociales en pourcentage du PIB	1972	8.9	13.4
	1980	2.1	14.4
	1986	3.9	13.5
	1994	4.8	11.7

Notes : a) Calcul de Green (1981), répartissant l'économie *magendo* (économie monétaire informelle et activités de subsistance) entre le secteur monétarisé et le secteur de subsistance. Green estime qu'en 1980, l'économie se répartissait entre 26 pour cent d'activités de subsistance, 24 pour cent d'activités monétarisées (légales) et 51 pour cent de *magendo* ; b) 1993 ; c) 1987.

Sources : Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde* ; World Bank (1996a) ; Republic of Uganda (1996b).

L'agriculture peut constituer une activité de repli en cas de conflit. En 1960, plus de la moitié du produit national ougandais provenait déjà du secteur primaire, mais cette proportion a encore fortement augmenté pendant la dictature Amin Dada, pour atteindre les trois quarts en 1980 (soit plus de deux fois la proportion kenyane). En 1960, près de neuf Ougandais sur dix travaillaient dans l'agriculture, la plupart sur leurs propres terres. En cas d'effondrement des marchés, ils pouvaient donc se rabattre sur des cultures de subsistance. Sur toute la période considérée, plus de 80 pour cent des habitants du Nord ont essentiellement travaillé dans des activités de subsistance (Berg-Schlosser et Siegler, 1990).

Au Kenya, les variations dans la contribution des différentes provinces au total de la production commercialisée font apparaître différents degrés d'intégration à l'économie nationale. Au début des années 70, la vallée du Rift arrivait en tête pour les céréales, le thé et le bétail, et la province du Centre pour le café. Par rapport à leur pourcentage de population, la plupart des provinces apportaient une contribution significative à la production marchande. Pourtant, il faut se garder de surestimer le degré d'intégration économique au Kenya. Certains indicateurs (accès au marché et transports, par exemple) laissent certes à penser que la plupart des habitants sont assez bien intégrés à l'économie nationale, mais en même temps, dans la majorité des provinces, la production marchande est réduite et la participation à la main-d'œuvre non agricole est limitée (inférieure à 10 pour cent partout sauf à Nairobi et dans la province du Centre) (tableau 4.17).

Tableau 4.17. **Intégration au marché au Kenya, par province**

Province	Part de chaque province dans la production marchande, 1971-72		Pourcentage de la population active travaillant dans le secteur formel <sup>a</sup>	Pourcentage de la population habitant à moins de 2 miles (3.2 km) d'un marché
	Céréales	Café		
Centre	12.3	74.6	11.3	41.7
Côte	0	0.1	9.8	22.4
Est	5.5	15.4	8.9	25.3
Nyanza	3.2	4.1	5.1	46.3
Vallée du Rift	62.7	4.7	9.1	34.9
Ouest	16.3	1.1	12.6	38.4
Nord-Est	0	0	n.d.	n.d.
Nairobi	0	0	n.d.	n.d.
Total	100.0	100.0	9.2	37.1

Note : a) Y compris la fonction publique.

Sources : Bigsten (1977) ; Republic of Kenya, *Statistical Abstract*, 1981.

En Ouganda, la proportion moindre de la production exportée, ainsi que le pourcentage très élevé des produits primaires (nécessitant relativement peu de main-d'œuvre locale) dans les exportations sont également révélateurs d'une intégration économique assez faible. Au Kenya, dans un cadre économique favorisant la substitution aux importations, le secteur industriel est souvent fortement intégré au reste de l'économie marchande. En 1970, ce secteur était nettement plus développé au Kenya (environ un cinquième du PIB) qu'en Ouganda (seulement 10 pour cent, et même 5 pour cent en 1987). Atteignant un niveau équivalent à l'indépendance, l'urbanisation a été beaucoup plus poussée au Kenya qu'en Ouganda. En 1993, plus d'un quart des Kenyans habitaient dans les villes, contre à peine plus d'un dixième en Ouganda. Les données concernant l'équipement en téléphones et la densité du réseau routier (tableau 4.16) classent également le Kenya devant l'Ouganda (parmi les plus bas résultats mondiaux en 1992). Autre critère important, la fourniture de services économiques et sociaux par l'État détermine combien la population aurait à perdre d'une disparition de ces services. Là encore, le Kenya consacre une part nettement supérieure de son revenu national à ces services.

Son intégration économique poussée montre à quel point le développement économique, la modernisation et la pénétration de l'économie marchande sont plus avancés au Kenya, phénomènes qui s'accompagnent de l'essor des petites, moyennes et grandes entreprises du secteur privé. D'emblée, l'approche kenyane du développement s'est caractérisée par la reconnaissance de la propriété privée et par un net accent mis sur la croissance économique. En 1992, la Banque mondiale observait que ce pays était « le plus diversifié d'Afrique pour la structure des entreprises privées » (World Bank, 1992a). Dans l'agriculture, pilier de l'économie kenyane, le pourcentage des petites exploitations dans la production marchande a fortement augmenté au cours des dix premières années d'indépendance : de 22 à 52 pour cent (Lele et Meyers, 1989).

L'État a amplement soutenu les secteurs privés agricole et industriel, notamment par des subventions. Parmi les incitations à la kenyanisation de l'économie et au développement du secteur privé, on peut citer la création de l'*Industrial Development and Commercial Corporation* (société pour le développement industriel et le commerce), de zones industrielles et de l'*Industrial Development Bank* (banque de développement industriel). Établies dans les métropoles et les villes moyennes, et liées au développement géographique de l'activité industrielle, les zones industrielles destinées aux petits producteurs font figure de relatif succès. Il faut toutefois noter que les organismes de financement travaillant dans le développement ont eu tendance à favoriser des entreprises plus importantes et souvent déjà solidement implantées, malgré des défauts de paiements assez fréquents<sup>11</sup>.

Au Kenya, les organismes publics jouaient un rôle prépondérant dans la commercialisation des produits agricoles, avec des offices de commercialisation pour les céréales, le café, le thé et le sucre. Les subventions prenaient la forme de contrôles sur les prix des intrants (engrais, par exemple) et de garanties d'achat de la production

à des prix proches des niveaux internationaux. Néanmoins, d'une manière générale, l'État avait conçu ses interventions de manière à avantager surtout les gros producteurs<sup>12</sup>.

La mobilité socio-économique a été très forte au Kenya. Le développement a créé de fortes opportunités économiques pour une classe moyenne africaine de plus en plus nombreuse, en même temps qu'une symbiose entre les secteurs public et privé. Sur le plan économique, les membres de cette classe, ainsi que les chefs de moyennes entreprises et exploitants agricoles prospères (et leur personnel), avaient et ont tout intérêt à voir la stabilité politique se poursuivre.

En revanche, l'Ouganda des années 60 n'a pas autant mis l'accent sur le développement du secteur privé. Des opportunités économiques existaient certes pour les habitants du Sud, mais elles étaient rares pour ceux du Nord. Pour ceux-ci, l'État constituait ainsi le meilleur moyen pour accroître leurs revenus. Ils étaient donc décidés à obtenir et à conserver le contrôle de cet État et à empêcher les populations du Sud d'y jouer un rôle dominant (comme dans le reste de l'économie). Lorsqu'Amin Dada a accédé au pouvoir, sa « guerre économique » contre les Asiatiques et les Européens a permis de libérer des biens et des postes qu'il a redistribués avec largesse aux membres de sa propre ethnie. D'autres groupes ont vu leur situation se détériorer nettement sous son régime. Les fortes baisses des salaires réels survenues dans les années 70 ont suscité la désaffection des travailleurs urbains (Jamal, 1991). L'effondrement des réseaux commerciaux et des prix payés aux exploitants agricoles a réduit à la portion congrue les revenus des exploitants moyens et grands (Fendru, 1985). Enfin, vu le nombre très limité des opportunités liées à l'entreprise et au secteur privé, la mainmise sur les commandes de l'État est devenue essentielle à la prospérité des classes moyennes.

La structure sociale des deux pays reflète leurs différences en termes de politique de développement. Les estimations du tableau 4.18 font en effet apparaître certaines analogies, mais aussi d'importantes dissemblances. Ainsi, en 1980, la proportion des patrons et des travailleurs du secteur formel urbain était nettement plus importante au Kenya qu'en Ouganda. Celle de la population active travaillant dans le secteur primaire était plus faible au Kenya qu'en Ouganda (67 contre 83 pour cent). Quant aux exploitants agricoles moyens, ils formaient près d'un quart des agriculteurs kenyans, contre 13.5 pour cent en Ouganda. Les chiffres présentés par Berg-Schlosser et Siegler laissent à penser que le poids de la classe moyenne s'est accru au Kenya entre 1960 et 1980 (tableau 4.18). La part de la main-d'œuvre masculine correspondant aux catégories du patronat, de la petite bourgeoisie non agricole, des travailleurs salariés et des cadres de la fonction publique (l'élite) s'est nettement accrue jusqu'en 1980. Cependant, depuis le milieu des années 80, des tendances telles que l'érosion des conditions d'emploi et les compressions de postes dans la fonction publique ou la montée du chômage chez les jeunes diplômés ont probablement affecté la taille et le sentiment de bien-être de la classe moyenne au Kenya.

Tableau 4.18. Structures sociales : Ouganda, Kenya et Tanzanie

Pourcentage de la population active masculine	Ouganda		Kenya		Tanzanie	
	1980	1960 <sup>a</sup>	1980	1967	1980	
Fonction publique et travailleurs salariés <sup>b</sup>	7.0	5.4 (2.7)	8.1	2.4	3.1	
Capitalistes <sup>c</sup>	0.006	0.2	0.14	0.3	0.8 <sup>d</sup>	
Travailleurs urbains, secteur formel	3.5	12.5 (12.3)	15.0	9.4	7.2	
Travailleurs urbains, secteur informel <sup>e</sup>	6.1	1.1	6.6	7.3	13.9	
Gros exploitants agricoles	0.3	0.1	0.04	0.05 <sup>f</sup>	0.01 <sup>f</sup>	
Exploitants agricoles moyens	11.2	5.3	15.8	6.7	4.6	
Petits exploitants agricoles	68.8	63.9 (63.9)	42.3	69.1	67.6	
Travailleurs agricoles sans terres	2.6	9.5 (9.5)	8.8	4.5	2.2	

Notes : a) les chiffres entre parenthèses concernent les Africains de souche ; b) employés principalement par l'État ; c) comprend uniquement les patrons ; d) Zanzibar uniquement ; e) y compris les travailleurs, les entrepreneurs et travailleurs indépendants ; f) continent uniquement.

Source : Berg-Schlosser et Siegler (1990).

Le Kenya est pratiquement le seul pays africain à avoir créé très tôt une classe moyenne ayant une aversion pour les bouleversements. Tel était en fait un des objectifs explicites des autorités coloniales. Le développement de la propriété privée des terres, des cultures de rapport et des opportunités d'emploi dans le secteur formel (notamment par une forte croissance de la fonction publique jusqu'au milieu des années 80), ainsi que les progrès de l'enseignement secondaire et universitaire, sont autant de facteurs qui ont contribué à l'émergence d'une classe moyenne raisonnablement diversifiée. La solidité des liens entre villes et campagnes, notamment par l'intermédiaire d'envois de fonds, a par ailleurs permis de répartir largement ces avantages. L'Ouganda a lui aussi connu certaines de ces évolutions dans les années 60, mais les conflits qui ont émaillé les régimes Amin Dada et Obote II se sont accompagnés d'une stagnation de l'économie. Dans ces conditions, les avantages économiques et sociaux d'un soutien au gouvernement se sont érodés, tandis qu'augmentaient les gains potentiels d'un renversement du régime, d'un contrôle de l'appareil d'État et de l'instauration d'un nouvel ordre. Les chefs ambitieux avaient beaucoup à gagner d'une prise de contrôle des leviers de l'État, et leur base — essentiellement dans le monde paysan — bien peu à perdre.

Il ne faut pas négliger les communautés qui n'ont pas bénéficié des fruits de la croissance passée au Kenya. Certaines tendances concernant l'incidence et la localisation de la pauvreté ont déjà été décrites. Le Kenya compte un nombre considérable de jeunes marginalisés, du fait notamment d'un chômage élevé chez les diplômés de l'enseignement secondaire. Il a une population jeune — la moitié de ses habitants a moins de 15 ans — pour laquelle la période de prospérité économique et d'édification de la nation n'a guère de sens. Ces phénomènes, conjugués à la stagnation économique de ces dernières années et aux incertitudes du passage au multipartisme, pourraient constituer le terreau de troubles à venir. En ce sens, les tensions et les accès de violence qui ont ponctué une bonne partie de l'année 1997 ne présagent rien de bon.

## Notes

1. C'est également l'opinion de Humphreys (1996), après l'examen d'un certain nombre de pays en conflit.
2. Ce qu'on appelle le « Sud » de l'Ouganda comprend en fait les régions Centre et Ouest, tandis que le « Nord » regroupe (pour la plupart des observateurs) les régions Nord et Est.
3. En 1989, un système de ticket modérateur a été introduit pour les consultations externes et les hospitalisations. Malgré les exemptions prévues pour ceux qui sont trop pauvres pour payer, il semble que ce système ait nuit à l'accès des pauvres aux services de santé.
4. Comme cela a déjà été souligné, cette concentration des postes de décision du secteur formel au Centre du pays est logique, sachant que la capitale s'y trouve.
5. Les données concernant les années 60 et 90 proviennent néanmoins de sources entièrement différentes, ce qui pourrait expliquer une partie, voire la totalité, des changements.
6. Ces données ne tiennent malheureusement pas compte des écarts de prix entre les régions. A l'évidence, le coût de la vie est très probablement supérieur en zone urbaine, tant pour les loyers que pour les transports et l'alimentation. Les conclusions présentées ici concernant le revenu moyen par habitant coïncident néanmoins avec les enquêtes montrant que le pourcentage de pauvreté est beaucoup plus faible dans les villes (29.3 pour cent en 1992, contre 46.4 pour cent dans les campagnes).
7. Le plus surprenant est le résultat pour la province Nord-Est, qui provient néanmoins de la même source.
8. Maître-assistant à la Faculté de droit de Makerere.
9. C'est-à-dire insuffisante qualitativement et quantitativement, ce qui peut expliquer la contradiction apparente de cette formulation.
10. Green estime que l'économie de subsistance, ajoutée à l'économie *magendo* (non monétaire et informelle) représentait plus des trois quarts du revenu national en 1980 (Green, 1981).
11. Voir Njuguna, 1995.
12. Concernant les céréales, Ikiara *et al.* (1995) ont constaté qu'en 1993, la plupart des petits producteurs avaient écoulé leur récolte auprès de négociants privés, et non de l'État, principalement parce qu'ils ne pouvaient se permettre les retards liés aux transactions avec les offices de commercialisation.



## **Coûts et avantages du conflit : synthèse**

Pour faciliter l'exposé, ce chapitre s'appuie sur une série de matrices simples qui mettent en lumière et résument les coûts et les avantages des conflits pour différentes catégories de population. Ces matrices fournissent une synthèse utile de l'impact des diverses influences économiques et sociales analysées dans les chapitres précédents.

- Le déclenchement d'un conflit nécessite un accord entre les chefs, souvent issus de l'élite, et la base, recrutée parmi les catégories de revenu inférieures. Il faut donc évaluer les coûts et avantages relatifs des différentes catégories socio-économiques au sein du même groupe ethno-régional.
- Les perspectives de conflit peuvent dépendre fortement de l'ampleur des variations des différentes catégories au fil du temps. Notons, par exemple, l'augmentation du nombre relatif et absolu des pauvres et des très pauvres au Kenya depuis les années 80.
- Les opinions contenues dans les matrices sont de toute évidence subjectives, bien qu'issues d'informations déjà présentées.
- Même lorsque les incitations à la violence sont fortes, le passage à l'acte dépend en partie de la puissance de l'État et de sa détermination à museler l'opposition. Un appareil très répressif peut ainsi empêcher la violence.

Ces matrices représentent de toute évidence une simplification grossière. Par exemple, elles divisent l'Ouganda en deux ensembles géographiques, le Nord et le Sud, stratifié chacun en trois catégories socio-économiques, noyant ainsi les complexités mises en évidence dans les chapitres antérieurs. Le développement socio-économique plus avancé et les caractéristiques socio-économiques du Kenya imposent des distinctions plus fines, par exemple entre les classes moyennes rurales et urbaines.

- Le Kenya a deux matrices, l'une pour le régime Kenyatta et l'autre pour le régime arap Moi. Ces matrices font abstraction des changements intervenus durant chacune de ces deux périodes. Il serait aussi possible d'articuler la distinction autour de l'introduction du multipartisme, en 1992. Pour l'Ouganda, la période suivant l'indépendance a été divisée en quatre sous-périodes largement représentatives des changements sous-jacents, les ères Obote I et II, Amin Dada et Museveni.

— Tout calcul économique du rapport coût/avantage doit tenir compte des coûts induits par la perturbation ainsi que des gains potentiels d'une victoire, ces derniers relevant des probabilités et non de la certitude.

Ces matrices révèlent que les coûts du conflit tendent à prédominer sur les avantages perçus au Kenya. Pour l'Ouganda, en revanche, les calculs ne sont indubitablement favorables à la paix que pendant les périodes de relative prospérité économique. C'est certes la soif de pouvoir d'Idi Amin Dada qui a motivé son coup d'État, mais de nombreuses catégories qui n'avaient pas forcément agi elles-mêmes l'ont bien accueilli, faute d'avoir profité des fruits du développement pendant l'ère Obote I (Mudoola, 1992). Vers la fin de la période Amin Dada, les perturbations économiques avaient atteint une telle ampleur que la plupart des groupes n'avaient presque plus rien à perdre d'un conflit, alors que les gains potentiels paraissaient élevés.

Le début de la deuxième présidence Obote a coïncidé avec une période de redressement économique, et, du moins dans un premier temps, la perception du coût économique d'un conflit par la population a eu tendance à augmenter. Cependant, la participation à l'économie monétaire étant restée très faible et les services et les prestations publics étant sortis exsangues du règne d'Amin Dada, ces coûts ont en fait diminué. Lorsque les forces rebelles ont commencé à gagner du terrain, Obote a lancé une contre-offensive et le conflit s'est aggravé, ce qui a entraîné de nouveau d'immenses perturbations économiques, surtout dans le triangle de Luwero. Une fois encore, les gains potentiels nets de l'élite et des populations du Sud ont penché en faveur du conflit pour rétablir l'ordre.

La décennie Museveni a donné lieu à une reprise économique assise sur des bases beaucoup plus solides, à une restauration des services et prestations publics, au retour du droit et de l'ordre et à un partage plus large du pouvoir, des emplois et des projets<sup>1</sup>. Le calcul a évolué en faveur d'une poursuite de la paix. Il semble aujourd'hui qu'en cas de conflit, le Nord essuierait des pertes nettement supérieures aux gains obtenus grâce à la paix, même si ces gains sont faibles en raison d'une pauvreté généralisée et persistante. En 1993, une explosion des prix du sésame, culture importante dans cette région, a fortement amélioré les opportunités économiques. Les combats ont alors quasiment cessé, pour ne reprendre qu'avec une nouvelle chute des prix. Le conflit persiste néanmoins dans le Nord malgré les faibles gains qu'il a à offrir. Les chefs cherchent à s'accaparer le pouvoir et obtiennent le soutien des villageois par la contrainte et la terreur<sup>2</sup>. S'ils peuvent survivre, c'est en partie grâce au soutien de l'étranger.

Les avantages relatifs et l'argent que l'on peut tirer d'un conflit diffèrent d'une catégorie socio-économique à l'autre.

**Tableau 5.1. Kenya et Ouganda :  
coûts et avantages du conflit perçus par les différents groupes**

A. Kenya : période Kenyatta						
Groupes	Coûts du conflit			Gains potentiels du conflit		
	Perturbations économiques et perte de revenu	Perte d'accès aux services publics	Perte en vies humaines et en patrimoine	Accès aux prestations publiques	Appropriation des terres et du patrimoine	Accès aux organes de décision
<b>Élite</b>						
Kikuyu	élevées	élevée	élevée	élevée	faible	faible
Kalenjin	n.p.	modérée	modérée	faible	modérée	modéré
<b>Classe moyenne</b>						
Urbaine	élevées	élevée	élevée	élevée	faible	faible
Rurale	élevées	élevée	élevée	élevée	faible	faible
<b>Pauvres</b>						
Urbains	faibles	faible	faible	modérée	modérée	modéré
Jeunes chômeurs	n.p.	n.p.	faible	faible	modérée	modéré
Ruraux:						
Kalenjin	faibles/n.p.	faible/n.p.	faible	faible	modérée	modéré
Kikuyu	faibles	faible	faible	modérée	faible	faible
<b>Très pauvres</b>						
Urbains	faibles	faible	faible	faible	modérée	modéré
Ruraux	faibles	faible	faible	faible	modérée	modéré
Kenyans						
Asiatiques/Blancs	élevées	mod. - élevée	élevée	élevée	très faible	mod. - faible
B. Kenya : période arap Moi						
Groupes	Coûts du conflit			Gains potentiels du conflit		
	Perturbations économiques	Perte d'accès aux services publics	Perte en vies humaines et en patrimoine	Accès aux prestations publiques	Appropriation des terres et du patrimoine	Accès aux organes de décision
<b>Élite</b>						
Kikuyu	élevées	élevée	élevée	faible	faible	modéré
Kalenjin	élevées	élevée	élevée	élevé	modérée	faible
<b>Classe moyenne</b>						
Rurale	modérées	modérée	modérée	modéré	faible	modéré
Urbaine	modérées	modérée	modérée	modéré	faible	modéré
<b>Pauvres</b>						
Urbains	faibles	faible	faible	n.p.	modérée	modéré
Jeunes chômeurs	n.p.	n.p.	faible	n.p.	modérée	modéré
Ruraux :						
Kalenjin	faibles	faible	faible	faible	faible	faible
Kikuyu	faibles	faible	faible	élevé	faible	modéré
Isolés	faibles	faible	faible	faible	élevée	faible
<b>Très pauvres</b>						
Urbains	faibles	n.p.	faible	n.p.	modérée	modéré
Ruraux	n.p.	n.p.	faible	n.p.	modérée	modéré
Kenyans						
Asiatiques/Blancs	élevées	élevée	élevée	élevé	faible	modéré

Tableau 5.1 (suite)

C. Ouganda : Obote I, 1962-70						
Groupes	Coûts du conflit		Gains potentiels du conflit			
	Perturbation des marchés/ Perte de revenu	Perte d'accès aux services publics	Contrôle sur les décisions du gouvernement	Emplois et hausse du revenu	Projets	
<b>Nord</b>						
Élite	élevée	modérée	0	0	0	
Classe moyenne	modérée	modérée	0	0	0	
Classe inférieure	faible	modérée	0	0	0	
<b>Sud</b>						
Élite	élevée	modérée	élevé	élevés	élevés	
Classe moyenne	élevée	modérée	0	modérés	élevés	
Classe inférieure	élevée	modérée	0	0	modérés	

D. Ouganda : Amin Dada, 1971-79						
Groupes	Coûts du conflit		Gains potentiels du conflit			
	Perturbation des marchés/ Perte de revenu	Perte d'accès aux services publics	Contrôle sur les décisions du gouvernement		Emplois et hausse du revenu	Projets
			Nubiens	Autres		
<b>Nord</b>						
Élite	faible	faible	0	élevé	modérés	modérés
Classe moyenne	faible	faible	0	0	modérés	modérés
Classe inférieure	faible	faible	0	0	modérés	modérés
<b>Sud</b>						
Élite	très faible	très faible	élevé		modérés	modérés
Classe moyenne	très faible	très faible	0		modérés	modérés
Classe inférieure	très faible	très faible	0		modérés	modérés

E. Ouganda : Obote II, 1980-85						
Groupes	Coûts du conflit		Gains potentiels du conflit			
	Perturbation des marchés/ Perte de revenu	Perte d'accès aux services publics	Contrôle sur les décisions du gouvernement	Emplois et hausse du revenu	Projets	
<b>Nord</b>						
Élite	modérée	faible	0	0	modérés	
Classe moyenne	modérée	faible	0	modérés	modérés	
Classe inférieure	faible	faible	0	modérés	modérés	
<b>Sud</b>						
Élite	modérée	très faible	élevé	élevés	modérés	
Classe moyenne	faible	très faible	0	modérés	modérés	
Classe inférieure	faible	très faible	0	modérés	modérés	

Tableau 5.1 (suite)

F. Ouganda : Museveni, 1986-97					
Groupes	Coûts du conflit		Gains potentiels du conflit		
	Perturbation des marchés/ Perte de revenu	Perte d'accès aux services publics	Contrôle sur les décisions du gouvernement	Emplois et hausse du revenu	Projets
<b>Nord</b>					
Élite	modérée	modérée	modéré	faibles	faibles
Classe moyenne	modérée	faible	0	faibles	faibles
Classe inférieure	faible	faible	0	faibles	faibles
<b>Sud</b>					
Élite	élevée	modérée	faible	très faibles	très faibles
Classe moyenne	élevée	modérée	0	très faibles	très faibles
Classe inférieure	élevée	modérée	0	très faibles	très faibles

*Note :* n.p. = non pertinent ; Nubiens de la même région qu'Amin Dada.

*Source :* Calculs des auteurs, à partir des tableaux et des chapitres précédents.

## Les pauvres

Au cours de la première décennie qui a suivi l'indépendance dans les deux pays, l'incidence de la pauvreté a reculé et l'accès aux services sociaux ainsi que les perspectives d'ascension sociale se sont améliorés. Les coûts subjectifs du conflit pendant cette période étaient donc généralement de modérés à élevés dans ces deux pays, à l'exception du Nord de l'Ouganda et du Nord-Est du Kenya, où les risques de perturbations des marchés et des services étaient moins nettement marqués. Les paysans kikuyus et les catégories de population à bas revenu du Sud de l'Ouganda avaient à cette époque-là davantage intérêt à ce que la situation se stabilise, par rapport aux catégories « périphériques », qui ne bénéficiaient pas d'un tel accès aux ressources publiques, aux opportunités économiques et aux structures politiques.

Au Kenya, les pauvres et les très pauvres n'avaient pas du tout la même perception des coûts et des avantages d'un conflit. En Ouganda en revanche, l'accès aux services publics et aux prestations sociales étant généralement plus limité, le calcul des pauvres était analogue à celui des Kenyans très pauvres. Il est frappant que les coûts potentiels d'un conflit soient rarement pertinents ou avérés pour ces deux catégories. En effet, les perturbations dans l'accès aux soins de santé ou aux prestations publiques n'ont guère d'importance pour ceux qui n'en ont jamais profité.

En dépit du manque de données pour l'Ouganda, il ne fait aucun doute que, dans ce pays, la pauvreté s'est aggravée lorsque le revenu moyen a chuté, même si cette évolution a relativement épargné les très pauvres du secteur de subsistance. On peut observer une certaine aggravation de la pauvreté en Ouganda depuis quelques années.

Pour le Kenya, la hausse vertigineuse du nombre absolu et relatif des pauvres au cours des deux dernières décennies a considérablement accru l'importance des perceptions de ces derniers. On dénombre davantage de personnes souffrant d'une grave pauvreté depuis le début de l'ère arap Moi que pendant la période Kenyatta. Selon les données disponibles, les pauvres eux-mêmes ont le sentiment que leur bien-être matériel s'est amenuisé au fil des ans depuis 1985. « Il y a dix ans, notre champ était cultivé, notre grenier était rempli et nous avions une vache. Aujourd'hui, en raison du morcellement des terres et du prix des semences et des engrais, nos rendements sont faibles et inégaux, nos greniers sont vides, nous avons vendu notre bétail et nous vivons grâce à l'aide alimentaire de l'État » (UNICEF/ODA/AMREF, 1995).

Les matrices concernant le Kenya font de la catégorie des jeunes chômeurs une entité distincte. Elles se concentrent sur les jeunes hommes au chômage dans les zones urbaines, selon l'hypothèse que ces derniers constituent le groupe potentiellement le plus enclin au conflit. Parmi les jeunes, les coûts perçus d'une perturbation de l'ordre établi semblent faibles. Ce sentiment est d'ailleurs corroboré par la montée de la délinquance. Ici encore, nombre des coûts potentiels d'un conflit, tels que la perturbation des marchés, ne sont pas pertinents et pèsent donc moins lourd dans la dissuasion. Il se peut aussi que cette catégorie voie dans le conflit des gains potentiels qui aillent au-delà de l'appropriation immédiate du patrimoine, et qui concernent leur futur accès à la terre. Au Kenya, la violence individuelle de nature délinquante affiche une augmentation constante. Le mécontentement s'exprime donc par cette hausse de la délinquance ciblée sur les personnes et les biens plutôt que par des conflits engageant toute une catégorie, plus systématiques et cohésifs.

## **Les communautés isolées**

Parmi les communautés isolées, et particulièrement les pauvres, plusieurs facteurs perdent toute leur pertinence dans le calcul des coûts et des avantages d'un conflit. En Ouganda, après la première décennie d'indépendance, l'élite comme les pauvres avaient tendance à considérer les coûts économiques d'un conflit comme très faibles. Cette tendance s'est particulièrement accentuée pendant la période Amin Dada et ne s'est atténuée que très lentement, car elle a même persisté sous le régime Museveni pour de nombreux habitants du Nord et de l'Ouest du pays.

Si des indicateurs tels que l'accès aux marchés et au transport pour le Kenya laissent à penser que la majeure partie des habitants du pays est assez bien intégrée dans l'économie nationale, la province du Nord-Est n'a qu'une production agricole réduite à commercialiser (hors élevage) et ne participe guère à l'emploi dans le secteur formel. Les conflits locaux font rage dans cette province isolée, motivés par la perspective de gains économiques à court terme dans un contexte de pauvreté et de dénuement généralisés. Cette situation n'est pas sans rappeler le cercle vicieux du sous-développement et des conflits observé en Ouganda. Des bandes de maraudeurs armés jusqu'aux dents en quête de bétail et d'un accès à l'eau entretiennent un climat d'insécurité qui est devenu le principal obstacle au développement de cette province (Maalim, 1995).

## **La classe moyenne**

Au Kenya, la classe moyenne joue un rôle relativement important, tant par son ampleur que par son effet sur la stabilité du régime. Pendant les périodes Kenyatta et arap Moi, son calcul ressemble à celui de l'élite dirigeante en Ouganda. Même si les avantages qu'elles pourraient tirer d'un conflit sont moins étendus que ceux des élites, les classes moyennes urbaines et rurales supporteraient un coût significatif dans une telle éventualité. L'objectif délibéré du Plan Swynnerton (époque coloniale), à savoir créer une classe commerciale kenyane ayant intérêt à ce que la situation soit stable et à ce qu'une « communauté politiquement stable » soit mise en place, a été réalisé (Swynnerton, 1955 cité dans Hunt, 1996).

## **Les élites économiques et politiques**

Le calcul des coûts et des avantages dépeint dans les matrices part de l'hypothèse qu'il est avantageux d'accéder aux commandes de l'État, car la catégorie qui a le contrôle de l'État monopolise aussi ses ressources. Vu de l'extérieur, on peut percevoir le gain potentiel de cette mainmise, mais, d'une manière générale et indépendamment des questions d'appartenance, les élites ont tendance à pâtir du coût de la perturbation et à craindre pour leur patrimoine. Le degré de développement du secteur privé influe sur cette opinion. Au Kenya, même lorsque les élites sont exclues de la fonction publique, les coûts de la perturbation du marché peuvent rester décisifs. Depuis le début de la période arap Moi, les Kikuyu considèrent que les coûts de la perturbation des marchés sont plus significatifs que les avantages qu'ils pourraient tirer d'une prise de contrôle des structures de l'État, ce qui est d'ailleurs logique compte tenu du mouvement de libéralisation économique. En Ouganda, en raison du faible degré de développement, la pénurie des sources de revenu autres que l'État a en revanche accru les avantages potentiels d'un conflit. Pendant la première période Obote, l'élite du Sud jugeait ces avantages élevés, et ces derniers sont restés importants jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Museveni et jusqu'à ce que les fruits du redressement économique et de la croissance apparaissent. Pendant la période Amin Dada, les élites du Nord et du Sud ont tiré des avantages réels du conflit, qui a eu des conséquences dévastatrices pour l'ensemble de l'Ouganda.

## **Les Kenyans asiatiques et blancs**

Les communautés asiatique et blanche ont perçu les répercussions du conflit comme extrêmement négatives. Cela s'est vérifié pendant la période Amin Dada en Ouganda. Dans la mesure où ces catégories ont accès (même de manière limitée) aux structures de décision politique, elles ont donc tendance à avoir une influence stabilisatrice. C'est probablement ce qui s'est produit au Kenya. Par ailleurs, alors que la taille relative et absolue de ces catégories s'est réduite, ces dernières conservent

un pouvoir économique et financier visible et considérable, qui suscite du ressentiment de la part des autres catégories de population. Cette rancœur se manifeste notamment à l'encontre des Asiatiques, souvent victimes de violences.

### **Les limites de l'opposition<sup>3</sup>**

Même lorsque les avantages économiques d'un conflit sont supérieurs aux coûts, le conflit ne se déclenche pas forcément. Tout dépend d'aspects tant consensuels que non consensuels. Les premiers regroupent les opportunités de participation politique et de changement pacifique. Même pendant la période de parti unique, le système kenyan a offert des opportunités considérables de participation et d'expression sur le plan local, par exemple par l'élection et la rotation fréquente des parlementaires locaux, bien que la population n'ait pas eu l'opportunité de changer le régime dans son ensemble.

La gamme des instruments disponibles susceptibles de limiter efficacement le conflit comporte des similitudes frappantes au Kenya et en Ouganda — ce qui peut être en partie attribué à l'héritage colonial commun à ces deux pays. En effet, tous deux présentent une centralisation significative du pouvoir dans la fonction présidentielle. La principale distinction entre les deux réside dans l'ampleur avec laquelle ces deux régimes ont choisi de faire usage de leur pouvoir de répression. Ces différences sont partiellement dues aux préférences de chaque chef, mais aussi aux profonds clivages politiques en Ouganda. Les éléments communs qui forment la base potentielle de la répression relèvent dans une large mesure de la législation répressive et des opérations de sécurité.

### **Le corpus juridique répressif**

En Ouganda, avant l'indépendance, les Africains avaient critiqué les pouvoirs presque sans limites de la police, et la première Constitution ougandaise comportait une déclaration des droits (*Bill of Rights*). Au Kenya, pendant la période coloniale, les nationalistes se sont engagés à abroger les lois facilitant les violations des droits de l'homme. En 1961, le programme électoral de la KANU faisait spécifiquement référence à l'ordonnance sur le maintien de la sécurité publique (*Preservation of Public Security Ordinance*) indiquant que la détention sans procès était injuste et arbitraire (Oloka-Onyango, 1990). Pourtant, dans ces deux pays, le cadre répressif n'a pas disparu.

A partir de 1965 environ, les libertés publiques ont été réduites en Ouganda. Cette année-là, l'amendement de la loi sur la police (*1965 Police Amendment Act*) a donné à l'inspecteur général tout pouvoir d'interdire les rassemblements susceptibles de troubler l'ordre public. En 1966, les partis d'opposition ont été proscrits et l'état d'urgence a été déclaré. La détention sans procès est devenue monnaie courante, et entre 1966 et 1971, l'*Uganda Gazette* a dénombré plus de 500 personnes arrêtées au titre des dispositions de l'état d'urgence (*Emergency Regulations*), sans compter celles

qui ont été mises en détention pour moins de quatre semaines ou en détention provisoire. Pendant la première présidence d'Obote, on a constaté plusieurs cas de détention illégale, mais le gouvernement est parvenu à contourner le problème en faisant voter un amendement à la loi. De son côté, Amin Dada a investi le tribunal militaire, le conseil de Défense (*Defence Council*) et le tribunal des délits économiques ("*Economic Crimes*" Tribunal) de pouvoirs judiciaires, supprimant ainsi tout semblant d'indépendance de la justice.

Museveni a introduit des améliorations limitées, épuré les forces armées et édicté des lois protégeant les citoyens contre la détention arbitraire. Une nouvelle fonction d'inspecteur général du gouvernement (*Inspector General of Government*) a été créée pour protéger et promouvoir les droits de l'homme et l'état de droit. La loi sur l'organisation de la sécurité (*Security Organisation Statute*) a donné pour la première fois aux services de renseignement une base statutaire. La Commission des droits de l'homme (*Human Rights Commission*), mise en place en 1986, a instruit tous les aspects des violations des droits de l'homme perpétrées entre 1962 et 1986. Néanmoins, d'autres lois ont accru les pouvoirs du gouvernement, par exemple en élargissant la définition de « l'officier de police » pour couvrir tout membre du NRM (*National Resistance Movement*), tout en maintenant la loi répressive sur l'ordre public et la sécurité (*Public Order and Security Act*) de 1967 (Khiddu-Makabuya, 1989). Par ailleurs, les partis politiques n'ont pas été autorisés à prendre part aux élections.

Au Kenya, les textes législatifs les plus connus visant à réprimer toute opposition au régime sont les suivants :

- la loi sur le maintien de la sécurité publique (*Preservation of Public Security Act*), qui accorde des pouvoirs étendus au Président, y compris la mise en détention sans procès ;
- la loi sur l'ordre public (*Public Order Act*) qui interdit les rassemblements non autorisés par écrit ;
- la loi sur les associations (*Societies Act*), qui interdit toute association de plus de neuf citoyens sans autorisation ; la loi de coordination des ONG (*NGO Co-ordination Act*), qui régit toute activité politique, ainsi que la loi sur les sociétés coopératives (*Co-operative Societies Act*) ;
- le code pénal contient une définition extraordinairement large du délit de sédition (Nowrojee, 1993) ;
- la loi sur le chef (*Chief's Act*) donne aux chefs désignés par le Président des pouvoirs étendus, qui influent sur la vie quotidienne de la population. Au Kenya, la structure de l'administration des provinces a fait du chef l'agent local du pouvoir central (d'origine coloniale). En Ouganda, en revanche, ce système ne s'était pas beaucoup développé pendant la colonisation. Aujourd'hui, les chefs et les comités de la sécurité locale rendent compte à la présidence (*Office of the President*), si bien que les autorités locales n'ont guère d'autonomie.

## Les organes de la sécurité de l'État

Au Kenya et en Ouganda, l'ampleur des prérogatives de la police remonte directement aux ordonnances et aux pratiques coloniales. La police a toujours eu des pouvoirs paramilitaires pour faire respecter la loi (Oloka-Onyango, 1990). Au Kenya, nombre des pouvoirs extraordinaires accordés aux forces de police pour réprimer l'insurrection des Mau-Mau sont entrés dans les habitudes lors de l'état d'urgence déclaré par Kenyatta en 1966, et qui s'est poursuivi jusqu'en 1982.

Cependant, la répression est allée nettement moins loin qu'en Ouganda, où les forces armées ont joué un rôle pivot. Dès 1964, l'Unité du service général (*General Service Unit — GSU*) et une garde présidentielle appelée Force spéciale de police (*Special Police Force — SPF*), véritable extension de l'autorité répressive du gouvernement, sont venues renforcer la police ougandaise<sup>4</sup>. Les effectifs militaires ont été étoffés après les mutineries de 1964 et l'armée a occupé une place croissante dans la vie politique du pays pendant la première présidence de Milton Obote, surtout après 1966. Lorsqu'Amin Dada, à la tête de l'armée, a pris le pouvoir en 1971, il a levé l'état d'urgence proclamé par Obote, mais tout en interdisant simultanément toute activité politique et en s'investissant du pouvoir suprême. Des forces militaires et paramilitaires ont pris la place de la police, et ont été autorisées à procéder à des arrestations dans de nombreuses situations. Le règne de la terreur qui a suivi s'est caractérisé par des actions brutales et arbitraires de la part du bureau de recherche de l'État (*State Research Bureau*), de l'unité pour la sécurité publique (*Public Safety Unit*) et des services de renseignement militaires (*Military Intelligence*). Pivot du pouvoir d'Amin Dada, le bureau de recherche de l'État comportait 3 000 hommes, essentiellement des musulmans ou des non-Ougandais, « vêtus incognito de chemises à fleurs, de pantalons à pattes d'éléphant, de lunettes de soleil et de chaussures à semelles compensées ... connus pour jeter leurs victimes dans le coffre de leur voiture ... avant de les faire disparaître » (Avirgan et Honey, 1982, cité dans Khiddu-Makabuya, 1989).

Entre 1980 et 1986, les militaires ont conservé leur domination, sans restructuration de la police, et avec l'apparition d'un « nouvel appareil répressif ». La tendance aux factions au sein du gouvernement s'est étendue à l'armée et aux services de renseignement (Mamdani, 1988). La deuxième présidence Obote a créé un certain nombre d'administrations destinées à instaurer « le droit et l'ordre », dont l'Agence nationale pour la sécurité (*National Security Agency — NASA*) et une Force spéciale de police a été reconstituée. Ces forces ont dès lors dominé le pays, violant les droits de l'homme par des arrestations et des détentions arbitraires, la pratique de la torture, etc. La NASA a tout particulièrement fait parler d'elle pour ses exactions dans le triangle de Luwero<sup>5</sup>.

L'un des grands objectifs du régime Museveni était de recruter une armée, des forces de police et de défense locale « équilibrées sur le plan national », agissant selon un code de déontologie. Les conseils locaux de la résistance (*Local Resistance Councils*), forme nouvelle d'institution politique, ont été chargés de veiller au respect du droit et

de l'ordre. Selon le code de conduite des forces armées, maltraiter, insulter ou brutaliser un civil constituait désormais un délit passible de prison ou d'exécution (République d'Ouganda, secrétariat du NRM, 1987). Tous ceux qui avaient violé les droits de l'homme ou qui n'avaient pas un minimum d'instruction ont été exclus de ces forces de police restructurées. Au départ, sur 22 000 hommes, seulement 3 000 sont restés. Néanmoins, des recrutements ont ramené les effectifs de la police (et des agents pénitentiaires) à 26 000 en janvier 1995. Les abus se sont toutefois poursuivis pendant la guerre au Nord. Ainsi, Amnesty International a noté la détention sans procès de plus de 4 000 opposants politiques présumés au Nord et au Nord-Est en 1988 et 1989. Ce nombre a baissé par la suite, mais des cas de torture, de mauvais traitement en détention et de meurtres de civils ont continué d'être rapportés<sup>6</sup>.

Au Kenya, les opérations de maintien de l'ordre public ont été moins visibles mais néanmoins très fréquentes. Dans ce pays, la sécurité relève en partie des compétences des administrations des provinces, jusqu'aux chefs et sous-chefs formant les comités de sécurité, chargés de rapporter les comportements contraires aux intérêts de l'État. Au niveau national, les forces armées, et en particulier l'unité des services généraux, d'inspiration paramilitaire, jouent un rôle important dans le maintien de la stabilité intérieure. Aujourd'hui, les cas d'intimidation et de torture physique des activistes de l'opposition semblent être en augmentation, comme en témoigne la situation choquante des « six de Ndeiya », accusés à tort (*Africa Confidential*, vol. 35. n° 14).

Au Kenya, c'est la police plutôt que l'armée qui constitue l'instrument privilégié de répression. Le rapport trimestriel de la Commission kenyane des droits de l'homme (Kenyan Human Rights Commission's *Quarterly Repression Reports*) comporte des chapitres sur les brutalités, les traitements inhumains, les arrestations arbitraires et les détentions irrégulières perpétrés par la police. Des douzaines de cas de ce genre sont signalés tous les mois. Le tableau 3.1 présente le nombre des cas de harcèlement policier sur les pauvres rapportés ces dernières années. Ce sont les organes chargés de la sécurité et du renseignement politique, formant aujourd'hui la branche spéciale (*Special Branch*), qui sont les plus brutaux et les plus violents. En qualité d'agents du Président, les officiers de police bénéficient d'un pouvoir quasiment illimité d'arrestation et de détention, et le pouvoir judiciaire n'a pas fait grand chose pour protéger les droits des individus dans ce contexte. La diversité géographique et démographique du Kenya influe sur le fonctionnement de cet appareil sécuritaire. Alors que les provinces du Nord-Est doivent faire face à des règles plus répressives héritées de la guerre des Shifta, les autorités de l'État ne luttent pas efficacement contre le banditisme et les razzias.

Cette étude fait apparaître que l'État a toujours gardé un pouvoir fort au Kenya et en Ouganda. On aurait donc pu s'attendre en principe à ce que cela fasse obstacle à l'opposition, qu'elle soit légitime ou violente. C'est ce qui semble s'être produit au Kenya, mais dans un contexte nettement moins propice à l'opposition violente qu'en Ouganda. Dans ce pays, on a utilisé la nature très étendue, arbitraire et despotique du pouvoir de l'État, et surtout la répression de l'opposition politique pacifique, pour susciter et provoquer la violence. L'État est à l'origine d'une grande part des violences

qui ont eu lieu sous la première présidence Obote, sous Amin Dada et pendant une bonne partie de la deuxième présidence d'Obote. La puissance de l'appareil répressif a aggravé la violence au lieu de la réprimer. Dans chaque régime, y compris peut-être celui de Museveni, il semble que la violence soit le seul moyen de conserver le pouvoir. Or, les abus de l'État, significativement moins marqués depuis le début du régime Museveni, mais qui restent présents dans le Nord, poussent à attaquer le mal à la racine, en renversant le pouvoir.

## **Influences extérieures**

Même si les influences extérieures ne sont pas considérées explicitement dans cette étude des causes des conflits en Afrique de l'Est, il est incontestable que l'intervention et les moyens financiers étrangers y jouent un rôle. Pendant chacun des conflits qu'a connus l'Ouganda, les opposants au gouvernement ont reçu un financement et des armes de plusieurs partenaires internationaux, qui n'ont pas provoqué mais largement facilité leur action. L'Ouganda se distingue du Kenya, où le seul soutien étranger présumé aux mouvements d'opposition a été apporté par la Somalie pendant les guerres des Shifita. Cependant, jusqu'au début des années 90, le Kenya a bénéficié d'une importante aide financière et militaire de la part de donateurs occidentaux, qui ont ainsi contribué à la stabilité du pays. Il semble qu'en Tanzanie, les forces politiquement déstabilisatrices n'aient pas reçu de coup de pouce de l'extérieur, alors que ce pays a profité d'une aide au développement relativement généreuse pendant la majeure partie de son histoire d'après l'indépendance. L'appui apporté par la Tanzanie aux mouvements de libération dans les autres pays de la région a cependant imposé un lourd fardeau à son économie.

Dans le cas de l'Ouganda, les Israéliens, et peut-être les Britanniques, qui avaient été victimes de la politique économique et étrangère de la première présidence d'Obote, auraient apporté leur soutien au coup d'État d'Amin Dada. Le Royaume-Uni a été le premier pays à reconnaître le nouveau régime (Furley, 1989), reconnu ensuite par les autres pays industrialisés. Les membres du fameux Bureau de recherche de l'État auraient suivi une formation de base au Royaume-Uni et aux États-Unis (Khiddu-Makubuya, 1989). Après les massacres des soldats acholis et langis et l'expulsion des Asiatiques, le Royaume-Uni a officiellement mis un terme à son aide et cessé les échanges avec ce pays, mais les entreprises britanniques ont continué de fournir des produits de luxe et du matériel *via* ledit « circuit du whisky ». Les échanges avec les États-Unis se sont développés jusqu'à l'embargo déclaré en 1978, suite à l'accumulation de preuves des atrocités commises par Amin Dada. Après l'expulsion des Israéliens, la Libye et d'autres pays du Proche-Orient ont pris le relais du soutien occidental. Les pays du bloc de l'Est ont entraîné l'armée ougandaise et lui ont également fourni du matériel (Furley, 1989). Sous le régime d'Amin Dada, la Tanzanie a continué de soutenir Obote et les forces d'opposition, et a contribué au lancement d'une offensive, qui devait échouer, contre Amin Dada en 1972. Elle a ensuite massivement participé à celle, couronnée de succès, de 1978-79.

La Tanzanie a résolument soutenu Obote et il est fort probable qu'elle ait contribué à son retour au pouvoir. Obote a également bénéficié d'un appui considérable de l'Occident, les Britanniques ayant milité pour l'annulation de la dette de l'Ouganda et l'apport d'une assistance supplémentaire. L'aide occidentale et multilatérale à l'Ouganda a donc repris. Les Britanniques ont continué de soutenir Obote et d'entraîner ses troupes même après les rapports d'Amnesty International sur les atrocités commises, qui ont décidé les États-Unis à couper les vivres. Les Britanniques n'ont envisagé de revoir leur position qu'après la publication par Amnesty International de *Ouganda Six years after Amin*, en 1985.

Dans un premier temps, le NRM de Museveni n'a guère bénéficié d'une aide extérieure, mais, une fois l'accession de celui-ci au pouvoir, le soutien international s'est intensifié. Museveni a commencé avec une poignée de soldats et s'est procuré des armes en attaquant les camps de l'armée. Les populations de l'Ouest et du Bouganda ont fourni des hommes et des vivres, essentiellement à titre gratuit. Museveni aurait aussi reçu des armes et des fonds de la Libye.

Le soutien apporté par les pays voisins a ensuite aidé les mouvements d'opposition à Museveni. Le Mouvement du Nil occidental (*West Nile Bank Movement*) a bénéficié d'un coup de pouce du Zaïre, en riposte à l'aide apportée par l'Ouganda aux opposants et aux réfugiés zaïrois. Les rebelles chrétiens du Nord ont reçu des armes et des fonds du Soudan, notamment parce que le gouvernement ougandais aidait les opposants au régime soudanais dans le Sud du Soudan.

Le Kenya attire nettement plus d'investissements étrangers que l'Ouganda. Nairobi est devenue la première base en Afrique de l'Est d'un certain nombre de multinationales, attirées par l'ouverture de ce pays aux investissements étrangers et par sa relative stabilité. Pendant une grande partie de la période étudiée, le Kenya est resté l'un des très rares pays africains pro-occidentaux, alors que nombre de ses voisins étaient gagnés par l'influence soviétique. Pour ce qui est du calcul coût/avantages utilisé dans cette analyse, le coût d'un conflit (perturbation des marchés et perte du patrimoine, voire de vies humaines) du point de vue des intérêts occidentaux était largement supérieur à ses avantages. L'Occident avait donc tout intérêt à ce que le *statu quo* se maintienne au Kenya et l'a montré par la générosité de son aide et du soutien militaire déployé en cas de menace de coup d'État (comme en 1964 et 1982).

La situation du Kenya à l'égard de l'Occident a quelque peu évolué au début des années 90. En suspendant temporairement son aide financière, la communauté internationale a fait fortement pression sur le gouvernement arap Moi pour qu'il autorise le multipartisme, même au risque d'un conflit ethnique. Il est probable que les élections pluralistes n'auraient pas eu lieu sans cette pression étrangère. Les partisans du régime arap Moi peuvent toujours avancer que des confrontations ethniques n'auraient pas explosé avant chaque élection si l'on n'avait pas annoncé d'élections (et donc si l'Occident n'était pas intervenu). On peut par ailleurs expliquer la position occidentale par le fait que la fin de la présence soviétique a rendu la stabilité du Kenya moins indispensable.

En Tanzanie<sup>7</sup>, immédiatement après l'indépendance, les conflits sur des questions telles que sa reconnaissance de la République démocratique allemande, sa position contre l'UDI en Rhodésie du Sud, et son soutien au mouvement d'indépendance du Mozambique ont privé ce pays de ses trois principaux bailleurs de fonds occidentaux : les États-Unis, le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne. Même si le premier plan quinquennal de développement (1964-69) prévoyait que les investissements seraient couverts à 78 pour cent par des sources extérieures, à 14 pour cent par des emprunts intérieurs et à 8 pour cent par la fiscalité, la Tanzanie a fini par assurer elle-même 62 pour cent de ses dépenses d'investissement (Migot-Adholla, *in* Barkan, 1984). Dans le même temps, une chute du prix de sa principale exportation, le sisal, a nécessité une aide étrangère plus généreuse que prévu. Après la déclaration d'Arusha et l'adoption par Nyerere d'une politique de non-alignement, la Chine s'est hissée au rang de donateur du pays au début des années 70, même si sa part dans le financement étranger devait reculer jusqu'à devenir insignifiante par la suite.

A la frontière de plusieurs pays en butte à des mouvements rebelles, la Tanzanie a su jouer de sa position stratégique pour préserver une certaine stabilité interne tout en s'efforçant de trouver l'équilibre entre idéologie socialiste et pragmatisme. Cette position lui a valu des prêts à conditions extrêmement favorables tant de la part du bloc de l'Est que de l'Occident, surtout jusqu'au milieu des années 70. Pendant les années 70, la déclaration d'Arusha a suscité le soutien des pays nordiques, qui ont contribué au financement des programmes sociaux tout au long de cette décennie. Ces pays ont tenu une part particulièrement importante dans les dépenses d'infrastructure de la première moitié des années 70 et dans les activités de production dans la seconde moitié de cette décennie<sup>8</sup>.

Même si elle a largement contribué à la mise en place de l'industrie et de l'infrastructure, la dépendance envers les capitaux étrangers s'est transformée en problème de taille dans la seconde moitié des années 70. Dans les années 80, la Tanzanie est devenue l'un des premiers destinataires de l'aide étrangère et le premier bénéficiaire par habitant en Afrique (Gordon *in* Barkan, 1984)<sup>9</sup>. Cependant, lorsqu'ils ont compris que cette aide n'avait pas accru l'utilisation des capacités industrielles ni le rendement des investissements, les bailleurs de fonds, y compris les pays nordiques, ont soit revu leur financement à la baisse soit préféré l'aide en nature, dans le milieu des années 80. Ainsi, en 1987, la part de l'aide en nature représentait 44 pour cent du total de l'aide étrangère (Havnevik *et al.*, 1988).

La Tanzanie a autorisé la Chine et l'URSS à entraîner les mouvements de guérilla du Mozambique, d'Angola, du Zimbabwe et de Namibie sur son territoire. Son soutien à ces mouvements de libération ainsi qu'au Congrès national africain en Afrique du Sud lui a coûté cher, et elle a dû renforcer ses dispositifs de sécurité contre les incursions des pays à la recherche de leurs opposants. Le soutien aux forces d'opposition à Amin Dada, en 1978, a également coûté très cher au pays. La guerre avec l'Ouganda a accru les dépenses de transport et de défense, qui sont passées de 12,3 pour cent du PIB en 1976-77 à 24,4 pour cent en 1977-78 (Havnevik *et al.*, 1988). On estime que la guerre en Ouganda a coûté à la Tanzanie quelque 500 millions de dollars (soit 15 pour cent de son PNB en 1978) (Gordon, *in* Barkan, 1984). Les dépenses militaires ont donc

fortement gonflé durant la première moitié des années 70 et à la fin de cette décennie. En 1979, elles ont atteint environ 40 pour cent du total des dépenses récurrentes, soit une hausse de 75 pour cent par rapport à l'année précédente (Banque de Tanzanie, 1983). La Tanzanie a également accueilli un certain nombre de réfugiés du Rwanda et du Burundi, surtout après 1993, suite aux troubles provoqués par l'assassinat des Présidents de ces deux pays.

Dans l'ensemble, les fournisseurs d'aide ont contribué à la stabilité politique en Tanzanie et au Kenya en cofinçant la forte expansion de l'infrastructure sociale, mais les ajustements qui ont conduit à des limitations après le début des années 80 en Tanzanie et à un ralentissement au Kenya dans les années 90 ont atténué cet effet bénéfique, exacerbant les tensions potentielles. En Ouganda, les influences extérieures n'ont pas fait grand chose pour la paix jusqu'en 1986, car elles ont soutenu Amin Dada puis Milton Obote malgré leurs violations criantes des droits de l'homme. Après quelques hésitations, l'aide extérieure a enfin largement contribué au redressement et au développement pendant la période Museveni.

## Notes

1. Le premier gouvernement Museveni comportait 13 Baganda, 12 Bantous du Sud et 8 de l'Est et du Nord.
2. « Une minorité seulement d'Acholi ont rejoint les rebelles de leur propre gré. La plupart des recrues de la LRA (Armée de résistance du Seigneur) étaient des enfants kidnappés. L'UNICEF ... estime que 3 000 enfants ont été enlevés rien qu'au cours des deux dernières années » (*The Observer*, 5 janvier 1997).
3. Cette section s'inspire nettement de Oloka-Onyango (1990).
4. Le GSU était composé de personnes peu instruites qui « infiltraient toutes les sphères de l'État et tous les domaines de la vie... De nombreux individus affichant une certaine indépendance d'esprit ont été soumis à des interrogatoires humiliants » (République d'Ouganda, 1971*b*, cité dans Khiddu-Makabuya, 1989).
5. On appelait ces agents les *computer men*, en raison des listings informatiques des opposants présumés qu'ils transportaient partout avec eux. « Ils capturent les 'bandits' ou les 'dissidents', les emmènent avec eux, et bien souvent, on ne les revoit jamais » (*Africa Now*, juillet 1984, cité dans Khiddu-Makabuya, 1989).
6. Voir les rapports successifs d'Amnesty International.
7. C'est plus précisément Zanzibar qui a été concerné.

8. La Suède a représenté plus de 10 pour cent de l'aide étrangère à la Tanzanie en 1979 (Stewart, 1986).
9. Entre 1982 et 1985, les pays nordiques ont assuré environ 28.7 pour cent du total de l'aide étrangère reçue par la Tanzanie. Les pays de la CEE ont représenté 20.4 pour cent et la Banque mondiale/IDA 10.6 pour cent. Les prêts de la Banque mondiale/IDA ont fortement diminué (de plus de 60 pour cent) pendant cette période, probablement en raison du refus opposé par la Tanzanie aux modalités de prêt du FMI (Havnevik *et al.*, 1988).

## L'expérience de la Tanzanie

### Introduction

Ce chapitre analyse les déterminants économiques de la stabilité politique en Tanzanie depuis l'indépendance, en 1961 — période qui comprend une transition démocratique pacifique en 1994<sup>1</sup>. Même si cette analyse ne donne pas un compte-rendu complet des évolutions historiques, politiques et économiques, elle en traite les aspects importants pour la stabilité économique sur toute cette période. Elle se concentre tout particulièrement sur l'évolution des structures et des institutions socio-économiques et politiques.

Protectorat allemand à partir de 1885, le Tanganyika a été administré par l'Allemagne jusqu'à sa défaite à la fin de la Première Guerre mondiale. En 1920, la Société des Nations a confié le mandat sur ce territoire au Royaume-Uni. La colonisation allemande et britannique a mis l'accent sur les cultures de rapport et créé des plantations employant de la main-d'œuvre africaine. Au début du siècle, des programmes obligatoires de production agricole et de distribution introduisant une discrimination à l'encontre des Africains ont déclenché une opposition rurale massive, qui s'est transformée en un mouvement d'indépendance nationale trouvant son apogée dans les années 50. En 1946, la Tanzanie a été placée sous tutelle des Nations unies, ce qui a officiellement contraint le Royaume-Uni à préparer son indépendance. Espérant assurer la continuité de la politique économique coloniale, l'administration britannique a tenté au début des années 50 de créer une classe moyenne africaine en autorisant les coopératives africaines<sup>2</sup> et en donnant aux Africains des possibilités limitées d'entrer dans la fonction publique.

Le mouvement indépendantiste qui s'est amorcé avec l'opposition de la population rurale aux pratiques coloniales a pris de l'ampleur sous la houlette de la *Tanganyika African National Union* (TANU). La TANU a été constituée en 1954 par Julius Nyerere — enseignant dans une école catholique depuis 1945 — et avec le soutien de l'élite instruite, qui s'était organisée en clubs d'enseignants et de fonctionnaires africains. Les coopératives et les syndicats du secteur privé urbain, en plein développement, ont

coordonné leur action de lutte contre les inégalités croissantes. A la fin des années 50, le pays a connu une série de grèves de protestation contre les discriminations dans les services sociaux et l'insuffisante représentation des Africains au sein de la fonction publique. Les Britanniques ont certes essayé d'affaiblir le mouvement d'indépendance en parrainant un parti politique dirigé par des chefs et des expatriés — le *United Tanganyika Party* (UTP), mais cette tentative a échoué. Les premières élections générales, en 1957, se sont donc soldées par la victoire éclatante de la TANU et la transition pacifique vers une majorité africaine au sein du gouvernement.

Le Tanganyika est devenu totalement indépendant en 1961 et la République unie de Tanzanie a vu le jour en 1964, un an après l'accession à l'indépendance de Zanzibar. Zanzibar a très fortement influé sur les affaires économiques et politiques de l'Union, car les Arabes, qui dominaient la vie politique et économique de l'île, avaient aussi une grande emprise sur le commerce du Tanganyika pendant l'ère coloniale<sup>3</sup>. Julius Nyerere considérait que l'union avec l'île était stratégique en raison du rôle des Arabes dans le commerce et de leur pouvoir potentiel en tant que minorité musulmane, surtout eu égard à la grande instabilité politique des pays voisins. Ainsi, tandis que la TANU et l'*Afro-Shirazi Party* demeuraient les partis respectifs du Tanganyika et de Zanzibar, leurs dirigeants sont devenus alternativement Président et Vice-président de l'Union jusqu'en 1977. Cette année-là, l'*Afro-Shirazi Party* a fusionné avec la TANU pour former le *Chama Cha Mapinduzi* (CCM — Parti révolutionnaire), parti unique de l'Union, présidée par Nyerere.

Ce chapitre se concentre essentiellement sur l'économie politique du continent tanzanien, qui regroupe plus de 95 pour cent de la population de l'Union, et limite ses références à Zanzibar aux événements et aux caractéristiques socio-économiques et politiques de l'île pertinents pour l'analyse de la Tanzanie dans son ensemble<sup>4</sup>. Si les relations de production et de distribution instaurées par les régimes coloniaux allemand et britannique opéraient une importante discrimination à l'égard des autochtones du Tanganyika, ces discriminations n'ont pas introduit de grandes divisions socio-économiques entre les Africains, ce qui a contribué de manière significative à l'unité africaine. L'absence de clivages ethniques et l'utilisation d'une langue commune, le swahili, comptent parmi les facteurs fondamentaux de l'unité du mouvement indépendantiste et de la stabilité politique de la Tanzanie indépendante. En outre, le gouvernement qui suivit l'indépendance avait une idéologie fondée sur l'égalité, même s'il n'avait pas de politique claire pour atteindre cet objectif. Pendant la quasi-totalité de cette période, des groupes idéologiques et d'autres plus pragmatiques se sont fait une concurrence incessante au sein de l'administration du pays, les premiers dominant jusqu'aux années 80, et les derniers, privilégiant la croissance et une approche relativement libérale du développement, gagnant en influence depuis lors<sup>5</sup>.

Après l'indépendance et jusqu'au milieu des années 70, l'éducation et les infrastructures de santé se sont nettement améliorées, mais la Tanzanie n'a pas su amorcer une croissance durable propre à maintenir les services sociaux. Après le milieu des années 70, une série de chocs exogènes et d'inefficiences associées à un niveau important d'intervention de l'État, ont entraîné une grave crise économique, qui a provoqué un conflit politique dans le milieu des années 80. La réaction du gouvernement

a combiné conciliation et répression. De moins en moins apte à assurer l'égalité et la croissance dans les années 80, il a progressivement engagé des réformes économiques. Ces réformes se sont accélérées pendant la seconde moitié de la décennie, dans le cadre de programmes d'ajustement structurel soutenus par les institutions financières internationales. Depuis lors, l'économie donne petit à petit des signes de reprise et de dynamisme.

En 1995, la Tanzanie s'est lancée dans une transition pacifique vers la démocratie multipartite sous la pression des donateurs et dans une tentative, de la part du CCM, de faire face à la montée des protestations contre la corruption et les violations des droits civils dans le pays. Néanmoins, les premières élections pluralistes, organisées en 1995, n'ont pas vraiment menacé le gouvernement d'union, au pouvoir depuis 1964, malgré l'émergence d'une douzaine de nouveaux partis. Après cette transition vers la démocratie, la principale menace pesant sur la stabilité du pays a revêtu la forme de tensions entre la minorité asiatique et les groupes européens financièrement aisés, d'une part, et les Tanzaniens d'origine, d'autre part. L'union entre Zanzibar, dominée par les Arabes, et le continent, se trouve toujours dans un équilibre délicat et parfois précaire qui transparaît dans le thème récurrent du nationalisme zanzibari.

## **Les déterminants fondamentaux de la stabilité politique**

Pendant la période coloniale, malgré la présence de nombreux groupes tribaux, les autochtones du Tanganyika vivaient dans une société exempte de ségrégation, car ils parlaient une langue commune et aucun de ces groupes ne dominait les autres, que ce soit par le nombre ou le statut social. L'agriculture vivrière et le travail salarié dans les plantations étaient incontournables pendant la majeure partie de cette période, ce qui a également renforcé l'homogénéité de la population africaine. Qui plus est, les administrations coloniales n'ont pas introduit de ségrégation sociale ou professionnelle significative entre les Africains. Le mouvement pour l'indépendance était donc unifié et reposait sur une large base. La stabilité politique a aussi nettement profité de l'absence de clivages au sein de la société africaine ainsi que de l'adhésion à l'idéologie de l'égalité après l'indépendance.

### ***L'absence de clivages socio-économiques importants entre les Africains***

L'absence de conflits ethniques entre Africains constitue un élément très important de la stabilité politique en Tanzanie. La plupart des Africains du pays sont d'origine bantoue. Si la population tanzanienne compte quelque 120 groupes tribaux, aucun de ces groupes ne domine. Qui plus est, les tribus vivaient traditionnellement dans des zones peu peuplées, le système de chefferie ne prévalait pas (les chefs n'étaient généralement ni très dominants ni très puissants) et les guerres ou conflits tribaux n'ont pas été importants. Ainsi, lors de son indépendance, la Tanzanie a hérité d'une tradition relativement pacifique.

L'utilisation d'une langue commune, le swahili (ou kiswahili)<sup>6</sup>, a également favorisé l'unité des Africains, alors que dans de nombreuses autres colonies, l'utilisation de la langue coloniale a contribué à séparer l'élite locale du reste de la société africaine. La diversité, exempte de ségrégation, de la composition ethnique de la Tanzanie a facilité l'unité du mouvement indépendantiste et la continuité de l'administration du pays, une fois l'indépendance acquise. L'absence de lien marqué entre un groupe tribal donné et une catégorie sociale ou professionnelle a contribué à cette unité. Ainsi, dans les grandes villes, les fonctionnaires étaient recrutés dans diverses tribus. Après l'indépendance, le gouvernement s'est attaché à renforcer ces facteurs d'unité nationale.

Les administrations coloniales allemande (1885-1920) et britannique (1920-59) n'ont pas beaucoup investi dans le secteur manufacturier. En outre, alors que l'administration allemande avait créé des plantations employant de la main-d'œuvre africaine pour s'enrichir avec les cultures de rapport, les Africains n'avaient pas le droit de se livrer eux-mêmes à ce type d'activité<sup>7</sup>. Dans les années 50, les terres franches représentaient environ les deux tiers des terres cultivées. Cependant, les Africains en étaient largement exclus (Havnevik, 1993). On les décourageait ou on les empêchait aussi de participer aux activités commerciales ; les plantations et les entreprises d'import-export étaient essentiellement détenues par les Européens, tandis que les Asiatiques dominaient les échanges et le commerce intérieur.

Après la Première Guerre mondiale, le transfert de l'administration coloniale au Royaume-Uni a renforcé la structure économique et les relations de production existantes. D'autres colonies d'Afrique de l'Ouest, le Kenya et l'Ouganda notamment, présentaient alors un développement industriel plus favorable que celui du Tanganyika. Même si, après la Seconde Guerre mondiale, l'administration coloniale britannique a timidement appliqué une politique industrielle tournée vers la substitution aux importations, les investissements industriels au Tanganyika sont restés négligeables. Le secteur manufacturier, qui produisait des biens de consommation en substitution aux importations, était dominé par quelques multinationales qui contrôlaient également le secteur financier et le commerce. Que ce soit dans le secteur public ou privé, les Africains étaient exclus des postes situés au sommet et au milieu de la hiérarchie. En outre, les excédents de la production destinée à se substituer aux importations étaient pour l'essentiel transférés à l'étranger. Au moment de l'indépendance, l'agriculture représentait environ 60 pour cent de la production du pays, contre seulement 3 ou 4 pour cent pour l'industrie. Les Africains constituaient la majorité des producteurs agricoles (environ 90 pour cent de la population totale) et des ouvriers et seulement une faible proportion des enseignants et des fonctionnaires<sup>8</sup>.

L'administration coloniale opérait une discrimination à l'encontre des Africains et en faveur des commerçants asiatiques et des entreprises européennes, bénéficiant d'un réseau dense de relations. Pendant la période 1947-56, la politique de l'éducation donnait accès à l'enseignement primaire et à l'enseignement agricole élémentaire à tous les groupes raciaux, mais l'enseignement secondaire était réservé aux Européens et aux Asiatiques. En 1960, la moitié du budget de l'éducation était consacrée aux étrangers, soit environ 2 pour cent de la population. Seulement 25 pour cent des Africains

fréquentaient l'école primaire, et le taux d'alphabétisation des adultes africains atteignait seulement 10 pour cent. L'accès aux autres services sociaux était tout aussi défavorable aux Africains. Cette politique coloniale discriminatoire a néanmoins contribué à l'unité de la population africaine.

### *Un soutien vaste et uni en faveur du mouvement indépendantiste*

La première grande rébellion contre la férule coloniale a eu lieu sous l'administration allemande, en 1905-06. Il s'agit du soulèvement des Maji-Maji, contre la fiscalité qui interdisait l'accès des Africains à la terre et contre le travail forcé dans les plantations. La répression de cette rébellion par les militaires a fortement affaibli les sociétés africaines traditionnelles, qui devaient encore être frappées par la Première Guerre mondiale, les famines et les maladies. A partir des années 30, l'administration britannique a utilisé les autorités autochtones pour mettre en œuvre des plans de développement agricole obligatoires pour la culture de produits d'exportation et pour imposer des systèmes de commercialisation monopolistiques. La coercition poussée et l'aggravation des inégalités qui ont accompagné ces mesures ont déclenché de graves troubles dans les milieux ruraux à la fin des années 40. A mesure que l'opposition rurale au régime colonial se renforçait, la position des autorités autochtones se détériorait. A la fin des années 40, en réaction à la montée du mécontentement populaire, le gouverneur colonial a accentué les restrictions pesant sur les activités politiques à visée nationaliste.

En 1929, l'*African Association* (Association africaine — AA) s'était formée pour unir tous les Africains contre le colonisateur. L'AA s'est constituée à partir de la *Tanganyika Territory African Civil Servants Association* (association des fonctionnaires africains du Tanganyika), créée en 1922 afin de fédérer les fonctionnaires chrétiens et musulmans, et a été rebaptisée *Tanganyika African Association* (TAA) en 1948, après l'expulsion des zanzibaris, accusés de passer des informations confidentielles aux autorités coloniales.

Dans les années 30, le mouvement syndical s'est développé de manière indépendante, sous la houlette d'un ancien dirigeant de l'*African Welfare and Commercial Association*, qui désapprouvait l'élitisme de l'AA. L'opposition à l'autorité coloniale s'est donc renforcée pendant toute la période concernée et s'est manifestée par des émeutes et des grèves orchestrées par les travailleurs syndiqués entre 1937 et 1939, par une grève générale également suivie par des travailleurs plus qualifiés en 1947 et par une émeute de grande ampleur qui a débouché sur des violences et l'interdiction du mouvement syndical en 1950.

Pendant les années 50, les autorités coloniales britanniques ont cherché à créer une classe moyenne africaine afin de trouver un soutien à la politique coloniale au sein de la population africaine, et de renforcer ainsi le mode de production colonial. A cette fin, en 1952, l'administration coloniale a autorisé les coopératives africaines à se développer en vue de remplacer les Asiatiques dans le commerce des produits africains.

Ces coopératives ont donc commercialisé une proportion croissante des produits agricoles africains. Près de 20 pour cent des ménages d'agriculteurs, généralement aisés, y participaient<sup>9</sup>. Si les coopératives ont introduit un déséquilibre entre les régions et accru les inégalités entre Africains, elles ont aussi contribué à prouver que ces derniers étaient capables de réussir dans les affaires. En 1955, l'administration britannique a autorisé la reconstitution des syndicats et la *Tanganyika Federation of Labour* (TFL — Fédération du travail du Tanganyika) s'est constituée pour coordonner tous les syndicats sous l'égide de l'élite tanzanienne, contrairement à ce qui s'était produit dans les années 30 et 40, lorsque c'étaient les travailleurs non qualifiés qui tenaient les rênes.

Le mouvement syndical a alors pris de l'ampleur. Dans la seconde moitié des années 50, un grand nombre d'Africains étaient syndiqués ou membres de coopératives et de clubs d'enseignants et de fonctionnaires<sup>10</sup>. En 1954, suite à la désignation de Julius Nyerere à la tête de la TAA, cette dernière a été transformée en parti politique et rebaptisée TANU. Afin de promouvoir l'unité nationale, la TANU souhaitait éliminer le tribalisme et toute forme de racisme. Bien que la TFL fût indépendante des partis politiques et non affiliée à la TANU, elle a étroitement collaboré avec cette dernière dans le mouvement pour l'indépendance en mobilisant la main-d'œuvre urbaine et en organisant des grèves. Les dirigeants des syndicats professionnels et des coopératives soutenaient le mouvement pour l'indépendance et ont mobilisé des millions de personnes, instruites ou analphabètes, des villes ou des campagnes, chrétiens ou musulmans. Entre 1954 et 1957, la TANU a vu le nombre de ses adhérents passer de 15 000 à 200 000.

La décision de l'administration coloniale, prise sous la pression de l'Office des colonies et des Nations unies, d'intégrer les Africains au sein du Conseil législatif, a abouti à une représentation africaine très faible : sur 43 conseillers, le gouverneur colonial en désignait désormais 21 — sept pour les Européens, les Asiatiques et les Africains respectivement, alors même que la population comptait 400 Africains pour un Européen. Cette répartition n'a fait que renforcer l'opposition à l'administration coloniale. En 1957, les autorités coloniales britanniques ont tenté d'asseoir encore un peu leur pouvoir en remplaçant les Conseils de l'autorité autochtone par des Conseils de district entièrement africains, mais qui étaient tenus de rendre des comptes aux Conseils provinciaux multiraciaux. Cette réorganisation avait pour objectif de permettre à la majorité européenne et asiatique au sein du gouvernement de garder le contrôle sur les autorités locales. Elle n'a fait que renforcer le soutien de la population à la TANU dans sa lutte pour l'indépendance. En 1956, l'administration coloniale a également financé la formation par les chefs et les colons blancs d'un parti rival, le *United Tanganyika Party* (UTP), en vue d'affaiblir l'opposition.

Outre les efforts de l'administration coloniale pour réprimer le mouvement indépendantiste, en 1958, une division des dirigeants de la TANU a abouti à la formation du *Tanganyika African National Congress* (TANC), contestant à la fois le pouvoir de la TANU et son idéologie d'unité et d'égalité. Le TANC ne représentait que les Africains. Cependant, à l'instar de l'UTP, il a été complètement désavoué lors des élections de 1958 et 1960. Ce désaveu prouve que l'unité africaine contre la férule

coloniale était nettement plus forte que les intérêts particuliers de la classe moyenne africaine que l'administration coloniale avait tentée de créer pour se trouver un soutien. Le pays a obtenu son entière indépendance en 1961, après une victoire écrasante de la TANU, qui a gagné un nombre impressionnant de partisans auprès des populations rurales lors des premières élections législatives de 1960.

### *Les déterminants de la stabilité politique après l'indépendance*

Pendant la période coloniale, l'infrastructure s'était surtout développée pour soutenir la production destinée à l'exportation, notamment le sisal, le coton et le café dans les régions du Centre et du Nord, préparant ainsi le terrain à un développement régional inégal. Néanmoins, la bonne implantation des autorités au sein de la population après l'indépendance et la fourniture de services sociaux à tous ont assuré un large soutien politique et créé un environnement politique relativement stable.

Des mesures à visée égalitariste ont également contribué à empêcher l'apparition de groupes d'opposition. Ces mesures sont l'adoption du swahili comme langue officielle, en remplacement de l'anglais, maîtrisé par une élite peu nombreuse ; des programmes de sédentarisation en villages, qui ont abouti au relogement de la majorité de la population, affaiblissant ainsi les liens tribaux, ce qui n'était pas le but recherché ; ainsi que la création d'internats pour l'enseignement secondaire dans des régions éloignées des domiciles, qui a aussi participé à cet affaiblissement. En outre, le gouvernement a étendu son pouvoir économique et politique par des nationalisations, la création d'entreprises parapubliques et l'extension des prérogatives des autorités centrales au niveau local.

Les périodes de conflits politiques, qui se sont essentiellement manifestés par des grèves, n'ont pas sérieusement menacé la stabilité politique du pays après l'indépendance. Au début des années 60, un conflit politique a été déclenché par des militants tanzaniens non satisfaits, qui avaient activement participé au mouvement pour l'indépendance et qui avaient espéré hériter des privilèges des anciens administrateurs coloniaux. Au début des années 70 et 80, les conflits politiques ont surtout été des réactions aux abus des autorités locales et aux inégalités croissantes.

Le gouvernement a réagi en satisfaisant à certaines demandes, en améliorant la situation socio-économique par des mesures redistributives, mais aussi en supprimant certains éléments de la société civile. Cette réaction conciliante a également inclus la mise en place de mécanismes juridiques visant à empêcher les abus de pouvoir. Cependant, le gouvernement a aussi limité l'apparition d'une opposition politique ou la défense des intérêts particuliers en réduisant ou supprimant l'autonomie de certaines des organisations de la société civile. Ainsi, dans les années 70, il a réduit le mouvement syndical et l'a subordonné à son autorité. Il a également limité la marge de manœuvre des associations villageoises indépendantes et créé la Ligue de la jeunesse de la TANU, qui faisait aussi office de milice. Compte tenu de la tradition pacifique du pays et des avancées dans l'égalité de l'accès aux services sociaux, ces mesures répressives n'ont pas fortement attisé l'opposition politique.

Au sein de l'appareil de l'État, une importante scission s'est opérée entre les socialistes idéologiques et les socialistes pragmatiques, les premiers donnant la priorité à l'égalité, alors que les derniers privilégiaient une politique de développement par la croissance. Après l'indépendance, les tiraillements entre ces deux factions ont été souvent visibles dans l'évolution des institutions et de la politique économique. Même si les socialistes pragmatiques ne remettaient pas en question l'idéologie socialiste et son objectif d'égalité, ils prônaient une politique économique plus libérale, et divergeaient donc des socialistes idéologiques sur les moyens de construire le socialisme. Dans les années 70, les idéologues, qui dominaient le parti, ont aussi accru leur mainmise sur l'État. Cependant, dans les années 80, leur politique n'avait pas produit la croissance à long terme et la mobilisation durable des ressources nécessaires pour offrir des services sociaux satisfaisants. Par conséquent, le pays s'est engagé dans une voie plus libérale, alors que les pragmatiques regagnaient du terrain au sein du gouvernement.

### *Mesures juridiques et institutionnelles en faveur de la stabilité politique*

La TANU a pris la tête du mouvement pour l'indépendance en s'appuyant sur un large soutien de la population urbaine et rurale. Ayant gardé une organisation efficace à la base et mis l'accent sur l'égalité, elle a pu rester le parti majoritaire et ne pas avoir de concurrent sérieux, même après l'adoption du multipartisme, en 1994. L'utilisation du swahili, avec l'anglais, comme langue officielle et l'accès de la quasi-totalité de la population à l'école primaire et aux infrastructures de santé comptent parmi les éléments essentiels de l'égalité et de l'unité nationale. En outre, le gouvernement a engagé des changements juridiques et institutionnels pour asseoir son autorité politique.

Après l'indépendance, Julius Nyerere a démissionné de son poste de Premier ministre et a été remplacé par Rashidi Kawawa, fondateur de la TFL. En 1962, le Tanganyika est devenu une République présidée par Julius Nyerere. Rashidi Kawawa a remplacé les autorités autochtones par des Conseils de district élus localement. En 1964, le Tanganyika adoptait un régime de parti unique et Julius Nyerere était réélu à la présidence. Le système de parti unique comportait un élément démocratique autorisant deux candidats, désignés par les conférences de district sous réserve de l'approbation du Comité exécutif national (*National Executive Committee*), à se présenter pour chaque siège. Nombreux sont les candidats locaux qui ont remporté les élections de 1965 face aux candidats sortants. Pour renforcer l'unité nationale, la loi électorale de 1965 a interdit la promotion des clivages raciaux et régionaux (Hyden, 1986).

Dans la période qui a immédiatement suivi l'indépendance, ce sont les syndicats, qui avaient étroitement collaboré avec la TANU au sein du mouvement pour l'indépendance, qui ont été la principale source de conflit. Leurs chefs, qui remplaçaient Rashidi Kawawa et plusieurs autres modérés devenus ministres, ont organisé des grèves pour obtenir des augmentations de salaires. En réaction, une série de lois votées en 1962 a limité le droit de grève, interdit aux fonctionnaires de se syndiquer et accru

l'autorité de la TFL sur les autres syndicats. En 1964, la *National Union of Tanganyika* (NUTA) a remplacé la TFL pour unifier le mouvement syndical et le subordonner à la TANU.

S'il a accentué son pouvoir sur les syndicats, le gouvernement a aussi satisfait les exigences des travailleurs en relevant le salaire minimum, doublant ainsi le revenu salarial moyen entre 1960 et 1963. Bien qu'il ait tenté de remplacer les fonctionnaires expatriés par des Africains disposant d'une même qualification, Julius Nyerere s'est opposé à une africanisation excessive<sup>11</sup>. En 1964, des militaires ont organisé une mutinerie pour protester contre le niveau de salaire et la lenteur avec laquelle étaient remplacés les officiers britanniques de haut rang. Après la répression de cette mutinerie, avec l'aide de l'armée britannique, l'armée tanzanienne a été reconstituée en excluant les officiers britanniques.

En 1967, la déclaration d'Arusha exposait le socialisme tanzanien tel que le voyait Nyerere, qui mettait l'accent sur le secteur public, l'éducation au service de l'autosuffisance et la prééminence de l'agriculture sur l'industrie et du développement rural sur le développement urbain. En 1971, pour empêcher les responsables gouvernementaux de s'engager dans la recherche de rentes, les principes directeurs de la TANU (*TANU Guidelines*) ont interdit aux responsables du parti de détenir toute participation ou tout poste dans des entreprises ou de propriété en location<sup>12</sup>. Ces principes directeurs ont également renforcé l'autorité de l'État sur la production et la distribution pour parvenir à l'objectif du socialisme au service de l'autosuffisance. La TANU a accentué son emprise sur l'économie par des nationalisations dans différents secteurs, une forme de décentralisation du gouvernement qui s'est traduite par une augmentation des pouvoirs du gouvernement central au niveau local, et une accélération du processus de sédentarisation en villages afin d'organiser la production et la distribution selon les objectifs socialistes d'accès équitable à l'éducation et à la santé. Au début des années 70, la Ligue de la jeunesse de la TANU, qui faisait office de mécanisme de contrôle social, a aidé le gouvernement dans son entreprise de sédentarisation en villages. La loi sur la presse (*Newspaper Act*) et la loi sur les agences de presse (*Tanzania News Agency Act*) de 1976 ont également accentué le contrôle de l'État sur la société civile.

Pour répondre aux travailleurs respectant l'idéologie socialiste, des comités de travailleurs ont été instaurés en 1964. Les membres de ces comités étaient élus au niveau de l'entreprise. Des conseils de travailleurs ont ensuite été mis en place en 1970 pour la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise. En 1969, un amendement de la Constitution a autorisé la NUTA à créer des branches dans différents secteurs. Entre 1971 et 1973, les travailleurs qui ne coopéraient pas avec la NUTA et qui protestaient contre les abus dans la gestion des entreprises parapubliques ont organisé une série de grèves et d'occupations d'usines. Le gouvernement est intervenu et nombreux sont les travailleurs qui ont perdu leur emploi. L'État a expliqué cette mesure en affirmant que les travailleurs dans l'industrie étaient déjà mieux payés que la majorité de la population et qu'il n'était pas justifié de leur accorder de nouveaux privilèges (McHenry, 1994).

La décentralisation de l'administration publique avait pour objectif de consolider le gouvernement et le pouvoir du parti à l'échelon local. On peut citer à titre d'exemple la dissolution, en 1969, de la *Ravuma Development Association* (RAD), organisation indépendante fondée par Nyerere en 1960 pour administrer les villages *ujamaa*<sup>13</sup>. En 1969, la RAD comptait 17 villages et était devenue un organisme administratif indépendant. Elle organisait avec efficacité la production et la commercialisation et fournissait des services sociaux de base, tels que l'éducation et la santé, aux habitants des villages (von Freyhold, 1979). En 1972, des commissaires de zone et de région (*Area and Regional Commissioners*) désignés par le gouvernement central ont remplacé les conseils de districts autonomes élus. Ces commissaires avaient pour mission de limiter l'activité politique locale et d'éliminer les possibilités de mobilisation politique indépendante. La décentralisation de l'administration publique a aussi aidé la TANU à conserver son soutien politique en confinant les réclamations concernant les problèmes locaux, ainsi que leur résolution, à l'échelle de l'administration locale. Elle était également destinée à confier la planification et la mise en œuvre aux régions et aux districts (Hyden, 1986).

Compte tenu de l'accent qu'ils mettaient respectivement sur l'idéologie et le pragmatisme, le parti et le gouvernement se contrôlaient mutuellement. Ainsi, les parlementaires attiraient souvent l'attention sur les abus des commissaires de zone et de région, ce qui a abouti à l'institutionnalisation d'un mécanisme de contrôle sur la bureaucratie *via* la création d'une commission d'enquête permanente (Hyden, 1986). En 1982, la fonction de commissaire de zone et de région a été interdite aux secrétaires du parti à l'échelon du district et de la région pour éviter les abus de pouvoir. En 1984, alors que le gouvernement central n'était plus en mesure de fournir les services sociaux de base en raison de la crise économique amorcée pendant la seconde moitié des années 70, les conseils de district ont été réintroduits. Même s'ils ont été habilités à collecter les taxes locales pour des utilisations locales, ces conseils n'ont pas inversé la tendance à la détérioration des résultats économiques et à l'aggravation de la corruption.

En 1976, la dissolution des unions coopératives a donné un autre exemple de ce renforcement de l'autorité de l'État. On considérait généralement que ces coopératives creusaient les inégalités, car elles facilitaient le développement des activités agricoles rentables, qui profitaient le plus souvent aux exploitants aisés. Par cette dissolution, le gouvernement avait l'intention de promouvoir une meilleure répartition du bien public tout en intensifiant son contrôle sur l'activité économique. Par conséquent, les autorités responsables des cultures (*Crop Authorities*) ont repris les fonctions de commercialisation, de vulgarisation, de transformation des cultures et de transport. Elles se sont toutefois révélées très inefficaces et les coopératives ont été remises en place en 1982. Dans les années 80, quelques incitations financières ont été réintroduites pour les exploitants privés, y compris les petits exploitants de village ; mais les paysans qui avaient été déplacés lors de l'initiative de sédentarisation en villages n'ont pas été autorisés à revenir sur leurs lieux d'origine.

Par ailleurs, parmi les changements constitutionnels, citons l'amendement voté en 1975 consacrant officiellement les principes du socialisme et de l'autosuffisance. En 1977, un parti unique a été institué pour l'ensemble de l'Union, avec la fusion de l'Afro-Shirazi Party de Zanzibar et de la TANU sous le nom de *Chama Cha Mapinduzi* (CCM). Cette fusion a dans une certaine mesure atténué les menaces que représentait le thème récurrent du nationalisme zanzibari pour la stabilité politique de la Tanzanie. Elle a aussi profité à Zanzibar, qui voyait sa situation économique se détériorer sous l'effet du recul du prix du clou de girofle, principale source de revenu de l'île. Les directives du CCM ont accentué l'engagement envers l'idéologie socialiste. Le CCM a conservé sa position de parti unique jusqu'à l'amendement constitutionnel de 1992, qui a introduit le multipartisme. Il reste néanmoins le parti le plus populaire.

### ***Déterminants socio-économiques de la stabilité politique***

Les principaux objectifs de la TANU étaient la répartition équitable de la richesse et l'avancement des Africains de souche. Pour parvenir à l'égalité, le gouvernement s'appuyait essentiellement sur des mesures de soutien au revenu et sur la fourniture de services d'éducation et de santé. Jusqu'en 1967, sa politique est restée globalement inchangée et le secteur privé n'a pas été découragé. Un tournant s'est opéré en 1967, lorsque « le socialisme au service de l'autosuffisance » est devenu le mot d'ordre de la stratégie de développement, telle que définie dans la déclaration d'Arusha. Il s'agissait en partie d'une réaction à l'incapacité du gouvernement à mobiliser autant d'aide étrangère que prévu.

Suite à la déclaration d'Arusha, l'État a acquis d'importants moyens de production par la nationalisation d'une partie significative des secteurs de l'industrie, de la finance et des échanges. Avec les programmes de sédentarisation dans des villages *ujamaa* des années 70, le gouvernement a tenté de renforcer son contrôle sur la production et la distribution. Cependant, en 1973, la lenteur de la sédentarisation volontaire en villages a conduit le gouvernement à engager un grand effort pour reloger la population rurale dans des villages *ujamaa*, avec l'aide des forces armées<sup>14</sup>. Ce processus s'est souvent accompagné de la destruction des anciennes habitations des agriculteurs relogés. En 1973, seulement 13 pour cent de la population s'était déplacée volontairement. En 1976, en revanche, 85 pour cent de la population avaient été relogés dans 8 000 villages *ujamaa*. Pour satisfaire les besoins de ces nouveaux villages et stimuler le développement rural, plus de 40 pour cent des dépenses de développement ont été consacrées à l'infrastructure entre 1971 et 1974 (Stewart, 1986).

Même si la déclaration d'Arusha n'a pas interdit l'entreprise privée, elle aspirait à renforcer le contrôle de l'État sur l'organisation de la production et à faciliter une répartition plus équitable de la richesse dans le pays. Par conséquent, à la fin des années 60, les pouvoirs publics ont nationalisé toutes les banques commerciales, les minoteries, les grandes sociétés d'import/export détenues par des capitaux étrangers, et acquis le contrôle des filiales de multinationales<sup>15</sup>. Ils ont aussi fortement augmenté

le nombre des entreprises parapubliques, qui est passé de 47 en 1967 à 139 en 1974, pour atteindre 425 en 1984 (Moshi, 1992)<sup>16</sup>. En 1974, l'État détenait entre 80 et 85 pour cent des moyennes et grandes entreprises (McHenry, 1994). La part du secteur public dans l'industrie manufacturière est passée de 14 pour cent en 1967 à 57 pour cent en 1982 et sa part dans l'emploi industriel de 15.5 à 53 pour cent. Au début des années 70, 90 pour cent de la formation de capital provenait de l'État (World Bank, 1975).

Le large soutien de l'opinion au gouvernement après l'indépendance tient probablement essentiellement aux avancées dans l'accès à l'éducation et aux services de santé. Pour améliorer la situation sociale de la population dans son ensemble, le gouvernement a canalisé ses ressources vers cet objectif plutôt que vers la création d'une classe de technocrates restreinte et très instruite. Il a élaboré des programmes très efficaces d'enseignement primaire universel et d'éducation des adultes, et ouvert des dispensaires dans tout le pays, plutôt que de grands hôpitaux peu accessibles. Entre 1971 et 1974, l'éducation représentait le premier poste de dépenses publiques (16 pour cent) (Stewart, 1986). Le taux d'alphabétisation est ainsi passé de 10 pour cent en 1960 à 30 pour cent en 1970 et 70 pour cent à la fin des années 70. L'espérance de vie s'est améliorée et le taux de mortalité infantile a fortement baissé. En 1993, les indicateurs de santé étaient nettement plus favorables que ceux du reste de l'Afrique subsaharienne<sup>17</sup>.

Tableau 6.1. Les indicateurs sociaux en Tanzanie, 1970-90

	1970	1975	1980	1985	1990
Enseignement primaire					
Taux de scolarisation brut (pour cent par classe d'âge)	32	34	53	93	75
Enseignement secondaire					
Taux de scolarisation brut (pour cent par classe d'âge)	2	3	3	3	3
Espérance de vie à la naissance (ans)			45		51
Mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)		132	125	119	98
Accès à l'eau potable (pour cent de la population)					
Campagnes		9	36		42
Villes		6	88		88

Source : World Bank (1995b).

Le gouvernement s'est aussi efforcé de supprimer les inégalités en comprimant les différentiels de salaire, à la fois par une baisse des hauts salaires et une hausse des salaires minimum. Avec le renforcement du rôle de l'État dans les années 70, le nombre des fonctionnaires a augmenté de 11 pour cent en moyenne (Galli, 1981). Malgré une imposition progressive, les fonctionnaires bénéficiaient de revenus relativement élevés

grâce à la fraude fiscale et aux primes. Quatre-vingt pour cent du budget régional étaient consacrés aux salaires des agents publics (Galli, 1981). Même si les inégalités de salaire entre les campagnes et les villes ne se sont pas atténuées, les différentiels de salaires en milieu urbain ont, eux, nettement diminué. En 1961, le rapport entre le salaire le plus élevé et le salaire le plus faible des fonctionnaires était de 50 pour 1. Il était passé à 9 pour 1 en 1974 puis à 6 pour 1 en 1981.

Pour résumer, en Tanzanie, la stabilité politique après l'indépendance était largement due aux efforts déployés par l'État pour fournir des services sociaux dans le but de parvenir à l'égalité socio-économique. Grâce à une politique de développement socialiste, associée à des caractéristiques socio-économiques propices à la stabilité, le gouvernement a rallié un large soutien politique. Si l'État a pu préserver ce soutien malgré l'absence de mesures économiques bien conçues et la montée des problèmes économiques, c'est toutefois grâce à la générosité de l'aide étrangère, surtout dans les années 70.

Progressivement, l'État est devenu plus autoritaire dans sa mainmise sur la fonction publique et l'économie, afin de contrecarrer les lenteurs dans l'application de sa politique de développement. Il a ainsi tenté de centraliser l'organisation de la production et de la distribution par les programmes de sédentarisation en villages et par la nationalisation des grands moyens de production. Il a aussi renforcé son contrôle sur la société civile pour maintenir le consensus et rendre l'application de sa politique plus efficace.

Cette intervention de plus en plus marquée de l'État dans l'économie et le contrôle accru du gouvernement central sur l'échelon local ont incité certains bureaucrates et fonctionnaires locaux à privilégier la recherche de rentes. Les soldes budgétaires se sont détériorés lorsque la décentralisation du gouvernement, en 1972, s'est traduite à la fois par la décentralisation des décisions de dépense et la centralisation de la collecte des recettes, les autorités locales étant poussées à exiger davantage de ressources de la part du gouvernement central. La centralisation de la fixation des prix et de la politique de commercialisation a limité les incitations aux activités productives, aggravant ainsi l'inefficience et les inégalités. Le déclin économique s'est amorcé à la fin des années 70, notamment sous l'effet d'une série de chocs, dont la guerre avec l'Ouganda et la détérioration des termes de l'échange. Mais ce déclin a aussi été provoqué par l'inadéquation de la politique macro-économique et par des défauts dans la politique de développement, dont les répercussions ont été partiellement occultées par les chocs négatifs. Dans les années 70, la générosité de la contribution étrangère aux efforts considérables déployés par la Tanzanie dans sa lutte pour l'égalité a probablement retardé la pression populaire pour une réforme économique et institutionnelle jusque dans les années 80.

L'analyse de l'économie politique de la Tanzanie après l'indépendance laisse à penser que, bien que vraisemblablement nécessaire, la stabilité politique ne constitue pas la seule condition de la croissance. En réalité, en Tanzanie, la stabilité politique a maintenu en place une politique économique inappropriée, qui a aggravé les difficultés rencontrées par la suite. On peut affirmer que la fermeté du gouvernement après

l'indépendance concernant l'arbitrage égalité/croissance (en faveur de l'égalité) et la pénurie généralisée de capacités humaines, ont limité le choix des mesures et leurs chances de succès.

### **Absence de décollage économique et passage au multipartisme**

Le gouvernement tanzanien est parvenu à améliorer significativement l'éducation de base et l'état de santé de sa population, surtout à la fin des années 70. Néanmoins, il n'a pas suscité une croissance économique durable. A partir de la fin des années 60, les abus des dirigeants et des fonctionnaires ainsi que la réduction des incitations en faveur des activités productives, se sont traduits par une forte inefficience<sup>18</sup>. Ce phénomène, conjugué aux effets des chocs négatifs des années 70, a rogné la capacité de l'État à fournir les services sociaux élémentaires. La montée du chômage et le découragement de l'initiative privée ont attisé l'opposition à la politique en vigueur tout en confortant l'influence des pragmatiques dans l'appareil d'État. La première réaction du CMM à cette exacerbation de l'opposition a été de la réprimer, mais, vers le milieu des années 80, ce parti a reconnu qu'en l'absence des ressources nécessaires pour revitaliser et préserver une structure socialiste, les réformes économiques devenaient inévitables. Par conséquent, le CCM a progressivement engagé des réformes économiques au cours des années 80. Cependant, jusqu'au milieu de cette décennie, ces tentatives sont restées limitées et se fondaient sur des hypothèses optimistes. Elles n'ont donc pas rencontré un grand succès, ce qui a accru la domination des pragmatiques au sein de l'appareil d'État. En 1995, le pays est passé au multipartisme sous la pression croissante de la population et de la communauté internationale, qui assimilaient les échecs économiques au régime politique.

### **Le revers économique**

L'inefficacité de plus en plus grave des entreprises parapubliques et des administrations locales, les sécheresses subies entre 1973 et 1975, les crises pétrolières de 1974 et 1978, la dégradation des termes de l'échange, l'éclatement de la communauté d'Afrique de l'Est en 1977 et la guerre avec l'Ouganda entre 1977 et 1979 sont autant de facteurs qui ont contribué au net déclin économique de la Tanzanie, qui a surtout été sensible dans la seconde moitié des années 70. Alors que le PIB par habitant avait augmenté de plus de 3 pour cent par an sur la période 1961-67 et de 1.5 pour cent entre 1968 et 1975, il a perdu en moyenne 1.5 pour cent entre 1976 et 1985, atteignant au milieu des années 80 un niveau encore plus bas que celui de 1966. Parallèlement, la production industrielle diminuait de 11.3 pour cent entre 1980 et 1985 (alors qu'elle avait doublé, en chiffres cumulés, sur la période 1967-77) tandis que l'utilisation des capacités industrielles retombait à environ 20 pour cent. A partir de la fin des années 70, le déficit budgétaire s'est fortement creusé, pour atteindre environ 9 pour cent du PIB

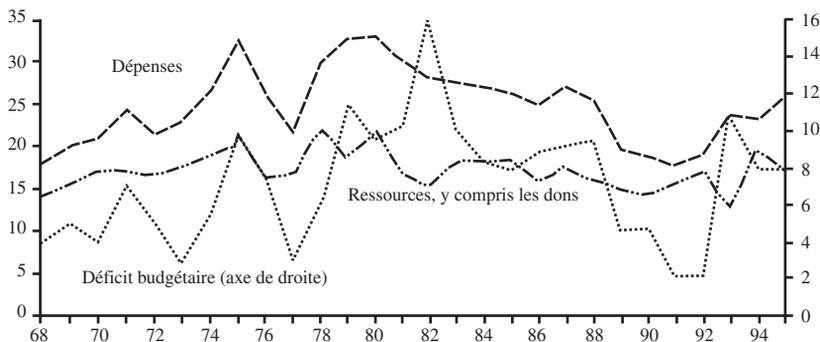
dans les années 80, contre environ 4 pour cent à la fin des années 60. Le tableau 6.2 présente les principaux indicateurs macro-économiques pour les quatre sous-périodes qui ont suivi l'indépendance. Ce tableau montre que si les performances économiques étaient plus défavorables dans les années 70 qu'à la fin des années 60, ce n'est qu'à partir des années 80 que les crises sont réellement apparues. A partir de 1987, la croissance de la production et des soldes budgétaires a amorcé un relatif redressement. La figure 6.1 décrit l'évolution du déséquilibre budgétaire entre 1966 et 1995.

Tableau 6.2. **Évolution des indicateurs macro-économiques en Tanzanie**

Période	PIB	PIB par habitant	Inflation (Indice des prix à la consommation) (pourcentage annuel)	Épargne intérieure	Déficit budgétaire
	(taux de change aux prix de 1987)			(pourcentage du PIB)	
1967-69	5.97	1.02	13.49	17.31	4.29
1970-79	3.95	0.58	10.99	14.17	6.72
1980-86	1.41	-1.67	30.53	10.28	10.09
1987-95	4.16	1.02	28.97	6.39	6.18

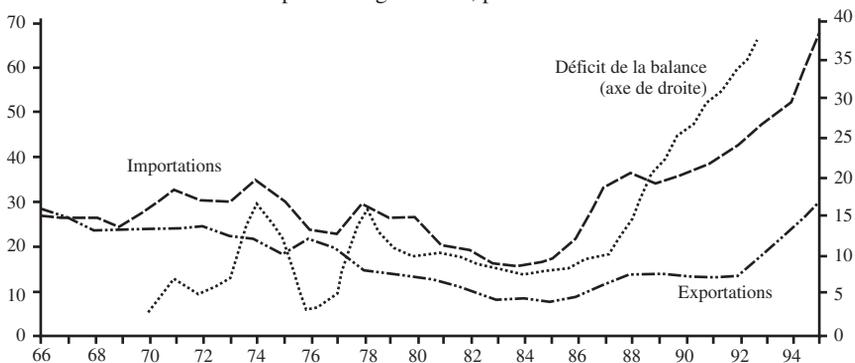
Source : Données Banque mondiale (1997, divers, CD-ROM des Indicateurs du développement dans le monde).

Figure 6.1. **Bilan budgétaire, 1966-95**  
(en pourcentage du PIB)



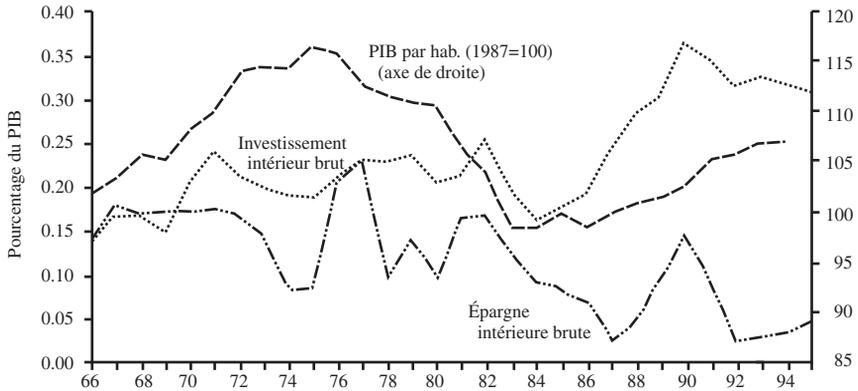
Sur l'ensemble des années 70, la balance des opérations courantes est restée négative, la part des exportations dans le PIB passant d'environ 25 pour cent en 1970 à moins de 10 pour cent au début des années 80. En 1975, les réserves en devises étaient presque épuisées et elles sont restées négligeables pendant les années 80. Les importations en termes réels ont aussi reculé en moyenne de 1.5 pour cent par an pendant les années 70 et de plus de 20 pour cent entre 1982 et 1983. Tandis que la balance commerciale s'est encore dégradée dans les années 70 (à l'exception de la période 1976-77, du fait de l'explosion des cours du café), le gouvernement est parvenu à stabiliser plus ou moins le niveau de l'investissement en recourant davantage à l'aide étrangère. La figure 6.2 illustre la détérioration de la balance des opérations courantes.

Figure 6.2. **Balance des opérations courantes, 1966-95**  
en pourcentage du PIB, prix courants



L'aide étrangère a été multipliée par plus de quatre en pourcentage des importations entre 1970 et 1985 et a presque doublé en pourcentage du déficit commercial entre 1970 et 1980. La part des importations de biens d'équipement est passée de 31 pour cent en 1971 à 54 pour cent en 1986. La dépendance à l'égard de l'aide étrangère a encore aggravé la crise économique, surtout lorsque les conditions de crédit faites à la Tanzanie se sont fortement détériorées, au début des années 80. Les prêts nets ont reculé de plus de 60 pour cent, la dette à court terme a été multipliée par deux et le total des dons *grosso modo* été réduit de moitié entre 1980 et 1985. En 1986, lorsque la Tanzanie a finalisé un accord avec le FMI pour l'adoption du programme de réforme économique, plus de la moitié de la dette à court terme a été convertie en prêts à long terme avec conditions préférentielles, ce qui a atténué les problèmes de balance des paiements à court terme (Havnevik *et al.*, 1988). Comme le montre la figure 6.3, l'intensification de l'aide étrangère depuis le milieu des années 80 n'a pas été suivie d'une augmentation durable de l'épargne intérieure, même si elle a accru la part de l'investissement dans le PIB.

Figure 6.3. Tendances de l'épargne, de l'investissement et du PIB par habitant



### Les échecs institutionnels

Nonobstant les améliorations considérables des services sociaux dans les années 60 et au début des années 70, la conjugaison de chocs exogènes défavorables et de politiques économiques inadéquates a plongé l'économie dans le marasme au cours des années 80. Cette politique économique se caractérisait par un taux de change surévalué, un contrôle poussé de l'État sur la commercialisation et la production, une multiplication des entreprises parapubliques inefficaces et le découragement de l'initiative privée. En outre, le principal instrument facilitant la fourniture de services d'éducation et de santé, les mesures à l'intention des villages *ujamaa*, ont opéré une saignée dans les ressources en raison des coûts du déplacement de pans entiers de la population et des difficultés à gérer efficacement l'affectation centralisée des ressources. Le processus de sédentarisation en villages a aussi mis les terres à rude épreuve en raison de l'intensification des cultures et de la déforestation. Le rythme alerte de la croissance démographique a renforcé cette tendance, même s'il s'est accompagné d'une urbanisation rapide.

L'élargissement des pouvoirs du gouvernement central, associé à la dissolution des coopératives, n'a pas produit des résultats équitables. Ainsi, la *Tanganyika Rural Development Bank* (TRDB — Banque pour le développement rural du Tanganyika) n'a consacré que 11 à 17 pour cent de ses fonds aux villages *ujamaa* entre 1971 et 1973, le reste allant aux coopératives établies, aux entreprises parapubliques et à une poignée d'agriculteurs aisés. En 1973, seulement 1.4 pour cent des villages répertoriés recevaient une aide et 60 pour cent des crédits de la TRDB étaient dirigés sur le tabac et le thé, 97.5 pour cent de ces crédits ayant été destinés à trois régions ou villages *ujamaa* seulement sur un total de vingt (Galli, 1981). Censé profiter aux pauvres qui consacraient une grande partie de leurs dépenses aux biens de première nécessité, le contrôle des prix sur ces produits a en fait constitué un mécanisme supplémentaire

d'ingérence de l'État. En outre, cette mesure n'a pas permis d'atteindre le but recherché, car des marchés parallèles se sont développés. Ce sont apparemment les personnes ayant des relations qui ont principalement bénéficié du contrôle des prix. L'encadrement des prix a également induit d'importantes distorsions dans la structure des incitations à la production agricole.

Le gouvernement avait créé des entreprises parapubliques pour parvenir à la substitution aux importations, et donc pour générer des ressources destinées à l'investissement intérieur. Or, ces entreprises utilisaient des technologies importées et présentaient une intensité capitaliste relativement forte, ce qui a en fait aggravé la dépendance à l'égard des importations. Leur part dans l'investissement industriel est passée de 12 pour cent en 1966 à 63 pour cent en 1970. La grave pénurie de devises a par ailleurs conduit au rationnement de ces ressources dans le secteur industriel. Dans ce secteur, la valeur ajoutée a reculé de 12.4 pour cent du PIB en 1972 à 6 ou 7 pour cent en 1986. Malgré l'inefficacité et l'absence de devises pour les facteurs de production essentiels, ce secteur a néanmoins stabilisé ses bénéfices, car les salaires réels y ont cédé environ 70 pour cent (Havnevik *et al.*, 1988)<sup>19</sup>. En outre, les entreprises parapubliques ont créé les conditions propices à des abus de la part des Africains des classes sociales moyennes et supérieures.

Même si le gouvernement ne prévoyait pas d'engager le pays dans l'agriculture à grande échelle, c'est ce qui s'est produit sous l'effet de la nationalisation des terres et dans certains villages *ujamaa*. Ainsi, en 1980, 80 pour cent des dépenses de développement étaient consacrées à ce mode d'agriculture (Stewart, 1986). Dans les années 70, le monopole des entreprises parapubliques tant dans le secteur industriel que dans la commercialisation des produits agricoles a aussi nuit au développement des petits exploitants, notamment parce que les grands organismes financiers étaient nationalisés et canalisait l'essentiel de leurs fonds vers ces entreprises. Entre 1975 et 1981, ce sont les cultures vivrières qui ont reçu la proportion la plus importante (46 pour cent) des dépenses de développement agricole, le développement de la culture sucrière dans les entreprises parapubliques en ayant absorbé à lui seul 71 pour cent. Sur le budget de développement de l'élevage, 78 pour cent sont allés au secteur parapublic, qui ne représente que 2 pour cent du cheptel national (Havnevik *et al.*, 1988). En 1986, les entreprises parapubliques ont reçu 73 pour cent des prêts de la *Tanzania Investment Bank* (Banque d'investissement de la Tanzanie), dont 54 pour cent représentaient des arriérés (comme 65 pour cent des prêts de la TRDB en 1980 ; Stewart, 1986). De même, 65 pour cent du portefeuille de prêts de la *National Bank of Commerce* (Banque nationale du commerce) étaient dirigés vers les entreprises parapubliques, car le système d'attribution des devises les favorisait aussi. En raison de l'absence d'incitations suffisantes dans les secteurs productifs, les parts respectives de l'agriculture et de l'industrie dans le PIB ont reculé, tandis que celles du commerce, des finances et de l'administration publique augmentaient entre 1966 et 1985 (World Bank, 1990b).

## Les objectifs de développement n'ont pas été atteints

Dans les années 70, la politique de l'éducation au service de l'autosuffisance poursuivie par le gouvernement mettait l'accent sur l'enseignement primaire, dans l'optique d'une amélioration de la production agricole. L'enseignement secondaire privé a commencé à émerger surtout dans les régions les plus aisées, où les établissements d'enseignement primaire et secondaire étaient plus nombreux. Dans les années 80, la crise économique a privé le gouvernement des fonds nécessaires pour maintenir le budget de l'éducation. La part de ce secteur dans le total des dépenses publiques est passée de 17 pour cent en 1974 à 7 pour cent en 1985, tandis que celle de la santé chutait de 9 à 5 pour cent sur la même période. Entre 1983 et 1991, le taux d'alphabétisation a perdu 7 pour cent parmi les pauvres et s'est amélioré dans le reste de la population. Tandis que 6 pour cent des personnes aisées avaient fréquenté l'enseignement secondaire, seulement 1 pour cent des pauvres avaient eu ce privilège. Au début des années 90, sur les 20 régions, seulement deux, Arusha et Kilimandjaro, comptaient plus de 10 pour cent de leur population ayant dépassé l'âge de la scolarité qui avaient bénéficié de l'enseignement secondaire ou supérieur.

Compte tenu de ces facteurs, l'objectif d'élimination des distorsions régionales poursuivi par le gouvernement était sévèrement compromis dans les années 80. Même si, en 1984, un tiers de l'éducation relevait du secteur privé, la multiplication du nombre des établissements privés n'a pas compensé le recul des dépenses publiques. Malgré une hausse en valeur absolue, le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire est passé de 29.2 pour cent en 1963 à 6.4 pour cent en 1986. En 1984, les conseils de district ont été réintroduits et habilités à collecter les impôts finançant les dépenses courantes de l'enseignement primaire et de la santé. Or, ils n'ont pas pu satisfaire à ces besoins essentiels en raison d'une pénurie de ressources et d'une corruption très répandue. Par conséquent, l'accès à l'éducation est devenu un facteur essentiel de distinction entre les riches et les pauvres.

La politique du revenu n'a pas, elle non plus, réduit les inégalités entre les villes et les campagnes, même si les inégalités de salaires des travailleurs se sont un peu atténuées en raison d'une baisse progressive des salaires et de la fiscalité. Selon Collier cependant, les inégalités dans la répartition du revenu de la population rurale se sont aggravées entre 1969 et 1975 (Coulson, 1982). En revanche, le BIT (1982) rapporte que la répartition du revenu rural (hors secteur de subsistance) s'est améliorée sur cette période. Le BIT indique également que l'amélioration de la répartition du revenu entre les campagnes et les villes provient surtout de la baisse du revenu des salariés urbains (Stewart, 1986). A la fin des années 70, néanmoins, les producteurs ruraux, les travailleurs urbains et les personnes disposant de revenus élevés avaient tous vu leur situation se dégrader par rapport au début de la décennie.

## Les réformes économiques et la transition politique

Comme le montre le tableau 6.2, la Tanzanie a enregistré des performances économiques relativement satisfaisantes, avec de légères hausses du PIB réel par habitant, jusqu'à la fin des années 70. Même si le déclin économique s'est amorcé dès la fin des années 60, son impact ne s'est pas fait pleinement sentir avant les années 80. Cependant, avec l'aggravation des difficultés économiques à partir du milieu des années 70, les fonds disponibles pour la santé et l'éducation se sont raréfiés et l'on a constaté une recrudescence des abus de la part des responsables des entreprises parapubliques et des fonctionnaires. En outre, les prêts consentis par l'étranger ont fortement baissé au début des années 80.

En réaction à la montée des protestations des travailleurs et des hommes d'affaires face à cette aggravation du climat économique, la loi de 1983 sur le sabotage économique (*Economic Sabotage Act*) a investi la police de pouvoirs étendus pour lutter contre les prix excessifs et la constitution de stocks. La loi sur le déploiement des ressources humaines (*Human Resources Deployment Act*) a accru les prérogatives de l'État dans la répression des menaces sur la stabilité politique. Cette loi a provoqué des violations des droits civils, surtout à l'encontre des chômeurs et de la classe moyenne commerçante, alors que les fonctionnaires haut placés étaient souvent épargnés. La campagne contre le « sabotage économique » a donné lieu à des arrestations massives : 1 139 personnes dont 1 072 hommes d'affaires (Havnevik, 1993). En 1986, une unité des forces en campagne a tué un certain nombre de travailleurs protestant contre leur niveau de salaire dans une raffinerie de sucre dans la région du Kilimandjaro.

Bien que la communauté des bailleurs de fonds ainsi que l'opinion publique soient restées généralement silencieuses face à l'intensification de la répression dans les années 70, ces incidents ont accentué la pression populaire et compromis la légitimité du parti, alors que la classe moyenne commerçante voyait son pouvoir augmenter. Ces évolutions, et surtout la grave pénurie de devises, ont conduit le gouvernement à engager progressivement une série de réformes économiques. En 1981, la Tanzanie a lancé son programme national de survie économique (NESP — *National Economic Survival Programme*), mais n'a pas mobilisé de ressources suffisantes pour amorcer la reprise. En 1984, un nouveau programme d'ajustement structurel soutenu par la Banque mondiale prévoyait une dévaluation significative de la monnaie et de fortes majorations des prix agricoles, venant s'ajouter à des coupes importantes dans les subventions.

L'aide étrangère s'est accentuée à partir de 1986, surtout dans le sillage d'un programme de redressement économique financé par le FMI et comportant de grandes réformes du système commercial, la libéralisation d'une large proportion des prix jusqu'en 1989 ainsi qu'une baisse du taux de change réel de 50 pour cent entre 1985 et 1990. Au niveau de l'offre du secteur agricole, la réaction à l'augmentation des incitations privées a débouché sur une quasi-autosuffisance alimentaire en 1990. Dans les années 90, la réforme s'est intensifiée avec la libéralisation de l'attribution des devises et une restructuration des entreprises parapubliques.

L'influence croissante du courant pragmatique au sein de l'appareil d'État ainsi que la montée des pressions en faveur d'une grande réforme économique ont œuvré à la démission de Nyerere de la présidence en 1985. Resté à la tête du CCM, ce dernier s'est attaché à rétablir le lien entre le parti et le peuple et à saper le soutien à l'approche idéologique du développement, même si cette tentative n'a pas rencontré un succès aussi large que dans les années 60. Ali Hassan Mwinyi<sup>20</sup>, qui a remplacé Nyerere à la présidence, représentait la mouvance pragmatique et a introduit des réformes économiques plus ambitieuses, avec le soutien du FMI. Il a largement remanié son gouvernement pour répondre aux protestations de l'opinion face à l'aggravation de la corruption. Il ne s'est heurté à aucune opposition et a été réélu en 1990.

Le musellement de la société civile s'est desserré à la fin des années 80. Ainsi, en 1988, la presse non quotidienne indépendante a été autorisée. En 1991, les autorités ont accepté qu'un débat public, certes limité, ait lieu sur les violations des droits de l'homme et une nouvelle loi sur les coopératives a réduit le contrôle du CCM sur ces entités économiques. Après 1990, les syndicats de travailleurs et les unions coopératives, puis de nombreuses organisations de la société civile qui avaient été inféodées au parti, sont progressivement devenus autonomes.

A la fin des années 80, les bailleurs de fonds ont largement été à l'origine du débat sur le multipartisme. Reconnaisant l'affaiblissement du lien entre le parti et le peuple dans les années 80, ainsi que l'incapacité du parti à servir le peuple comme aux premières heures de l'indépendance, Nyerere s'est déclaré en faveur d'un passage au multipartisme afin de promouvoir la démocratie. Pendant ce temps, plusieurs partis d'opposition s'étaient formés au Royaume-Uni. En 1990, les groupes d'opposition en exil ont créé le *Tanzania Democratic Forum* (Forum démocratique de la Tanzanie) et le *Tanzania Youth Democratic Movement* (Mouvement démocratique de la jeunesse de Tanzanie). En 1991, les dirigeants du *Tanzania Legal Education Trust Fund* ont formé l'Union pour la démocratie multipartite (*Union for Multi-Party Democracy — UMD*) et le Front civique uni (*Civic United Front — CUF*).

En 1991, une commission présidentielle composée d'un nombre égal d'Arabes et d'Africains issus du gouvernement CCM et représentant des points de vue divers sur la transition vers le multipartisme, a organisé un sondage d'opinion (auprès d'environ 36 000 personnes). Il en est ressorti que 77 pour cent de la population étaient favorables au système de parti unique existant. En 1992, sous la pression de l'extérieur, le CCM a autorisé l'existence officielle des partis d'opposition. Malgré l'apparition de nombre de partis politiques, la CCM a remporté une série d'élections partielles, dont les résultats ont toutefois été controversés en raison de l'accès privilégié aux médias dont bénéficiait le CCM, d'irrégularités et de problèmes d'enregistrement qui ont abouti à des opérations de boycottage de la part des partis d'opposition. Alors que les divisions suivant des lignes de partage régionales, religieuses ou ethniques se creusaient, le CCM a conservé son pouvoir politique avec 62 pour cent des voix lors du scrutin de 1995, les premières élections législatives pluralistes depuis l'indépendance.

Même si la régularité des élections organisées à Zanzibar a été sujette à caution, le scrutin national a globalement été interprété comme le reflet de la préférence de l'opinion pour Benjamin Mkapa, qui a remplacé Ali Hassan Mwinyi à la présidence. Nyerere et les socialistes de la tendance idéologique étaient en faveur de Benjamin Mkapa, mais ce dernier s'était aussi engagé à réformer l'économie. Mwinyi a notamment dû sa défaite au fait que son mandat (1985-95) a été associé à une recrudescence de la corruption et de l'inefficience des dirigeants, et partiellement au fait qu'il a coïncidé avec des troubles importants provoqués par des pressions tant internes qu'externes en faveur de la réforme économique et de la transition politique.

## **Perspectives de stabilité politique**

### *Tendances économiques récentes*

Depuis l'indépendance, la Tanzanie est restée attachée à l'égalité entre les ménages et entre les régions, ce qui a fortement contribué à sa stabilité politique. Jusque dans le milieu des années 70, l'accès de tous à l'enseignement de base a joué un rôle significatif. Néanmoins, la détérioration de la situation économique a fait reculer le taux de scolarisation dans le primaire, alors que le taux de scolarisation dans le secondaire restait très bas. Depuis les années 80, l'émergence d'établissements privés d'enseignement secondaire répond à la demande de la population relativement aisée, mais ces établissements creuseront probablement l'écart socio-économique entre les Africains. Même si une augmentation de la fréquentation du secondaire et des effectifs de la main-d'œuvre qualifiée pourrait contribuer à la croissance économique et générer des ressources à redistribuer dans le pays, les pouvoirs publics déplorent actuellement une forte baisse de leur capacité financière et institutionnelle à fournir des services sociaux, ce qui signifie que l'action de l'État ne contrebalancera pas les inégalités croissantes.

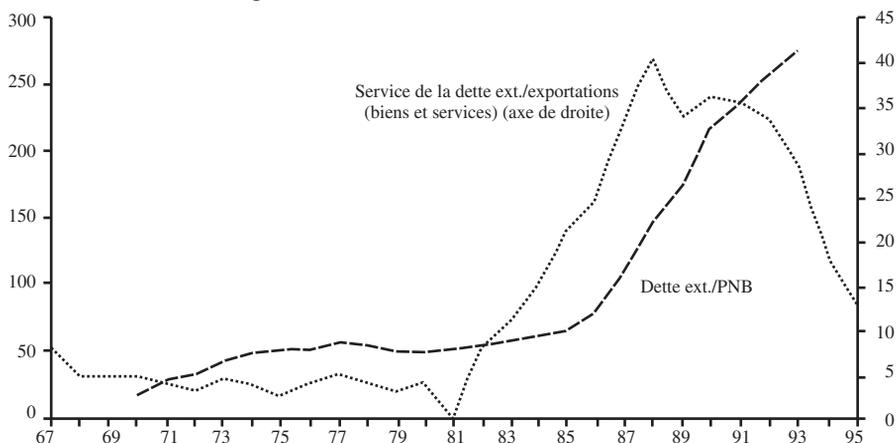
La corruption est aussi devenue un problème grave en Tanzanie, malgré les diverses tentatives pour l'éradiquer par des réformes institutionnelles et économiques. A la fin des années 80 et au début des années 90, le pays s'est engagé dans de grandes réformes : libéralisation des prix et du système de commercialisation et restructuration des entreprises parapubliques. Au début des années 90, la privatisation des secteurs bancaire et parapublic a également progressé. La principale banque commerciale, qui contrôlait auparavant la quasi-totalité du secteur bancaire, ne représentait plus qu'environ les deux tiers de ce secteur en 1995. Même si elle en conserve une part importante, les banques privées ont commencé à faire leur apparition dans les zones urbaines en 1993. Sur les 300 entreprises parapubliques déficitaires, 75 ont été cédées à la fin 1995 et les privatisations se poursuivent depuis. Les salariés ne s'y sont pas opposés, notamment parce que la loi sur les entreprises publiques (*Public Corporations Act*) de 1997 leur attribuait 40 pour cent des parts à un prix de vente minime (McHenry, 1994).

Après la mise en œuvre de réformes plus ambitieuses, au milieu des années 80, l'économie a montré des signes de reprise. La part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est ainsi passée de 65 à 51 pour cent entre 1983 et 1991. Même si l'incidence de la pauvreté rurale s'est légèrement accrue entre 1993 et 1995, la réforme agraire pourrait améliorer la situation (World Bank, 1996c). Comme l'indique la figure 6.3, les réformes économiques engagées à partir du milieu des années 80 ont suscité un redressement lent mais persistant du PIB par habitant, qui a toutefois dû attendre jusqu'en 1990 pour renouer avec son niveau de 1970. Entre 1986 et 1995, le secteur agricole a affiché une croissance de 5.3 pour cent par an, contre moins de 3 pour cent sur la période 1975-85. En Tanzanie, la croissance de l'agriculture a atteint le double de la moyenne africaine dans les années 90. Même si la tendance à la baisse des exportations agricoles s'est inversée, ces exportations sont néanmoins restées inférieures à leur niveau des années 60 et 70.

L'embellie du secteur agricole a également contribué à la lutte contre la pauvreté et a stimulé d'autres branches de l'économie. La production industrielle a augmenté d'environ 4 pour cent par an en termes réels entre 1987 et 1995, inversant sa tendance à la baisse d'environ 5 pour cent par an sur la période 1981-86. L'utilisation des capacités industrielles s'est accrue d'environ 50 pour cent. L'accès facilité aux devises et la suppression des distorsions des prix ont largement facilité ces évolutions. L'investissement a atteint plus de 10 pour cent du PIB entre 1985 et 1990. Bien que devant légèrement reculer par la suite, le rapport investissement/PIB s'est maintenu à un niveau plus élevé qu'au cours de la décennie précédente.

Malgré cette amélioration de la production, les soldes budgétaires se sont détériorés entre 1992 et 1995. La dépendance du budget public à l'égard de l'aide étrangère est restée un problème important. L'inflation atteignait environ 30 pour cent en 1995, ce qui constitue la moyenne depuis 1980, même si elle avait momentanément baissé jusqu'à 20 pour cent en 1992. Selon les définitions de la Banque mondiale, l'endettement de la Tanzanie est nettement supérieur aux niveaux admissibles tant en termes de solvabilité (rapport endettement/PIB) que de liquidité (service de la dette sur exportations) (figure 6.4). Néanmoins, les avancées rapides des réformes ainsi que le fort potentiel des vastes superficies de terre inutilisées et des considérables capacités inexploitées dans l'industrie, les mines et le tourisme montrent qu'il existe un gisement considérable de progrès économique. Si une économie de marché dynamique émerge de ces réformes, elle pourrait, dans un premier temps du moins, aggraver les inégalités, mais la croissance pourrait fournir aux pouvoirs publics des ressources plus généreuses pour les services sociaux, l'infrastructure et d'autres formes de redistribution, renforçant ainsi le soutien aux réformes et contribuant à la stabilité politique.

Figure 6.4. Indicateurs de la dette extérieure



### *Les tendances politiques*

L'amendement de la Constitution qui a autorisé le multipartisme en 1992 a interdit les partis pris tribaux, religieux et raciaux dans le but de protéger l'unité nationale. Cependant, après l'adoption de cet amendement, la vie politique ne différait guère de celle des autres pays connaissant la même transition vers la démocratie. Plusieurs partis politiques se sont formés de part et d'autre de lignes de partage régionales et ethniques, car ils ne se différenciaient pas nettement dans leur programme économique. Ainsi, en 1995, un ancien membre du gouvernement CCM a créé la Convention pour la construction et la réforme (NCCR), qui a obtenu un certain soutien dans la région du Kilimandjaro. Plus tard, la NCCR a rejoint un groupe d'opposition dominé par les Zanzibaris, le Front civique uni, militant pour la sécession de Zanzibar, pour contester l'issue de l'élection présidentielle de novembre 1995. Le Parti démocratique uni (*United Democratic Party* — UDP) a bénéficié du soutien du groupe ethnique le plus nombreux dans le pays, les Sukuma. Cependant, les dissensions politiques reflètent aussi souvent les rivalités personnelles et les efforts déployés par les uns et les autres pour conquérir le pouvoir politique. Après avoir dû démissionner suite à des soupçons de malversations financières, l'ancien ministre des Finances a créé l'Alliance pour la reconstruction nationale (*National Reconstruction Alliance* — NRA). Avec de tels clivages politiques, le CCM reste jusqu'ici largement à l'abri des menaces.

Les débats sur les aspirations sécessionnistes de Zanzibar et du continent constituent la principale source de division politique. Parallèlement au débat national sur le passage au multipartisme, à partir de la fin des années 80, les discussions sur la sortie de l'Union de Zanzibar se sont intensifiées. Les Arabes représentent la minorité ethnique et religieuse la plus nombreuse de l'Union. Ils dominent la vie économique et politique de l'île ainsi que les activités commerciales sur le continent. Même si elle n'est pas

autosuffisante, Zanzibar est une petite île qui renferme un bon potentiel de croissance fondé sur le tourisme et les services. Conjugué aux incitations politiques au sein d'un environnement pluraliste, ce potentiel économique a donné lieu à une tendance politique propice à la sécession. Le fardeau financier que représente Zanzibar a aussi fait pencher certains groupes politiques du continent en faveur de la sécession.

En 1993, Zanzibar a violé la Déclaration de l'Union (*Article of the Union*) de 1964 et la Constitution de l'Union de 1977 en adhérant à l'Organisation de la Conférence islamique. Cet acte anticonstitutionnel a provoqué un remaniement ministériel, et, ultérieurement, un retrait de cette organisation. Les relations de Zanzibar avec le continent n'en sont pas sorties indemnes. En 1993, l'assemblée nationale a voté à l'unanimité une loi instaurant un troisième niveau de gouvernement, venant s'ajouter à ceux du continent et de l'Union, pour une administration distincte de Zanzibar. Nyerere a sévèrement critiqué cette décision, car elle rompait l'engagement du CCM pour l'unité. Le parlement l'a annulée en 1994, mais la sécession de Zanzibar reste une source sérieuse de division politique.

En Tanzanie, ce sont les commerçants asiatiques et les Européens, plutôt que les distinctions ethniques et professionnelles parmi les Africains, qui semblent constituer la principale source de ségrégation. En effet, les Asiatiques dominent les activités économiques lucratives. Sachant que la plupart des Africains n'ont pas les moyens d'acquérir ou de créer une entreprise, ce sont les Asiatiques et les Européens qui ont le plus de chances de tirer avantage des privatisations et de la libéralisation. Sur le continent, la principale source de troubles réside dans cette coexistence de facteurs ethniques, religieux et professionnels. Ainsi, le Parti démocratique, non officiel, orchestre une propagande politique contre les commerçants asiatiques et a provoqué plusieurs agressions à l'encontre de ces derniers, qui ont donné lieu à des ripostes. Même si cette recrudescence des confrontations de nature ethnique et professionnelle attisera probablement les tensions ethniques à terme, la Tanzanie ne devrait pas connaître une instabilité politique assortie de violences, compte tenu de sa tradition pacifique et non violente.

## **L'économie et la stabilité politique en Tanzanie : synthèse**

Après l'indépendance, la première menace sur la stabilité politique est apparue au début des années 60, sous l'effet du mécontentement syndical. La réaction du gouvernement TANU a combiné conciliation et répression du mouvement syndical. A la fin de la décennie, l'État est devenu de plus en plus autoritaire, a légalisé le système de parti unique et a sévèrement réprimé les organisations de la société civile. Dans les années 70, l'introduction de divers mécanismes juridiques et institutionnels a empêché l'apparition de groupes d'intérêts puissants et l'organisation de l'opposition. L'État a étendu son emprise sur une grande partie de l'économie *via* des programmes de sédentarisation en villages et de nationalisation des grands secteurs.

Nonobstant cet autoritarisme galopant de l'État, des améliorations importantes dans les services de santé et d'éducation fournis à la population, d'une part, et dans la préservation de l'organisation du parti à la base, d'autre part, ont contribué à empêcher l'émergence de l'opposition et à favoriser la stabilité politique, surtout jusqu'aux années 80. Même si les travailleurs et les milieux d'affaires ont organisé des grèves au début des années 70 et dans le courant des années 80 pour protester contre la baisse du niveau de vie et les abus des dirigeants des entreprises parapubliques, la stabilité politique n'a pas vraiment été menacée.

La nette dégradation de l'économie dans les années 70 a été provoquée à la fois par des chocs exogènes et par la politique mise en œuvre. La conjugaison d'une succession de chocs exogènes négatifs pendant les années 70 et l'extension de l'emprise de l'État sur la production et la commercialisation, malgré l'insuffisance de la capacité administrative, se sont traduites par une inefficience et une corruption généralisées. Les mesures destinées aux régions rurales n'étaient pas bien conçues et une intervention excessive de l'État a gravement limité les incitations privées. Par conséquent, les exportations ont reculé, la dépendance envers l'aide étrangère s'est aggravée, les capacités industrielles ont été largement sous-exploitées et le chômage a augmenté. Dans les années 80, la dégradation de l'économie avait sapé la capacité de l'État à satisfaire les besoins élémentaires de la population. Par ailleurs, le flot de l'aide étrangère s'est nettement ralenti, car l'opinion internationale attribuait la médiocrité des performances économiques du pays à la politique du gouvernement et au régime de parti unique. De nombreuses réformes économiques et institutionnelles se sont donc imposées, à la fois pour susciter une reprise économique et pour obtenir le soutien de l'étranger.

Même si le passage au multipartisme n'a pas soulevé l'enthousiasme de la population, les dirigeants du CCM ont fini par reconnaître qu'un environnement démocratique redynamiserait l'économie, restaurerait les liens entre le parti et la nation et contribuerait à la reconstruction d'une société socialiste. Ainsi, la création de partis politiques a été autorisée à partir de 1992. Compte tenu de l'absence de ségrégation sociale et économique notable parmi les Africains, les partis qui sont apparus n'ont pas mobilisé un grand soutien et, lors des premières élections pluralistes, en 1995, c'est le CCM qui a rallié la majorité des suffrages.

Ce chapitre attribue dans une large mesure la stabilité politique de la Tanzanie après l'indépendance à l'homogénéité socio-économique, conjuguée à un système de parti unique, dans un pays dirigé par un chef bienveillant quoique non démocrate. Il se peut toutefois que cette stabilité politique ait exacerbé en partie les problèmes économiques en repoussant à plus tard les pressions favorables à la réforme. Indépendamment de l'inefficience du système et d'une politique de développement non viable, la générosité de l'aide étrangère des années 70 a aussi permis à l'État de préserver cette stabilité politique par la fourniture de services sociaux de base à l'ensemble de la population.

Les inégalités socio-économiques devraient se creuser à moyen terme, car les réformes ont débouché sur une économie articulée sur le marché et le secteur privé. Même si elles ne devraient pas vraiment menacer la stabilité, les tensions entre les Africains et la minorité asiatique pourraient monter d'un cran. En outre, bien que les événements intervenus depuis les années 80 aient affaibli la position des idéologues au sein du CCM, un débat animé entre les factions idéologiques et pragmatiques concernant le rôle redistributif de l'État et la taille du secteur public pourrait ralentir le processus de décision sur la suite à donner aux réformes.

## Notes

1. Le Tanganyika, partie continentale de la Tanzanie, a obtenu son indépendance en 1961. En 1964, il s'est uni avec Zanzibar, indépendant depuis un an, pour former la Tanzanie.
2. Les coopératives africaines ont été autorisées en 1952, avec la *Victoria Federation* qui a instauré l'alliance entre l'élite africaine instruite et l'État colonial (Coulson, 1982).
3. Les Arabes représentaient environ 70 pour cent des non-Africains, soit 17 pour cent de la population totale de Zanzibar en 1948 (Coulson, 1982). Ils contrôlaient la majorité de la production de clou de girofle, soit la moitié du PIB de l'île, et la majorité de ses recettes en devises. Zanzibar compte parmi les principaux producteurs mondiaux de clou de girofle.
4. En moyenne, Zanzibar bénéficie d'un niveau de vie plus élevé et d'une meilleure répartition du revenu que le continent. Cependant, elle souffre de devoir s'appuyer sur un seul produit d'exportation, le clou de girofle. La constitution d'une Union entre l'île et le continent, en 1964, a coïncidé avec une forte détérioration des recettes des exportations de clou de girofle.
5. Les termes « pragmatiques » et « idéologiques » sont empruntés à McHenry (1994).
6. Le Swahili est la langue bantoue écrite en caractères arabes qui était parlée dans les régions côtières des siècles avant l'indépendance (voir Hyden, 1986 et Musti de Gennaro *in* Collier *et al.*, 1986).
7. Au moment de l'indépendance, les Africains détenaient 0.6 pour cent des plantations de sisal, culture représentant 50 pour cent des exportations, contre 75.3 pour cent pour les Européens et 24.1 pour cent pour les Asiatiques (Shivji *et al.*, 1994). En outre, quelques milliers d'Européens recevaient des crédits agricoles dix fois supérieurs à ceux alloués aux Africains et réalisaient 40 pour cent de la production agricole totale.

8. En 1959, seulement 7 des 299 cadres administratifs étaient Africains (Coulson, 1982). Au moment de l'indépendance, 25 pour cent seulement de tous les fonctionnaires étaient Africains (Barkan, 1984).
9. Le nombre des membres de ces coopératives est passé de 153 000 à 325 000 entre 1952 et 1957 (Havnevik, 1993).
10. En 1961, 42 pour cent des travailleurs étaient syndiqués (Havnevik, 1993).
11. En 1966, les Africains occupaient deux tiers de tous les postes de fonctionnaires de rang élevé et intermédiaire, contre seulement un quart au moment de l'indépendance (Hyden, 1986).
12. Après 1975, ces conditions se sont quelque peu assouplies et les primes des fonctionnaires ont été revalorisées pour compenser la baisse des salaires réels.
13. *Ujamaa* signifie communauté familiale en swahili. Lorsque Julius Nyerere a démissionné de son poste de Premier ministre en 1962, il a publié un essai pour la TANU ("*Ujamaa — The Basis of African Socialism*") [*Ujamma — La Base du socialisme africain*] décrivant sa vision du socialisme, dont le fondement était l'établissement de villages *ujamaa* pour la production communale et l'égalité dans la répartition (Havnevik, 1993).
14. En raison du changement d'optique concernant la formation des villages, l'accent n'étant plus mis sur l'instauration d'institutions socialistes mais sur la création d'unités économiques, les villages *ujamaa* ont été rebaptisés villages de développement en 1974 (Migot-Adholla in Barkan, 1984).
15. De ce fait, 37 pour cent des entreprises industrielles, 33 pour cent des entreprises agricoles, 27 pour cent des entreprises financières et 3 pour cent des entreprises commerciales ont été nationalisées (McHenry, 1994).
16. En 1981, le nombre des entreprises publiques en Tanzanie était presque deux fois supérieur à celui observé dans les autres pays africains (McHenry, 1994).
17. Ainsi, en Tanzanie, le taux de vaccination contre les maladies courantes atteignait 75 à 80 pour cent (pour la classe d'âge pertinente) contre environ 50 pour cent pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. En Tanzanie, la mortalité infantile (pour mille naissances vivantes) atteignait 84.2 contre 93.1 en Afrique subsaharienne. Enfin, la Tanzanie comptait 1 lit d'hôpital pour 931 personnes, contre 1 pour 1 269 personnes pour l'Afrique subsaharienne (World Bank, 1995b).
18. Bevan *et al.* (1989) notent que le recul de la production des cultures de rapport depuis le milieu des années 70 est partiellement imputable à la moindre disponibilité des biens de consommation, ainsi qu'à l'effet de substitution résultant du contrôle des prix, exacerbé par un taux de change surévalué.
19. Dans le secteur parapublic, le salaire réel moyen était de 38 pour cent supérieur à celui du secteur privé en 1973, et cette tendance s'était inversée en 1984.
20. Ali Hassan Mwinyi était Président de Zanzibar et donc vice-Président de la Tanzanie avant son élection, avec 96 pour cent des voix.

## **Conclusions et recommandations politiques**

### **Conclusions**

Cette étude a cherché à savoir si l'on pouvait attribuer les expériences contrastées en termes de conflits armés du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie à des différences socio-économiques entre ces trois pays. Durant les 30 années qui ont suivi leur indépendance, ces pays ont profondément divergé sur le plan économique et social, le moins bien loti des trois étant le plus souvent l'Ouganda.

Dans les années 60, c'est-à-dire la première décennie après l'indépendance, tous trois enregistraient néanmoins des performances économiques et sociales analogues. Les différences les plus marquées sont apparues dans les années 70, lorsque l'Ouganda a connu de graves perturbations politiques et économiques associées au régime d'Amin Dada et aux réactions à ce régime. A cette époque-là, l'Ouganda affichait une croissance par habitant fortement négative, alors que le Kenya et la Tanzanie parvenaient à maintenir leur économie à flot, malgré un ralentissement de la croissance. Pendant cette décennie, l'évolution du PIB par habitant a été légèrement positive au Kenya et légèrement négative en Tanzanie. En Ouganda, les troubles politiques sont aussi largement responsables du déclin des recettes publiques et ont conduit à un gonflement des dépenses militaires et à des coupes claires dans le budget social. En 1981, l'État ougandais ne consacrait plus que 0.5 pour cent de son PIB à la santé et l'éducation, contre 8.1 pour cent au Kenya. La Tanzanie arrivait derrière le Kenya pour la collecte des recettes publiques, mais devançait largement l'Ouganda concernant les dépenses sociales.

Ces profondes disparités dans les performances macro-économiques et les dépenses sociales se sont atténuées dans les années 80, et inversées dans les années 90. L'Ouganda a connu de nouvelles turbulences économiques au milieu des années 80, mais par la suite, la stabilité politique lui a permis de renouer avec la croissance. Les années 80 ont aussi été une décennie économiquement difficile pour la Tanzanie, pendant laquelle ce pays a dû faire face à de graves pénuries de devises provoquées par l'insuffisance de ses exportations, l'aggravation de son endettement et des fluctuations de l'aide

extérieure. En effet, la communauté des donateurs a tenté de persuader le gouvernement d'abandonner son interventionnisme poussé au profit d'une politique économique privilégiant le marché. Depuis le début des années 90, l'Ouganda affiche des performances meilleures que celles des deux autres pays, malgré une nette embellie en Tanzanie, alors que le Kenya déplore de très mauvais résultats, avec un recul de son revenu par habitant. Néanmoins, ce dernier continue d'affecter une grande part de son revenu national aux secteurs sociaux, en dépensant proportionnellement moins pour la défense que l'Ouganda (qui n'a toujours pas réglé le conflit dans le Nord) et la Tanzanie.

Les différences dans le développement social ont globalement reflété les disparités des performances économiques et des dépenses publiques pendant les années étudiées. Jusqu'en 1980, l'Ouganda était à la traîne pour tous les indicateurs par rapport au Kenya et pour la majorité d'entre eux par rapport à la Tanzanie. Le Kenya a réalisé des progrès impressionnants vers son objectif d'universalité des services de santé et d'éducation, alors que la Tanzanie a fait de même pour l'enseignement primaire et les services de santé élémentaires. Là encore, ces tendances se sont en partie inversées à partir du milieu des années 80. En 1990, la population ougandaise bénéficiait d'un meilleur apport calorique que la population kenyane, et d'un meilleur taux d'inscription dans l'enseignement secondaire, ainsi que d'un plus grand nombre de médecins par rapport à sa population que ses voisins tanzaniens. En revanche, elle accusait toujours un sérieux retard en termes de mortalité infantile, d'alphabétisation des adultes et d'accès à l'eau potable.

Le Kenya et l'Ouganda ont tous deux connu des écarts considérables dans la situation socio-économique de leurs régions. Cependant, au fil des années, tous deux ont assisté à un rapprochement des situations régionales. En Ouganda, toutefois, ce rapprochement est resté confiné aux services, alors que les inégalités se sont creusées pour l'emploi et le revenu. Dans ces deux pays, le Centre était relativement privilégié pour l'accès aux services, à l'emploi et au revenu, alors que le Nord était relativement démuné. Au Kenya, ce dénuement ne touchait qu'une petite proportion de la population (2 pour cent seulement, dans la province la plus systématiquement démunie, celle du Nord-Est). La région du Nyanza (17 pour cent de la population), elle aussi relativement désavantagée, a néanmoins vu son revenu augmenter en même temps que celui du reste du pays. En Ouganda, le recul généralisé a aggravé l'impact des inégalités et la région la plus démunie, celle du Nord, regroupait 20 pour cent de la population (1969). Enfin, l'Ouganda présente une densité de population bien plus élevée que celle du Kenya, mais au Kenya, les paysans sans terre sont plus nombreux et constituent un enjeu politique plus important.

Le Kenya a développé une économie beaucoup plus intégrée à tous les égards et un secteur privé beaucoup plus dynamique tant dans l'agriculture que dans les autres secteurs. Ces caractéristiques, conjuguées à la bien meilleure fréquentation de l'enseignement secondaire et supérieur, ont conduit à l'émergence d'une classe moyenne plus nombreuse. Cette classe moyenne a d'ailleurs prospéré pendant la majeure partie de cette période. Cependant, les classes défavorisées n'ont pas vu leur situation s'améliorer. C'est notamment le cas des habitants des campagnes, privés de terres ou

propriétaires de toutes petites exploitations et souffrant d'une pauvreté croissante ainsi que celui des pauvres des milieux urbains, à savoir le secteur informel et les jeunes chômeurs.

Sous Nyerere, la politique mise en œuvre en Tanzanie avait pour objectif délibéré et explicite de mettre en place un modèle de développement propice à l'intégration et à l'égalité. Les inégalités entre les régions au niveau des services publics y semblent aujourd'hui plus ténues qu'au Kenya, mais supérieures à celles observées en Ouganda pour l'enseignement primaire (tableau 7.1).

Tableau 7.1. Mesures de l'inégalité au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie

Critère	Ouganda	Kenya	Tanzanie
Pourcentage du revenu national reçu par les 40 pour cent de la population les plus pauvres			
Début des années 70	n.d.	8.9 (1974)	16 (1969)
Début des années 90	17.1	10.1	17.8
Coefficient de Gini, début des années 90	40.8	57.5	38.1
Coefficient de variation dans l'enseignement primaire d'une région à l'autre			
	0.231 (1993)	0.455 (1968) 0.417 (1980)	0.087 (1968) 0.109 (1990)

Sources : Banque mondiale, *Rapports sur le développement dans le monde* ; tableaux précédents.

Les nombreux revers économiques et sociaux essuyés par l'Ouganda pourraient expliquer la violence qui s'est déchaînée dans ce pays, mais rien n'est aussi simple. La médiocrité des performances économiques est postérieure, et non antérieure, aux épisodes de violence les plus sanglants. Amin Dada puis Obote portent une grande responsabilité dans les causes de cette violence, qui a fait à son tour reculer l'économie. Ce sont les aspects politiques — la recherche du pouvoir, les failles profondes héritées de l'ère coloniale, surtout concernant le rôle des Baganda, et les ripostes violentes qui ont suivi — qui sont les plus significatifs, précisément en raison des inégalités et des échecs économiques. Du fait de ses privilèges économiques, la région Centre a été stigmatisée politiquement et vis-à-vis du reste du pays. Les échecs économiques ont créé les conditions propices à la poursuite des violences, car la population n'avait plus grand chose à perdre d'une rupture du système économique tel qu'il était. Ces mêmes facteurs jouent sur la violence chronique qui empoisonne le Nord à l'heure actuelle. L'Ouganda a également souffert de la déstabilisation provoquée par les influences extérieures qui soutenaient les forces d'opposition, tandis que le Kenya et la Tanzanie bénéficiaient d'une aide extérieure qui a surtout servi à consolider l'ordre établi face à la violence politique orchestrée par les rebelles.

Au Kenya, les principaux épisodes de violence ont résulté aussi de facteurs économiques. La révolte des Mau-Mau a explosé en réaction directe à la manière dont les colonisateurs se sont approprié les terres des Kikuyu, laissant ces derniers dans la condition intolérable de *squatters*. Les guerres des Shifta des années 60 ont fait rage dans une province du Nord-Est vivant dans le dénuement le plus complet et qui n'a

pratiquement rien gagné de son adhésion à l'État kenyan. Le fort taux de criminalité actuel, qui ne cesse de croître, représente par ailleurs une forme de protestation économique contre la montée des inégalités et de la pauvreté. Cependant, malgré ces incidents, le Kenya bénéficie d'une stabilité générale largement exempte de violence par comparaison avec l'Ouganda. Cette stabilité peut aussi très certainement s'expliquer par des facteurs économiques et sociaux. Le processus de développement a intégré la quasi-totalité de la population kenyane à mesure que l'économie prospérait et que les services sociaux progressaient. Le secteur privé, en plein essor, avec une communauté croissante d'exploitants moyens créée par les programmes fonciers, ainsi que le développement parallèle de l'industrie et des services, ont élargi l'intérêt d'une classe moyenne assez nombreuse pour le maintien de la stabilité. Si le régime Arap Moi a marginalisé les Kikuyu de la vie politique, ces derniers ont conservé une grande partie de leurs privilèges économiques.

La Tanzanie, nettement plus pauvre que le Kenya, a enregistré des résultats économiques bien plus mauvais en termes cumulés jusqu'en 1980. Sa politique économique inadaptée a empêché la classe moyenne de se développer et le pays s'est retrouvé avec un secteur de subsistance important, à l'instar de l'Ouganda. D'un point de vue purement macro-économique, on se serait attendu à voir la Tanzanie plus encline à la violence que le Kenya. Qui plus est, la Tanzanie se caractérise par une économie relativement peu intégrée, qui l'est certes plus que celle de l'Ouganda pendant les années 70, mais moins que celle du Kenya. Ainsi, la classe moyenne des années 80 y représentait environ 9 pour cent de la population, deux fois moins qu'en Ouganda et trois fois moins qu'au Kenya<sup>1</sup>.

Pourtant, de ces trois pays, la Tanzanie est la plus stable. Elle a même su éviter les explosions de violence mineures telles que celles subies par le Kenya. Sa politique d'intégration égalitaire en est partiellement à l'origine, conjuguée à des facteurs historiques et politiques. A l'issue de la période coloniale, la société était moins ségréguée et présentait moins de divisions économiques franches entre les tribus. En outre, le pays partageait la même langue ; ces caractéristiques faisaient défaut aux deux autres pays. Qui plus est, le fait que les principales tribus soient relativement petites a atténué les rivalités tribales potentielles. La sagesse politique de Nyerere, qui a privilégié l'intégration et l'unité nationale, contrastant radicalement avec la politique de division d'Obote et, dans une moindre mesure, de Kenyatta et Arap Moi, a également joué un grand rôle. Pourtant, tandis que ces différences de style politique étaient essentiellement imputables au caractère des chefs respectifs, elles correspondaient aussi à des systèmes politiques et à des contextes économiques et ethniques donnés. En Ouganda, la politique des partis a eu tendance à se dissoudre dans la politique ethnique comme moyen privilégié de s'assurer le pouvoir. C'est aussi ce qui s'est passé au Kenya chaque fois que les élections ont fait intervenir plusieurs partis. La Tanzanie, à l'inverse, est restée un pays à parti unique pendant l'essentiel de la période considérée et n'a adopté le multipartisme qu'en 1992. Depuis lors, les partis politiques tanzaniens ont eu tendance à suivre les divisions régionales et ethniques.

Cette étude affirme que les violences d'origine économique nécessitent que les chefs comme la base aient l'impression d'avoir si peu à perdre que les gains potentiels compensent les pertes. En Ouganda, cette affirmation s'est souvent vérifiée, car les opportunités économiques hors de l'appareil d'État étaient si infimes qu'être aux commandes de cet appareil revêtait une importance vitale. Les agriculteurs recevaient si peu de l'État sous forme de prestations sociales ou économiques qu'ils pouvaient se replier sur le secteur de subsistance sans avoir grand chose à perdre. En revanche, au Kenya, les leaders potentiels ont pu prospérer même sans pouvoir politique, alors qu'un grand nombre de paysans obtenaient suffisamment du système pour avoir un intérêt dans le maintien de la stabilité. La société était stratifiée verticalement. On trouvait donc des très pauvres et des membres de la classe moyenne dans la plupart des groupes ethniques. La coïncidence entre l'appartenance ethnique et la motivation économique était donc nettement moins évidente qu'en Ouganda. La Tanzanie a intégré les membres de différents groupes ethniques dans sa nombreuse fonction publique et a œuvré à l'universalité de ses services sociaux. Si les gains se sont amoindris, et se sont même transformés en pertes à la fin des années 70 et au début des années 80, les groupes ethniques ont partagé ces pertes de manière égale. Les gains à attendre de la violence sont donc apparus minimes.

## **Recommandations politiques**

La principale condition économique de la stabilité, c'est-à-dire une croissance équitable, est facile à identifier mais difficile à obtenir, surtout dans un contexte instable. La croissance doit englober les populations des différentes régions et des différents groupes ethniques concernés et leur apporter des avantages économiques et sociaux, c'est-à-dire promouvoir l'égalité horizontale. Elle doit assurer des services publics suffisants pour qu'il soit intéressant de soutenir l'État, tout en engendrant un secteur privé dynamique qui conduise le pays sur la voie d'une prospérité partiellement émancipée de la tutelle de l'État. Les politiques adoptées doivent :

- étendre l'infrastructure sociale et économique en assurant un équilibre entre les régions et en déployant des efforts particuliers à destination des régions démunies ;
- réunir les conditions nécessaires pour donner naissance à un secteur privé dynamique et respectueux du droit, supprimer la réglementation et les distorsions qui aboutissent à l'apparition de marchés parallèles illicites, réformer les droits de propriété et promouvoir la réforme institutionnelle afin d'élargir fortement l'accès au crédit ;
- favoriser l'équilibre ethnique et régional au sein du gouvernement, dans la fonction publique, y compris dans l'armée, et, si nécessaire, dans le secteur privé (comme dans le cas de la « kenyanisation » ou de la Nouvelle politique économique de la Malaisie) ;

- éviter de réduire les dépenses sociales et économiques, surtout dans les régions vulnérables, même si cela implique un alourdissement de la fiscalité et une baisse des dépenses consacrées à la défense, à l'administration et aux projets de prestige.

En outre, les pays enclins aux problèmes ethniques doivent déployer des efforts considérables pour apprendre à leur population à vivre et travailler ensemble. L'instruction civique doit occuper une place de choix dans toutes les activités d'éducation, à l'école, à la radio, à la télévision, dans la presse, à l'église, etc. Qui plus est, il faut proscrire tout enseignement qui irait dans le sens inverse. Ainsi, la Tanzanie a interdit les discriminations tribales, religieuses et raciales dans sa Constitution.

De leur côté, les intervenants extérieurs — pays voisins, donateurs, ONG, etc. — doivent :

- ne pas favoriser les activités déstabilisatrices en fournissant des capitaux ou des armes ;
- privilégier l'aide favorable à la politique décrite ci-dessus et la conditionner à des critères économiques et sociaux, en mettant l'accent sur une politique économique et sociale *d'intégration* et en veillant à ce que soient évitées les coupes dans les dépenses consacrées à l'infrastructure économique et sociale. Dans la pratique, de tels objectifs risquent de ne pas être compatibles avec les mesures d'ajustement structurel habituelles, notamment la baisse des dépenses d'infrastructure, ou avec l'objectif d'un équilibre régional dans l'emploi et les dépenses qui pourraient aller à l'encontre des considérations d'efficience ;
- conditionner l'aide à des facteurs politiques en tenant compte du risque de conflit, et soutenir la démocratie dans les sociétés politiquement vulnérables uniquement de manière à apporter une bonne protection aux droits des minorités et à proscrire la discrimination. Une structure démocratique ne suffira pas à elle seule à résoudre les problèmes de violence politique et risque même d'en provoquer.

Un nombre croissant de pays étant de plus en plus vulnérables politiquement, les gouvernements et les organismes extérieurs doivent expressément privilégier les mesures propres à atténuer les risques de conflit. Il ne suffit pas d'affirmer qu'une politique de promotion de l'efficience économique et de la démocratie y parviendra automatiquement.

## Note

1. Estimations de Berg-Schlosser et Siegler (1990). Dans ces données, les « classes moyennes » regroupent les gros exploitants agricoles, la petite bourgeoisie, les fonctionnaires, le personnel d'encadrement, le patronat et les salariés.

## Bibliographie

*Africa Confidential* (divers numéros).

AFRICA WATCH (1993), *State Sponsored Ethnic Conflict in Kenya*, Washington, D.C.

AMNESTY INTERNATIONAL (1985), *Uganda Six Years After Amin*, Amnesty International, Londres.

AMNESTY INTERNATIONAL (1992), *Ouganda : Les Droits de l'homme en danger*, Amnesty International, Londres.

AVIRGAN, T. et M. HONEY (1982), *War in Uganda*, Tanzania Publishing House, Dar es Salaam.

BANQUE DE TANZANIE (1983), *Tanzania: Twenty Years of Independence (1961-1981)*, Government Printer, Dar-es-Salaam.

BANQUE MONDIALE (1997), *Indicateurs du développement dans le monde*, Banque mondiale, Washington, D.C.

BANQUE MONDIALE (diverses éditions), *Rapport sur le développement dans le monde*, Banque mondiale, Washington, D.C.

BARKAN, J.D. (dir. pub.) (1984), *Politics and Public Policy in Kenya and Tanzania*, Heinemann, Nairobi.

BARROW, E. (1995), "Education in Turkana", *The Pastoralist*, n° 6, septembre.

BERG-SCHLOSSER, D. et R. SIEGLER, (1990), *Political Stability and Development: A Comparative Analysis of Kenya, Tanzania and Uganda*, Lynne Rienner, Boulder et Londres.

BEVAN, D., P. COLLIER et P. HORSNELL (1989), "The Case of Tanzania", in *The Supply of Manufactured Goods and Agricultural Development*, Centre de Développement de l'OCDE, Paris.

BIENEN, H. (1974), *Kenya, The Politics of Participation and Control*, Princeton University Press, Princeton, NJ.

BIGSTEN, A. (1977), "Regional Inequality in Kenya", IDS, University of Nairobi Working Paper n° 330, Nairobi.

BIGSTEN, A. (1995), "Uganda 1995: Boom and Poverty in Uganda", *Macro-economic Studies*, SIDA, Stockholm.

- BRETT, E.A. (1993), *Providing for the Rural Poor: Institutional Decay and Transformation in Uganda*, Fountain Publishers, Kampala.
- BWENGYE, F.L. (1985), *The Agony of Uganda: from Idi Amin to Obote: Repressive Rule and Bloodshed*, Regency Press, Londres.
- CHAZAN, N. et D. ROTHSCHILD (1988), *The Precarious Balance: State and Society*, Westview Press, Boulder.
- CHAZAN, N., R. MORTIMER, J. RAVENHILL et D. ROTHSCHILD (1992), *Politics and Society in Contemporary Africa*, Lynne Rienner, Boulder.
- COHEN, A. (1959), *British Policy in Changing Africa*, Routledge and Kegan Paul, Londres.
- COLLIER, P. et al. (1986), *Labor and Poverty in Rural Tanzania*, Clarendon Press, Oxford.
- COULSON, A. (1982), *Tanzania: A Political Economy*, Clarendon Press, Oxford.
- DODGE, C.P. et P.D. WEIBE (dir. pub.) (1985), *Uganda: The Breakdown of Health Services*, Pergamon Press, Oxford.
- FENDRU, I. (1985), "The Rural Question and Democracy in Uganda", *Mazuro* 6, n° 1. *Financial Times*, 20 août 1997.
- FUREDI, F. (1992), *The Mau Mau War in Perspective*, James Currey, Londres.
- FURLEY, O. (1989), "Britain and Uganda: from Amin to Museveni", in RUPESINGHE (dir. pub.), *Conflict Resolution in Uganda*, James Currey, Londres.
- GALLI, R.E. (dir. pub.) (1981), *The Political Economy of Rural Development, Peasants, International Capital and the State*, State University of New York Press, New York.
- GERTZEL, C. (1970), *The Politics of Independent Kenya 1963-1968*, Northwestern University Press, Evanston.
- GIBBON, P. (1995), *Markets, Civil Society and Democracy in Kenya*, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.
- GREEN, R. (1981), "Magendo in the Political Economy of Uganda: Pathology, Parallel System or Dominant Sub-mode of Production", IDS Discussion Paper n° 164, Institute of Development Studies, Sussex.
- HANSEN, H.B. et M. TWADDLE (dir. pub.) (1988), *Uganda Now: Between Decay and Development*, James Currey, Londres.
- HAVNEVIK, K.J. (1993), *Tanzania: The Limits to Development from Above*, Nordiska Afrikainstitutet and Mkuki na Nyota Publishers, Uppsala.
- HAVNEVIK, K.J. et al. (1988), *Tanzania: Country Study and Norwegian Aid Review*, Universit et de Bergen, Bergen.
- HEYER, J. (1990), *Kenya: Monitoring Living Conditions and Consumption Patterns*, UNRISD, Gen eve.
- HOLMQUIST, F., F. WEAVER et M. FORD (1994), "The Structural Development of Kenya's Political Economy", *African Studies Review*, vol. 37, n° 1, avril.

- HUMPHREYS, F. (1996), *A Cross-country Statistical Analysis of the Effects of War on Developing Countries*, Extended Essay for the M.Sc. in Economics for Development, University of Oxford, Oxford.
- HUNT, D. (1996), "The Social and Economic Impacts of Individual Land Titling", in MBEERE, *Eastern Kenya*, IDS, University of Nairobi Working Paper n° 505, Nairobi.
- HYDEN, G. (1986), "TANU Yagenja Nchi: Political Development in Rural Tanzania", *Lund Political Studies* 8, Scandinavian University Books, Lund.
- KIARA, G., M. JAMA et J. AMADI (1995), "The Cereals Chain in Kenya: Actors, Reforms and Politics", in P. GIBBON (dir. pub.), (1995), *Markets, Civil Society and Democracy in Kenya*, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.
- ILO (1982), *Basic Needs in Danger, A Basic Needs Oriented Strategy for Tanzania*, ILO/JASPA, Addis-Abeba.
- JAMAL, V. (1991), "Inequalities and Adjustment in Uganda", *Development and Change*, 22.
- KANYINGA, K. (1996), "Struggles of Access to Land", IDS, University of Nairobi Working Paper n° 504.
- KAPLINSKY, R. (1978), "Trends in the Distribution of Income in Kenya, 1966-1976", IDS, University of Nairobi Working Paper n° 336.
- KARUGIRE, S. (1980), *A Political History of Uganda*, Heinemann Educational Books, Nairobi.
- KASFIR, N. (1988), "Land and Peasants in Western Uganda Bushenyi and Mbarara Districts" in H. HANSEN et M. TWADDLE (dir. pub.), *Uganda Now, Between Decay and Development*, James Currey, Londres.
- KENYA HUMAN RIGHTS COMMISSION (1995), *Quarterly Repression Report*, Nairobi, Kenya.
- KENYA NATIONAL COUNCIL FOR POPULATION AND DEVELOPMENT, CENTRAL BUREAU OF STATISTICS AND MACRO INTERNATIONAL (1993), *Kenya Demographic and Health Survey*, Nairobi.
- KHIDDU-MAKABUYA, E. (1989), "Paramilitarism and Human Rights", in K. RUPESINGHE (dir. pub.), *Conflict Resolution in Uganda*, James Currey, Londres.
- KHIDDU-MAKABUYA, E. (1991), "The Rule of Law and Human Rights in Uganda: the Missing Link", in H.B. HANSEN et M. TWADDLE (dir. pub.), *Changing Uganda*, James Currey, Londres.
- KIGULA, J. (1993), "Land Disputes in Uganda: an Overview of the Types of Land Disputes and the Dispute Settlement Fora", polycopié, Makerere Institute of Social Research, Kampala.
- KIGULA, J. (1996), *Land Disputes in Uganda (Volume I): District Surveys*, ronéo, Makerere Institute of Social Research/Land Tenure Centre, Kampala.
- KLUGMAN, J. (1996), *Socio-Economic Sources of Conflict in Kenya*, contribution rédigée pour le Centre de Développement de l'OCDE, Paris.
- LELE, U. et R. MEYERS (1989), *Growth and Structural Change in East Africa*, Madia Discussion Paper 3, Banque mondiale, Washington, D.C.

- MAALIM, D. (1995), "Insecurity and Underdevelopment in Northeastern Kenya", in UMAR, A. (dir. pub.), *Sustainable Development for North East Kenya*, Crescent of Hope, Nairobi, Kenya.
- MAMDANI, M. (1976), *Politics and Class Formation in Uganda*, Monthly Review Press, Londres.
- MAMDANI, M. (1988), "NRA/NRM : Two Years in Power", texte d'une contribution à une conférence à l'université de Makerere, 3 mars 1988, Progressive Publishing House, Kampala.
- MAMDANI, M. (1996), *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton University Press, Princeton, NJ.
- McHENRY, D.E. (1994), *Limited Choices: The Political Struggle for Socialism in Tanzania*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado.
- MIDDLETON, V. et A. RASSAM (dir. pub.) (1990), *Encyclopaedia of World Culture, Vol. IX, Africa and the Middle East*, G.K. Hall and Co, Boston.
- MOSHI, H. (1992), *Zum Entwicklungsbeitrag Staatlicher in den Entwicklungsländern: Dargestellt am Beispiel Tanzania*, Nomos, Baden Baden.
- MUDOOLA, D. (1988), "Political Transitions Since Amin: A Study in Political Pathology", in HANSEN, H.B. et M. TWADDLE (dir. pub.), *Uganda Now: Between Decay and Development*, James Currey, Londres.
- MUDOOLA, D. (1992), "Interest Groups and Institution Building Processes in Uganda, 1962-71", Makerere Institute of Social Research, Kampala.
- MUGAI, G. (1995), "Ethnicity and the Renewal of Competitive Politics in Kenya", chapitre 5 in H. GLICKMAN (dir. pub.), *Ethnic Conflict and Democratisation in Africa*, The African Studies Association Press, Atlanta, Géorgie.
- MULLINS, J.D. (1904), *The Wonderful Story of Uganda*, Church Missionary Society, Londres.
- MUTIBWA, P. (1992), *Uganda Since Independence; A Story of Unfulfilled Hopes*, Fountain Publishers, Kampala.
- NELSON, H. (dir. pub.) (1986), *Kenya: A Country Study*, The American University, Washington, D.C.
- NJUGUNA, M. (1995), "Development Finance in Kenya's Industrial Sector. A Political Economy Approach", Institute of Development Studies, University of Nairobi, Working Paper 499.
- NOWROJEE, B. (1993), "Divide and Rule: State Sponsored Ethnic Violence in Kenya", Human Rights Watch, New York.
- NSIBANBI, A.R. (1989), "*The Land Question and Conflict*", in RUPESINGHE (dir. pub.), *Conflict and Resolution in Uganda*, International Peace Research Institute, Oslo.
- OKOTH, P. (1996), "The Historical Dimensions of Democracy in Uganda: A Review of the Problems and Prospects", in J.OLOKA-ONYANGO *et al.*, *Law and the Struggle for Democracy in East Africa*, Claripress, Nairobi.

- OLOKA-ONYANGO, J. (1990), "Police Powers, Human Rights and the State in Kenya and Uganda: A Comparative Analysis", *Third World Legal Studies*.
- PNUD (1996), *Uganda's Human Development Report*, PNUD, Kampala.
- PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, diverses éditions, Economica, Paris.
- REPUBLIC OF KENYA (1981, 1984, 1985) *Statistical Abstracts*, Bureau central des statistiques, Nairobi.
- REPUBLIC OF KENYA (1992), *Population Census 1989*, Bureau central des statistiques, Nairobi.
- REPUBLIC OF KENYA (1994), *Report of the Public Accounts Committee for the year 1993/94*, Vol. 1, Bureau central des statistiques, Nairobi.
- REPUBLIC OF KENYA (1996), *Welfare Monitoring Survey II 1994 Basic Report*, Bureau central des statistiques, Nairobi.
- REPUBLIC OF UGANDA (1966), National Consultative Council Debates, vol. 4, Imprimerie nationale ougandaise, Entebbe.
- REPUBLIC OF UGANDA (1966a), *Statistical Abstract 1996*, Imprimerie nationale ougandaise, Entebbe.
- REPUBLIC OF UGANDA (1966b), *Work for Progress: Uganda's Second Five Year Plan*, Imprimerie nationale ougandaise, Entebbe.
- REPUBLIC OF UGANDA (1971a), *Statistical Abstract 1971*, ministère des Statistiques, ministère des Finances et de la Planification économique (MFEP), Kampala.
- REPUBLIC OF UGANDA (1971b), *The Birth of the Second Republic*, Imprimerie nationale ougandaise, Entebbe.
- REPUBLIC OF UGANDA (1972), *Uganda's Third Five Year Development Plan 1971/2-1975/6*, Imprimerie nationale ougandaise, Entebbe.
- REPUBLIC OF UGANDA (1973), *Report on the 1969 Population Census*, Vol. III, Imprimerie nationale ougandaise, Entebbe.
- REPUBLIC OF UGANDA (1991), *Uganda Population and Housing Census*, Imprimerie nationale ougandaise, Entebbe.
- REPUBLIC OF UGANDA (1996a), *Report on the Uganda National Integrated Household Survey, 1992-3*, Vol. III, ministère des Finances et de la Planification économique (MFEP), MFEP, Kampala.
- REPUBLIC OF UGANDA (1996b), *Statistical Abstract 1996*, Imprimerie nationale ougandaise, Entebbe.
- REPUBLIC OF UGANDA (1996c), Cabinet Committee Reporting on "Land Disputes in Kasese District", Kampala.
- RUPESINGHE, K. (1989), *Conflict and Resolution in Uganda*, International Peace Research Institute, Oslo.

- SHIPTON, P. (1988), "The Kenyan Land Tenure Reform: Misunderstandings in the Public Creation of Private Property", in DOWNS, R.E. et REYNA, S.P., *Land and Society a Contemporary Africa*, Hanover, University Press of New England.
- SHIJI, I.G. en collaboration avec le Direktorat for Utviklingshjelp (Suède) et le Direktorat for Utviklingshjelp (Norvège) (1994), "A Legal Quagmire: Tanzania's Regulation of Land Tenure (Establishment of Villages) (Act 1992)", Institut international pour l'environnement et le développement, Londres.
- SIVARD, R. (1993), *World Military and Social Expenditures 1993, World Priorities*, Washington, D.C.
- SORA, H. (1995), "Northern Kenya: A Historical Perspective", in UMAR, A. (dir. pub.), *Sustainable Development for North East Kenya*, Crescent of Hope, Nairobi.
- STEWART, F. (1986), *Politiques économiques et performances agricoles : le cas de la Tanzanie*, Centre de Développement de l'OCDE, Paris.
- STEWART, F. (1997), *The Economic Factors Contributing to Conflict in Uganda, 1961-1996*, contribution rédigée pour le Centre de Développement de l'OCDE, Paris.
- The Standard*, 19 juin 1992.
- The Observer*, 5 janvier 1997.
- THROUP, D. (1996), *The Triumph of the System: the Kenyan Struggle for Multiparty Democracy*, James Currey, Londres.
- Uganda Herald*, 24 avril 1952.
- UMAR, A. (dir. pub.) (1995), *Sustainable Development for North East Kenya*, Crescent of Hope, Nairobi.
- UNICEF/ODA/AMREF (1995), *Participatory Poverty Assessment Study*, juin, Nairobi.
- VON FREYHOLD, M. (1979), *Ujamaa Villages in Tanzania*, Monthly Review Press, New York.
- WALLIS, C. (1953), *Report of an Inquiry into African Local Government in the Protectorate of Uganda*, Imprimerie nationale ougandaise, Entebbe.
- WEEKS, W. et C. YOUNG (1996), *Conflict Management in Kenya*, rapport rédigé pour l'USAID, Nairobi.
- WORLD BANK (1975), "Bureaucrats in Business: the Economics and Politics of Government Ownership", World Bank Policy Research Report, O.U.P., New York.
- WORLD BANK (1983a), *Kenya Growth and Structural Change*, rapport économique de la Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK (1983b), *Kenya Land Issues Paper*, rapport n° 4391-KE, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK (1988), *Employment and Growth in Kenya*, rapport n° 7293-KE, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK (1989), *African Economic and Financial Data*, Banque mondiale, Washington, D.C.

- WORLD BANK (1990a), *The Long-Term Perspective Study of Sub-Saharan Africa*, Background Papers, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK (1990b), *World Bank/Tanzania Relations, 1961-1987*, rapport n° 8329, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK (1992a), *Kenya Private Sector Assessment*, vols. 1 et 2, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK (1992b), *Kenya Local Government Finance Study*, rapport n° 8997-KE, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK (1993a), *Uganda: Social Sectors*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK (1993b), *Kenya Employment Growth for Poverty Alleviation*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK (1995a), *Kenya Poverty Assessment*, rapport n° 13152-KE, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK (1995b), *Social Indicators*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK, (1996a), *African Development Indicators 1996*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK, (1996b), *Uganda: The Challenge of Growth and Poverty Reduction*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WORLD BANK (1996c), *The Challenge of Reforms: Growth, Incomes and Welfare*, rapport n° 14982, Banque mondiale, Washington, D.C.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16  
IMPRIMÉ EN FRANCE  
(41 1999 10 2 P) ISBN 92-64-27141-4 – n° 50952 1999